



Claude Fournier vient de terminer un "Dossier Nelligan", long métrage sur la vie du poète, que l'on voit enfant sur notre document. Le film suscitera des polémiques. Claude Nadon et André Major ont rencontré les auteurs qui expliquent leur oeuvre à nos lecteurs.

création récréation

■ **LITTÉRATURE** : Eros a-t-il élu domicile chez les Esquimaux ? Un livre nouveau vient de paraître qui le laisse en-trevoir ; un article de Jean Basile, à la page 14 ; Les étudiants contestent leur "Père" Marcuse ; Naim Kattan parle de "La Fin de l'Utopie", à la page 16.

■ **DISQUES** : Aimez-vous Brahms ? La chronique de Jacques Thériault, à la page 20. On y trouvera aussi la chronique des disques de variété, par Pénélope.

■ **THÉÂTRE** : un fait divers, incluant des colombes et des "hippies" a défrayé récemment la chronique théâtrale. La participation à la pièce de Françoise Loranger, "Double jeu" a été de 284 personnes. Jean Basile a interrogé l'auteur et le metteur en scène, André Brassard, sur ce phénomène, à la page 19.

■ **LE GROUPE** : Solange Chalvin revient d'Egypte ; elle entretient nos lecteurs de la condition de la femme égyptienne, à la page 24.

la météo

Généralement ensoleillé. Brouillard le matin. Vents légers. Min. la nuit dernière et max. aujourd'hui : 25 et 40.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fête du jour : chaire de saint-Pierre

VOL. LX - NO 44

Montréal, samedi, 22 février 1969

15 CENTS

TdH : Ottawa recherche une solution de rechange

OTTAWA (DNC) — Le gouvernement fédéral rendra publique, au plus tard mercredi prochain, la décision qu'il a prise au sujet de la proposition faite par M. Paul Dozois quant à l'avenir de "Terre des hommes."

Hier M. Jean Drapeau a déjeuné en tête-à-tête avec M. Trudeau à la résidence de ce dernier, à 24 Sussex. Les deux hommes devaient discuter, entre autres choses, de l'avenir de "Terre des hommes," de la proposition Dozois et de certains autres sujets pertinents à la politique municipale.

Rien n'a transpiré des discussions de MM. Drapeau et Trudeau. Et pendant qu'ils s'entretenaient le président du caucus libéral fédéral du Québec, M. André Ouellet, émettait un communiqué dans lequel il déclare que, faute de meilleures solutions, les

députés appuient celle que propose le ministre des finances du Québec.

La proposition ferait en sorte que le gouvernement de Québec vienne en aide à la ville de Montréal avec une somme de plus de \$5.5 millions dont Québec disposerait si le gouvernement fédéral voulait retarder de trois ans le paiement de cette somme.

On se rappelle que le 6 février dernier le ministre Dozois publiait une déclaration dans laquelle il affirmait que le gouvernement du Québec avait trouvé Québec doit à Ottawa en paiements de dettes contractées au sujet de l'Expo.

C'est ce qui faisait dire à certains hommes politiques ici que M. Dozois se montrait généreux avec l'argent d'Ottawa.

Bien que le gouvernement cherche des moyens de venir en aide à la ville de Montréal dans les circons-

tances actuelles, il est possible que la proposition Dozois ne soit pas retenue pour des raisons politiques qu'on soupçonne et pour des raisons de saine administration financière.

Mais on cherche une solution qui aurait les mêmes effets que la proposition Dozois. Et qui serait d'une certaine façon plus productive.

Si on en trouve une — et on serait en voie de se mettre d'accord — elle pourrait bien mettre le gouvernement de la province dans de beaux draps. Car alors, elle ne pourrait plus faire de cadeaux avec l'argent du gouvernement fédéral et elle serait forcée de manifester quand même un peu de générosité à l'égard de "Terre des hommes." vé "une solution pour sauver Terre des hommes cette année".

Paris nie avoir proposé à Londres un directoire à quatre pour l'Europe

PARIS (d'après l'AFP) — Citant des sources informées anglaises la presse britannique a révélé hier que le général de Gaulle, lors d'un entretien avec l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Paris, avait proposé au début du mois de février, la création d'une grande association économique européenne comportant notamment un conseil restreint d'association politique, sorte de directoire, composé de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Italie.

Dans les milieux français, on a immédiatement déclaré que contrairement à ce que laissent entendre les informations présentées avec un caractère sensationnel, le général de Gaulle n'a pas exprimé, au cours de son entretien avec l'ambassadeur anglais, des orientations différentes de celles qui ont été publiquement et constamment définies par lui au cours des dernières années.

Le ministre des affaires étrangères de France, M. Michel Debré, commentera officiellement cette affaire, samedi matin, sur les ondes de la radio.

Si on ignore pour l'instant les origines de cette fuite qui survient à quelques heures de l'arrivée en Europe du président Nixon, il se confirme cependant que Londres a tenu à faire part des suggestions du général de Gaulle aux cinq autres pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) qui sont également les partenaires de la France au sein du Marché commun.

La nouvelle situation créée plonge ainsi de nouveau l'Europe dans une nouvelle crise de confiance.

On indique à Paris qu'aujourd'hui comme hier, la France qui demeure attachée au bon fonctionnement de la Communauté économique européenne, constate que tous les élargissements de celle-ci par des adhésions nouvelles et spécialement celle de la Grande-Bretagne, entraîneraient un changement complet de la communauté et, en pratique, sa disparition. La communauté pourrait alors être remplacée par un système différent.

On indique à Paris qu'aujourd'hui comme hier, la France qui demeure attachée au bon fonctionnement de la Communauté économique européenne, constate que tous les élargissements de celle-ci par des adhésions nouvelles et spécialement celle de la Grande-Bretagne, entraîneraient un changement complet de la communauté et, en pratique, sa disparition. La communauté pourrait alors être remplacée par un système différent.

On rappelle, en outre, que l'Europe ne pourra prendre forme sur le plan politique que si les nations la composant s'accordent sur une politique d'indépendance européenne.

Le compte rendu des déclarations faites par le général de Gaulle, le 4 février dernier, à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, M. Christopher Soames, a été publié hier soir par l'agence britannique "Press Association", citant des sources informées anglaises.

Selon ce compte rendu, le général de Gaulle a commencé par dire à l'ambassadeur, au cours d'un déjeuner, qu'il était impossible d'aboutir à un point de vue européen à cause des sentiments pro-américains de tous les pays européens, et en particulier de la Grande-Bretagne. Alors que la France avait réussi à recouvrer une position d'indépendance totale, ce n'était pas le cas de la République fédérale allemande, de l'Italie ou des Pays-Bas, et certainement pas celui de la Grande-Bretagne.

Voir page 2 : France

■ **À la page 22, Roger Labonté revient sur le sujet des nominations au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.**

A l'ordre du jour : l'OTAN, la Chine...

Nixon recevra Trudeau

par Pierre-C. O'Neill

OTTAWA — Le premier ministre du Canada passera deux jours à Washington à la fin du mois de mars, invité du président Richard Nixon.

M. Trudeau a annoncé la nouvelle à la Chambre, hier, en précisant qu'il serait à Washington les 24 et 25 mars et que les détails de l'ordre du jour seraient rendus publics plus tard.

La décision de faire le voyage a été prise jeudi, en fin d'après-midi, à la suite d'un appel téléphonique du président Nixon à M. Trudeau.

En la transmettant à la Chambre, le premier ministre s'est particulièrement réjoui de ce que M. Nixon ait eu la délicatesse de l'inviter au

moment où ce dernier sera en mesure d'informer le chef du gouvernement du Canada des résultats de son long voyage en Europe.

La nouvelle de la visite à Washington survient à un moment où un certain nombre de gens s'inquiétaient de ce que M. Nixon prenne, contrairement à d'autres présidents américains, la décision de se rendre en Europe avant de rencontrer les autorités canadiennes.

Mais, dans les cercles gouvernementaux, on ne se faisait pas trop de mauvais sang à ce sujet. On prétend, au contraire, que les autorités canadiennes avaient laissé entendre au président qu'elles attendraient volontiers qu'il ait pris tout le temps voulu pour s'installer à la Maison-Blanche.

Et d'après ce que l'on sait, l'organisation de la visite de M. Trudeau aurait été marquée par cette absence de grandes formalités qui est une caractéristique des relations étroites et plutôt cordiales qui existent entre notre pays et les Etats-Unis.

On ne connaît pas encore l'ordre de la réunion entre les deux hommes, pas plus qu'on ne sait quels ministres et hauts fonctionnaires accompagneront M. Trudeau à Washington.

Mais il est bien certain que la politique du Canada à l'égard de l'OTAN sera un aspect important des discussions. Il est même vraisemblable que le premier ministre soit en mesure de transmettre et d'expliquer à M. Nixon les décisions prises par notre pays à ce sujet et qui doivent être rendus publics au plus tard dans la deuxième semaine d'avril, au moment de la réunion ministérielle de l'OTAN qui sera également la réunion du 20e anniversaire du pacte.

Les deux hommes discuteront aussi des initiatives canadiennes au sujet de la reconnaissance diplomatique de la Chine qui ne paraît pas encore soulever trop d'objections comme ce fut le cas dans le passé aux Etats-Unis.

Enfin, la visite de M. Trudeau à Washington surviendra au moment où le Canada progresse un peu plus rapidement dans sa revue de politique étrangère et comme l'un de ses aspects prioritaires est celui des relations avec l'Europe. M. Nixon, qui reviendra à cette époque de son important voyage, sera en mesure de transmettre à M. Trudeau de précieuses informations sur l'évolution de l'Europe et sur ses entretiens avec les chefs d'Etat du continent.

En plus de cela, les deux hommes aborderont, bien sûr, le dossier volumineux et très complexe des relations de tous ordres qui existent entre notre pays et les Etats-Unis ; investissements, exportation du pétrole, contingentements sur un certain nombre de produits, accords de production et de défense et le reste.

M. Trudeau mentionnait, à cet égard, que les aspects internationaux des politiques nationales deviennent de plus en plus importants et qu'il en serait question au cours de la visite.

Enfin M. Trudeau a expliqué que les deux hommes étaient convenus de réserver une partie importante de l'ordre du jour pour des discussions strictement privées. Ils

auront ainsi la possibilité de s'élever au-delà de certains problèmes spécifiques pour s'informer mutuellement de leur conception de la politique internationale et de certains grands problèmes sociaux qui s'étendent à l'ensemble de l'Amérique du Nord comme ceux des minorités, de la violence et de l'évolution de la jeunesse.

Si on se souvient que M. Trudeau s'était montré soucieux, il y a quelques semaines, d'établir des communications plus efficaces avec la population il n'est pas exclu de penser qu'il veuille discuter avec le président de l'ensemble de la question des communications à l'extérieur et à l'intérieur des gouvernements. Les discussions, à cet égard,

Voir page 2 : Nixon

Canada-OTAN

Premières décisions sur les forces navales

OTTAWA (DNC) — Le gouvernement attendra le rapport du comité de la Chambre sur les affaires extérieures avant de prendre une décision sur la question de l'OTAN.

Le premier ministre en a assuré hier les députés qui commençaient à craindre, à la suite de propos tenus par M. Mitchell Sharp, que le gouvernement prenne ses décisions avant que le comité n'ait complété ses travaux.

M. Trudeau a indiqué que ceci pourrait retarder de quel- que temps, une ou deux semaines au plus, les décisions du gouvernement au sujet de notre participation à l'OTAN.

Voir page 2 : L'OTAN

■ C'est aujourd'hui qu'a lieu la grande fête de Radio-Québec, tous les dignitaires seront au rendez-vous et le premier ministre, M. Bertrand, prononcera un discours. Il s'agit de marquer à la fois le premier anniversaire de l'institution et de l'inauguration de ses nouveaux bâtiments, rue Sainte-Catherine, près Fullum. Au total, plus de 1,100 personnes sont attendues ; elles seront invitées à visiter les nouveaux locaux, à admirer l'équipement et le matériel moderne, à visionner des émissions, à s'entretenir avec les artisans et les administrateurs de la maison. Qu'est-ce que Radio-Québec ? Quelle est sa vocation ? Quel est son avenir ?

par Michel Roy

Radio-Québec : sa vocation, son avenir

Radio-Québec, dans sa forme actuelle, est une maison de production dont les documents audio-visuels de caractère éducatif et culturel sont diffusés sur les ondes des stations de radio et de télévision de l'entreprise privée et de Radio-Canada, ou distribués sous forme de bandes magnétiques ou magnétoscopiques que les usagers (écoles, groupes et institutions) peuvent utiliser à l'aide des appareils qu'ils possèdent.

Radio-Québec n'est donc pas un diffuseur. Pour le devenir, il lui faudrait obtenir du Conseil de la radio-télévision canadienne une licence d'exploitation. Mais Ottawa n'accorde pas de tels permis aux provinces. Il propose plutôt, en vertu d'un projet de loi qui sera prochainement présenté aux Communes, de créer une agence canadienne de radio-télévision éducative qui mettrait à la disposition des provinces les moyens techniques et matériels de dif-

ser des émissions éducatives. Ainsi le gouvernement central fournirait le véhicule et les provinces seraient responsables du contenu. Mais Ottawa conserverait le pouvoir de définir ce qu'est la radio-télévision éducative.

On sait que le Québec rejette cette politique pour des raisons que le premier ministre a souvent exposées et dont la principale s'énonce ainsi : "Je ne conçois pas comment on pourrait se justifier de refuser un permis au Québec, surtout s'il s'agit d'émissions éducatives, quand déjà des individus et des entreprises privées obtiennent de tels permis pour diffuser une programmation variée."

Le Québec fait en outre valoir que, dans ce domaine technique, le véhicule est inséparable du contenu : "Contrôler l'outil, a dit M. Jean-Jacques Bertrand, c'est être

Voir page 7 : Radio-Québec



■ Les policiers se dirigent vers la maison où s'est barricadé un tireur isolé qui a tué deux femmes et blessé six policiers, hier, dans un quartier respectable de Washington. Les forces de l'ordre avaient auparavant usé de bombes lacrymogènes dans l'espoir de faire sortir le maniaque de son repaire. Un policier, qui se trouvait alors sur le balcon du deuxième étage, se laissa glisser vers le sol. Le tireur s'est finalement enlevé la vie.

(Téléphoto AP)

Quartier juif de Jérusalem

Un attentat arabe fait deux victimes dans un super-marché

JERUSALEM (d'après l'AFP) — Un attentat terroriste a fait hier matin deux morts et une dizaine de blessés dans un super-marché du quartier juif de Jérusalem où une charge de plastique a fait explosion et où deux autres bombes ont été désamorçées à temps. Une quatrième charge explosive a été découverte et désamorcée dans l'enceinte du consulat britannique dans le secteur arabe de Jérusalem.

La police israélienne estime que l'attentat a été probablement perpétré par un ou plusieurs membres du personnel arabe qui, depuis la réunification de la ville, travaillaient dans ce super-marché situé dans le quartier le plus élégant de la partie juive de Jérusalem. Deux des blessés sont des observateurs des Nations unies, dont l'un est de nationalité australienne. D'importantes mesures de sécurité ont été prises par la police et l'armée.

Le président du conseil, M. Levi Eshkol, a examiné hier avec le ministre de la défense, le général Moshe Dayan, et le ministre de la police, M. Eliyakou Sasson, la situation créée par l'attentat qui a

fait hier matin deux morts et neuf blessés.

Les observateurs politiques se demandent si, après les deux attentats à Zurich et à Jérusalem, les autorités israéliennes ne se sentiront pas obligées, poussées par leur opinion publique, de réagir

violemment tant contre les organisations terroristes que contre les pays qui les soutiennent.

On rappelle à ce propos que c'est la quatrième fois en six mois et la huitième fois depuis la guerre des six jours que des

Voir page 2 : Attentat

Nouveau congédiement à l'hôpital Fleury

Le directeur général de l'hôpital Fleury, M. Réal Dubord, a remis hier à l'hôpitalière responsable de l'unité psychiatrique, Mlle Hélène Desaulniers, une lettre la congédiant rétroactivement à mardi dernier.

Ce congédiement survient à la suite de la conférence de presse donnée par les infirmières de cadre qui réclament une enquête sur la situation du nursing à Fleury et sur le rôle de la directrice du nursing, de son assistante ainsi que du directeur général dans le congédiement d'une autre hospitalière en mai dernier.

On croit savoir que le renvoi de Mlle Desaulniers aurait été décidé à la suite du refus de cette dernière de mettre à exécution une directive, courante alors à Fleury mais contraire aux normes requises dans les autres institutions. La pratique en cause aurait cessé depuis, mais l'opposition de l'hôpitalière aurait entraîné son renvoi.

Le ministère de la santé serait sous peu saisi de la crise dévolue cette semaine par les infirmières de cadre de l'hôpital Fleury.

Le directeur Dubord fait partie de la commission Trahan qui enquête présentement sur la situation de l'hôpital Charles-LeMoine.

suites
de la première
page

RIVERIN

dans l'industrie privée et il a été président de nombreux tribunaux d'arbitrage. De 1960 à 1962, le docteur Riverin a été prêt au gouvernement du Québec par l'université Laval, pour mettre sur pied le bureau de recherches économiques du ministère de l'industrie et du commerce.

M. Siverin a également été membre de la commission de l'enseignement supérieur du conseil supérieur de l'éducation de 1964 à 1967, et membre de nombreux comités du milieu économique et industriel.

Le nouveau président est administrateur de la compagnie d'assurance-vie Les Prévoyants du Canada et de la compagnie d'assurance générale Les Prévoyants du Canada; administrateur du service social de la région de Sherbrooke et membre du comité industriel du conseil économique régional de l'Estrie, en plus d'être membre du club social de Sherbrooke et de la Chambre de commerce de Sherbrooke.

Né à Chicoutimi, M. Riverin est marié à Gemma Gilbert et le père de Lydia, Gilbert et Isabelle.

M. Riverin commencera à occuper ses fonctions dans les tout prochains jours.

L'OTAN

porteraient les décisions qu'on doit annoncer à la fin de mars.

Mais depuis quelques jours on incite le comité à se presser et, s'il le faut, à présenter son rapport en plusieurs tranches, de façon que le gouvernement puisse s'en servir au fur et à mesure qu'il prendra ses décisions.

Participant à l'échange en Chambre hier, le ministre de la défense M. Léo Cadieux a précisé de son côté que le comité du cabinet qui étudie la révision de politique étrangère continue de s'occuper aussi souvent que possible.

Avec tout cela, on ne sait plus très bien ce qu'il advien-

dra du Livre blanc que le gouvernement avait l'intention de publier sur la révision de la politique étrangère.

Mais M. Trudeau a dit aux journalistes, à l'extérieur de la Chambre, que les dossiers sont maintenant à peu près complets et qu'on en poursuit l'analyse. Il a d'ailleurs ajouté que les décisions du gouvernement, que ce soit sur l'OTAN, le Commonwealth, l'Amérique latine ou quelque autre sujet seront annoncées, non pas toutes ensemble, mais selon la progression des études dans chacun de ces secteurs.

Si on croyait que la révision de la politique étrangère donnerait des résultats spectaculaires, il suffit de lire le discours prononcé, jeudi soir, à l'université Carleton d'Ottawa, par M. Sharp pour constater qu'il a plutôt fait l'apologie et la défense du statu quo, commençant ainsi sans doute à indiquer à la population qu'il ne faut pas s'attendre à de grands changements.

Voici en effet la conclusion que M. Sharp tirait de sa conférence de jeudi soir:

"La politique étrangère n'étant jamais statique, nous avons déjà commencé à y effectuer certaines modifications. Je doute fort que nous abandonnions complètement une activité fonctionnelle ou régionale et je n'en vois pas la nécessité. Nous n'avons pas besoin de nous retirer de l'Europe afin d'améliorer nos relations avec l'Amérique latine ou avec les pays du Pacifique. Notre participation à des mesures de sécurité collective par l'entremise de l'OTAN n'est pas incompatible avec l'assistance aux pays en voie de développement ou avec un rôle actif dans les négociations de désarmement. Nous sommes peut-être qu'une puissance moyenne, mais nous sommes aussi une nation capable de jouer son rôle dans maints domaines divers sur la scène internationale, s'il est dans notre intérêt national de le faire. La politique étrangère du Canada doit trouver la juste mesure dans les efforts qu'elle déploie et choisir les rôles qui conviennent à notre

condition de puissance moyenne et aux impératifs de la situation internationale".

pourrait être d'autant plus utiles à M. Trudeau qu'il doit recevoir au cours du mois de mars le rapport du comité d'étude sur l'information gouvernementale.

NIXON

NIXON

condition de puissance moyenne et aux impératifs de la situation internationale".

pourrait être d'autant plus utiles à M. Trudeau qu'il doit recevoir au cours du mois de mars le rapport du comité d'étude sur l'information gouvernementale.

condition de puissance moyenne et aux impératifs de la situation internationale".

Les chefs des partis d'opposition ont accueilli favorablement l'annonce du voyage de M. Trudeau à Washington mais M. Diefenbaker en a profité pour demander au premier ministre s'il fallait désespérer que le président Nixon puisse venir au Canada avant de visiter d'autres pays. M. Trudeau a répondu à cela que des discussions officielles se poursuivent à ce sujet.

Enfin M. Diefenbaker a demandé au premier ministre s'il entendait inviter la reine et le prince Charles à visiter le Canada lorsque ce dernier sera devenu, plus tard cette année, le prince de Galles.

M. Trudeau a dit qu'il prendrait la question en considération. J'ai eu le plaisir de rencontrer le prince à Londres, a ajouté M. Trudeau. Je dois dire qu'il m'a frappé comme étant un très remarquable jeune homme, très aimable, sérieux et charmant pour son âge.

FRANCE

L'entente même de l'entente européenne doit être une position indépendante à l'échelle mondiale, a dit, selon ces sources, le général de Gaulle à l'ambassadeur. Mais il a ajouté qu'il n'était pas convaincu que la Grande-Bretagne puisse accepter une telle position. La création d'une Europe véritablement indépendante rendrait inutile l'O.T.A.N. tel le qu'elle existe aujourd'hui, dominée par les Etats-Unis, de même que sa structure actuelle de commandement.

Le général de Gaulle a poursuivi en affirmant qu'il n'avait pris aucune part à la création du Marché commun et qu'il n'avait aucune foi particulière en cette organisation. De surcroît, il était convaincu que l'adhésion de la Grande-Bretagne et de ses amis changerait la nature du Marché commun, ce qui ne serait pas forcément une mauvaise chose. La C.E.E. aurait pu être créée différemment.

Selon le compte rendu britannique, le général de Gaulle n'a pas exclu un changement dans la nature du Marché commun dans l'avenir, mais, a-t-il dit, la Grande-Bretagne semble résolue à y adhérer sous sa forme actuelle, pour le meilleur et pour le pire.

De même source le président français a ajouté qu'il prévoyait personnellement une transformation du Marché commun et qu'il aimerait lui voir prendre la forme d'une association plus lâche de libre échange, comportant des arrangements particuliers pour les échanges de produits agricoles.

Il serait prêt à discuter avec la Grande-Bretagne sur la forme de l'association économique européenne qui pourrait remplacer le Marché commun. Mais le général de Gaulle a déclaré qu'il était désireux d'avoir au préalable des discussions politiques avec la Grande-Bretagne. Il a expliqué l'opinion qu'une large association économique européenne devrait être créée. Cette association comporterait un conseil politique restreint composé de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne fédérale et de l'Italie.

Le général a précisé qu'il convenait d'abord de s'assurer que la France et la Grande-Bretagne avaient des points de vue suffisamment rapprochés sur ces questions, étant donné qu'une communauté de vues constituait la clé d'une telle association politique.

Toujours selon "Press Association", le général de Gaulle a rappelé que M. Michel Debré avait suggéré il y a quelques mois à l'ambassadeur de Grande-Bretagne l'ouverture de conversations politiques franco-britanniques. Il a ajouté qu'il avait cru comprendre que la Grande-Bretagne n'était pas intéressée par cette suggestion.

M. Soames a répondu que son gouvernement désirait connaître l'objectif de la France en engageant de telles discussions. Le président de la République a indiqué qu'il aimerait voir l'ouverture de conversations franco-britanniques sur les questions économiques, monétaires, politiques et de défense, afin de déterminer si les divergences entre les deux pays pouvaient être surmontées.

M. Soames a fait connaître à M. Debré, le 12 février, la réponse du gouvernement britannique aux propositions du général de Gaulle. Il a déclaré que la Grande-Bretagne considérerait ces propositions comme importantes et d'une grande portée. La Grande-Bretagne, a-t-il précisé, devrait naturellement informer ses partenaires de l'Union de l'Europe occidentale étant donné que leurs intérêts essentiels et leur sécurité sont en cause. Le général de Gaulle comprendra, a ajouté M. Soames, que la Grande-Bretagne rejette ses vues sur l'OTAN et maintient sa position quant à sa candidature au Marché commun.

L'ambassadeur a précisé que la Grande-Bretagne était néanmoins prête, à ces conditions, à entamer des discussions avec le général de Gaulle, pourvu que les partenaires du Royaume-Uni soient entièrement tenus au courant.

En ce qui concerne les allégations de la presse française selon lesquelles la Grande-Bretagne aurait violé le caractère confidentiel de ces conversations, on déclare dans les milieux britanniques que tel eût été effectivement le cas si ces conversations n'avaient concerné que le Royaume-Uni et la France. Mais, ajoutent-ils, la Grande-Bretagne considère que les propositions du président de Gaulle mettent en jeu les intérêts essentiels et la sécurité de ses autres amis en Europe; c'est pourquoi elle les a informés.

Enfin, on déclare que la Grande-Bretagne a été également en contact avec les Etats-Unis sur cette question qui a été discutée par le premier ministre, M. Harold D. Wilson, et le chancelier Kiesinger au cours de leurs récents entretiens de Bonn.

ATTENTAT

bombes éclatent à Jérusalem, à chaque fois dans des lieux de rassemblements populaires.

Cependant, on constate que si l'homme de la rue exige des représailles dirigées contre les terroristes et les Etats arabes, il n'y a pas eu d'explosion de colère populaire ni de brutalités contre la population arabe locale, pas plus à Jérusalem que dans les autres villes à population mixte du pays.

Après l'attentat

Aussitôt après l'attentat, les Israéliens, toujours extrêmement nombreux dans la Vieille Ville, ont quitté en hâte le secteur arabe pour rentrer chez eux. De même, les Arabes se trouvant dans le secteur juif ont immédiatement pris le chemin du retour.

A l'entrée de la Vieille Ville, les policiers ont effectué un filtrage sévère, arrêtant de nombreux suspects. La Vieille Ville elle-même a pris rapidement l'aspect d'une cité morte, avec ses rues désolées, les magasins fermant l'un après l'autre et les taxis à plaques arabes se faisant rares. Dans le même temps, les patrouilles israéliennes arrêtaient des dizaines de jeunes gens afin de les interroger.

Toutefois, ce repliement, sur elle-même de la population arabe de Jérusalem n'est certainement pas uniquement provoqué par la crainte des conséquences éventuelles de l'attentat. Vendredi est en effet le jour de repos et de prière de la majorité musulmane de la population. Quoi qu'il en soit, à Jérusalem et en Cisjordanie les Arabes paraissent convaincus que les Israéliens ne manqueraient pas de réagir sous peu, après les attentats de Zurich et de Jérusalem.

Cette impression, soulignent

les observateurs, est renforcée par la déclaration faite hier après-midi par M. Gideon Rafael, directeur général du ministère des affaires étrangères, laquelle, constituée à leurs yeux un avertissement dont on ne saurait sous-estimer la gravité.

"Les Etats arabes se trompent s'ils croient pouvoir se cacher derrière les terroristes et nous imposer unilatéralement le respect du cessez-le-feu", a indiqué M. Rafael, ajoutant que les Etats arabes qui n'ont pas le courage de se mesurer aux soldats israéliens sur le champ de bataille, préfèrent affronter les civils sur des terrains d'aviation ou des marchés.

"Peu importe, a-t-il poursuivi, le nom des organisations terroristes arabes. Elles constituent les forces irrégulières de l'Egypte, de la Jordanie, de l'Irak et du Liban. Ces forces irrégulières sont à l'origine de trois guerres et de trois défaites arabes. Le temps est venu pour les peuples arabes de se libérer de leurs libérateurs".

"Ces libérateurs, a conclu M. Rafael, qui ne sont en fait que des destructeurs, se vantent d'avoir la main longue, et de pouvoir nous atteindre à Athènes, comme à Jérusalem, à Gaza, comme à Zurich; mais qu'ils sachent que nous aussi avons la main longue, et pouvons frapper juste et loin".

SIR GEORGE

Suite de la page 3

cours duquel il dit avoir été forcé de signer un document relatif à l'affaire Anderson.

Les deux étudiants sont accusés d'avoir menacé le vice-principal, de l'avoir empêché de quitter son bureau et d'avoir conspiré pour l'amener à signer un document.

Le juge Raphaël Beaudette a remis l'enquête sur ces accusations au 28 février, pour que l'enquête préliminaire de Frederick devant le juge Emmett J. McManamy puisse se poursuivre.

Un étudiant de Sir George qui a participé à l'occupation de l'université a déclaré à la reprise de l'enquête de Frederick que durant l'occupation il "monieur d'un journal de la ville de New York" rendit visite aux étudiants et leur dit de "politiser" l'affaire.

Cet étudiant, Vaughn Dowie, âgé de 18 ans, a précisé que le reporter était venu à Montréal pour recueillir des informations en vue d'écrire un livre sur les insoumis (draft-dodgers) américains se trouvant au Canada.

Témoignant sous la protection du tribunal, Dowie déclara que le reporter ne s'identifia pas par la parole à l'occupation de l'université Columbia l'an dernier et manifesta sa surprise du fait que nous manquions de solidarité étudiante.

LIBÉRAUX

Suite de la page 3

mai, sept domaines seront étudiés de la façon suivante: un spécialiste fera un exposé préliminaire, un animateur dirigera une discussion et un troisième spécialiste tirera les conclusions qui se dégageront de l'exposé et de la discussion, le tout dans la perspective d'un Québec à majorité francophone dans une Canada devenu société post-industrielle à majorité anglophone.

Le vendredi 9 mai, Me Louis Sabourin, directeur du Centre de coopération internationale de l'université d'Ottawa et professeur de science politique et de droit public à Ottawa et à Québec, fera un exposé sur le thème "Le Québec et les autres". M. Claude Ryan du journal Le Devoir, animera la discussion qui aura lieu dans la matinée. M. Keith Spicer, rédacteur en chef adjoint du journal The Globe and Mail, tirera les conclusions.

Au cours de l'après-midi du 9 mai, M. Claude Forget, économiste, fera un exposé sur "Le Québec, la planification et l'aménagement du territoire". M. Michel Chevalier, directeur de l'Institut d'urbanisme de l'université de Montréal, fera de son côté un exposé sur l'aménagement du territoire. Une discussion s'en suivra qui sera animée par M. Guy Beaugrand-Champagne. Il appartiendra à Mme Livia Thur, économiste, de tirer les conclusions de cette discussion.

Après le dîner, il y aura conférence de M. Pierre Massé, qui sera présenté par M. Jérôme Choquette, député du comté d'Outremont.

Le 10 mai, M. André Raynault, conseiller économique du sous-ministre des Finances fédéral, fera un exposé sur le plein emploi. M. Douglas Fullerton, conseiller financier et spécialiste des emprunts obligataires, fera ensuite un exposé sur les investissements. M. Léon Mondoux, actuaire et vice-président de l'Assurance Mutuelle-Vie animera une discussion sur ces deux thèmes. M. Henri Mhun, économiste, tirera les conclusions.

C'est le thème de la jeunesse qui sera abordé au cours de l'après-midi avec un exposé de M. René Barbin, de la So-

ciété Radio-Canada; l'animatrice sera ensuite M. Denis Péloquin, président de l'Association générale des étudiants de l'université de Sherbrooke, pour l'année 1967-68. M. Robert Trempe, directeur de la jeunesse au CEGEP Bois-Boulogne, tirera les conclusions. M. Edgar Pisani, ancien ministre de l'agriculture de France, sera le conférencier de la soirée.

Le colloque abordera le thème de la cybernétique le dimanche matin. M. Jean Fortier, vice-président de la Société de mathématiques appliquées, Inc., fera un exposé sur la cybernétique et l'avenir du Québec. M. René Avon, conseiller en administration,

animera le débat. Les conclusions seront tirées par M. Louis Robichaud, directeur du Centre de traitement de l'information à l'université Laval de Québec.

Au cours de l'après-midi du 11 mai, le problème du Québec et de son agriculture dans la perspective d'une société post-industrielle sera étudié par M. Henri-Paul Proulx, secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs. M. Clément Montgrain, de la compagnie Alcan, animera la discussion. Les conclusions seront tirées par ce spécialiste de renommée mondiale des questions agricoles qu'est M. Edgar Pisani.

La fin de l'après-midi sera consacrée à l'étude du thème: "Le Québec et le Parlement de demain". M. Dale C. Thomson, politologue, fera l'exposé. Il participera à M. Vincent Lemieux, directeur du département de sciences politiques à l'université Laval de Québec, d'animer la discussion. Enfin, M. Gérard Bergeron, professeur au département des sciences politiques de la faculté des sciences sociales de l'université Laval de Québec, tirera les conclusions.

Un conférencier prestigieux dont le nom sera annoncé sous peu, prendra la parole dans la soirée du 11 mai.

Avis légaux - Avis publics - Appels

Jerzy Wojciech Grzebliszewski
Avis est donné que Dr Jerzy Wojciech Grzebliszewski, résidant à 4915, avenue Walkley, app. 12, en ville et district de Montréal, s'adresse à un lieutenant gouverneur en conseil afin d'obtenir le changement de son nom en celui de George Grzebliszewski-Combs.
Montréal, le 21 janvier 1969
27930-6-2-0

A. LEMIEUX CADEAUX INC.
A. LEMIEUX GIFT SHOPS INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie A. LEMIEUX CADEAUX INC., A. LEMIEUX GIFT SHOPS INC., demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, la permission d'abandonner sa charte.

BEAUCHEMIN, VALQUETTE & GÉRAVIA
Avocats

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 762-363

GERRY COHEN, 5140 MacDonal, CHARLES BALINSKY, 4850 Mira, RUBEN CORBIN, 2 Albion Rd., SIMON CORBIN, 5565 Robinson, tous des Cité et District de Montréal.

MORRIS LOBEL, 6501 Fern rd., Cité de Côte St-Luc, district de Montréal.

PANTELL INC., une corps politique et incorporé dument selon la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal.

GEORGE SCHREIBER, 225 ave Carlaw, Cité de Toronto, Province d'Ontario.

Demandeurs
-vs-

OBIE SHAW, gentilhomme de la Cité de Columbus, Etat d'Ohio, un des Etats Unis d'Amérique, et y faisant affaires au 100 est rue Broad, suite 1405; et Al.

Défendeur:

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur OBIE SHAW, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 19 février 1969
MARIUS D'AMOURS
Protonotaire C.S.M.

Mes MEYEROVITCH, LEVY & GOLDSTEIN, Avocats, 1255 rue University, suite 900, Montréal, P.Q., Procureur des demandeurs.

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 15-129 ex-parte

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Propriétaire
-vs-

ALFRED BRAHMI, autrefois résidant et domicilié au 967, 100ème Avenue, à Ville de Laval, district judiciaire de Montréal.

Débiteur

AVIS

PAR ORDRE DE LA COUR:

Avis est donné à ALFRED BRAHMI, débiteur selon un jugement de la Cour Supérieure, pour le district de Montréal dans le dossier numéro 15-129, que l'avis de 60 (soixante) jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Prototaire. Ledit Avis de 60 (soixante) jours concerne: "UN certain emplacement ayant front sur la 100ème, Avenue, à Ville de Laval, connu et désigné comme étant la subdivision Mille Quatre-Vingt-Quatre du lot original Soixante-Six, (66-1094) des Plan et Livre de Renvoi officiels de la Paroisse St Martin. Avec la résidence érigée portant les numéros civiques 967 et 969 de la 100ème, Avenue, Ville de Laval, district de Montréal. Selon cet Avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 (soixante) jours de la date du premier des Avis, LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut. Une copie de l'Avis de 60 (soixante) jours a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal, ce 19ième jour de février 1969

MARIUS D'AMOURS,
Protonotaire Cour Supérieure, Montréal

Me LUCIEN LACHAPPELLE, Avocat, 5971, rue St-Hubert, Montréal, P.Q., Procureur de la Propriétaire.

AVIS

Avis est par les présentes donné en vertu de l'article 1571 (d) du Code civil de la province de Québec que Sylvester Petroleum Inc. ayant sa place d'affaires à Laval des Rapides, district de Laval, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à Murphy Oil Québec Ltd., 5075 rue de Sorrel, Montréal, Québec, à titre de garantie par acte dument enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 17ème jour de février 1969 sous le numéro 267881.

MURPHY OIL QUEBEC LTD.

Canada,
Province de Québec,
Ville de Saint-Bruno
de Montarville.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une assemblée du conseil de la ville de Saint-Bruno de Montarville, tenue le 17 février 1969, un règlement portant le no. 596 a été adopté relatif à un amendement au règlement numéro 290 de façon à ce que la zone RA/C 11 soit annulée et qu'elle soit remplacée par la zone RA/C 11-1 et que les zones RC 11 et PA 31 soient annulées.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu le lundi 3 mars 1969 entre 19 et 20 heures afin de voter en faveur ou contre ledit règlement.

DONNE en la ville de Saint-Bruno de Montarville, ce vingt et unième jour du mois de février, mil neuf cent soixante-neuf (1969)

Le greffier,
Roland Colombe

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DU QUEBEC

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHE-TEES adressées au Surveillant des appels d'offres, Ministère des travaux publics du Canada, 2085 ave. Union, 20ième étage, Montréal 111 (P.Q.) et portant la mention: "SOUMISSION POUR

STE-FOY, QUEBEC, (P.Q.) CONSTRUCTION D'UN EDIFICE FEDERAL

seront reçues jusqu'à 15 heures (heures de Montréal) LE MERCREDI 26 MARS, 1969.

On peut se procurer les documents de soumissions sur dépôt de \$250, sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du ministère aux adresses suivantes:

GARE MARITIME CHAM-PLAIN, ANSE AU FOULON, QUEBEC 2, (P. Q.) et 2085 AV. UNION, CHAMBRE 2000, MONTREAL 111, (P.Q.)

On pourra examiner les plans devis et autres documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs suivants:

675 AV. MARGUERITE BOURGEOIS, QUEBEC 6, (P. Q.) 4970 PLACE DE LA SAVANE, MONTREAL 308, (P. Q.) également à nos bureaux de district situés:

GARE MARITIME CHAM-PLAIN, ANSE AU FOULON, QUEBEC 2, (P. Q.) 1631 RUE DELORMIER, MONTREAL 133, (P. Q.)

Le dépôt sera remis dès que les documents de soumissions seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décauchage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSES DU QUEBEC 1. Bétou prémodulé, 2. Gicleurs automatiques - 3. Plomberie - Chauffage, 4. Ventilation - Les sous-entrepreneurs pour les travaux, Climatization, 5. Electricité doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau des soumissions déposées du Québec à:

675 AV. MARGUERITE BOURGEOIS, QUEBEC 6, (P. Q.)

au plus tard à 15 heures (heure de Montréal) LE MERCREDI 19 MARS/69 conformément au document "Procédure et Principes canadiens types régissant les bureaux de soumissions déposées lors des projets du Gouvernement Fédéral", première édition, 22 mars 1963

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret
Surveillant des appels d'offres
Région du Québec
MONTREAL, (P. Q.) 69/108

AVIS

Avis est donné, par ces présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code civil de la Province de Québec qu'un contrat de vente, cession et transport, à Affiliated Factors Corp., de toutes les créances présentes et futures, payables à Jabil Créations Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, le 19e jour de février, 1969, sous le numéro 2119350. Le 20 février 1969, Affiliated Factors Corp.

COTE ST. LUC AND SILVERSON HOLDINGS INC.

AVIS D'APPLICATION POUR PERMISSION D'ABANDONNER LA CHARTE

AVIS est par les présentes donné que COTE ST. LUC & SILVERSON HOLDINGS INC., une corporation dument incorporée en vertu de la loi des compagnies de Québec qui a son bureau principal dans les cité et district de Montréal demandera la permission d'abandonner sa charte en vertu de la loi des compagnies de Québec.

Montréal, le 20ième février 1969.

COTE ST. LUC & SILVERSON HOLDINGS INC., TINKOFF, SEAL, SHAPOSNIK & MOSCOWITZ
Procureur de la requérante
2015 rue Drummond
Montréal, Québec

AVIS

Jugement rendu dans la Cour supérieure par l'honorable Paul Miquelon, J.C.S., à Québec, le vingt-et-unième jour de février 1969.

LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la Province, REQUERANT

JUGEMENT SUR REQUETE POUR INJONCTION:

Nous décrétons l'émission d'une injonction qui restera en vigueur jusqu'au 11 mai 1969.

ENJOIGNONS à l'Association des congrégations des écoles catholiques du district de Montréal Inc., au Syndicat national des employés de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CSN), aux officiers, agents et membres desdits syndicats, de n'inciter personne à faire la grève et de contremander tout ordre de grève; ENJOIGNONS aux dits syndicats, à leurs officiers et agents, s'il y a lieu, d'ordonner sans délai et sans détour, aux membres desdits syndicats, de retourner au travail et de leur communiquer la présente ordonnance, s'ils ont quitté le travail;

ENJOIGNONS à tous les salariés au sens du code du travail à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal, de ne pas faire la grève, de ne pas inciter personne à faire la grève et de demeurer au travail, ou, s'il y a lieu, de retourner immédiatement au travail;

AUTORISONS le requérant à faire signifier en dehors des heures légales la présente ordonnance, par le ministère de tout huissier, sans qu'il soit nécessaire pour ce dernier d'être porteur de l'original, d'exhiber le dit original et de faire rapport à l'endos d'icelui;

AUTORISONS tout huissier instrumentant à faire la signification aux syndicats ci-dessus mentionnés, à leurs bureaux en laissant copie de la présente ordonnance à une personne raisonnable en charge dudit ou desdits bureaux et, à défaut, en déposant copie soit dans la boîte aux lettres, soit sur le seuil de la porte;



● Viens de paraître, aux éditions Fides, le premier ouvrage de la nouvelle collection "Dossiers de cinéma". M. Gérard Bertrand, directeur général de l'Office national du film, était le président d'honneur de ce lancement. La collection est dirigée par M. Léo Bonnevillie, bien connu dans les milieux cinématographiques montréalais. Le premier dossier comprend l'analyse détaillée de quinze courts métrages canadiens. Chaque film est étudié sous différents aspects et chaque étude est complétée par des interviews avec le réalisateur, une filmographie, une bibliographie et des suggestions de recher-

ches et de travaux pratiques, sans oublier de nombreuses illustrations qui renvoient à des photographies du film. Chaque analyse offre l'avantage d'étudier le cinéma par le cinéma, en référence directe avec l'œuvre d'un réalisateur de chez nous. Ce choix permet au professeur d'obtenir facilement les films étudiés. De plus, il oriente les jeunes vers le cinéma canadien. Sur notre photo, on aperçoit, dans l'ordre habituel, M. Gérard Bertrand, le père Paul-A. Martin, directeur des éditions Fides, et M. Léo Bonnevillie.

(Photo Le Devoir par Keystone)

Quatre hommes sont détenus Une fraude de \$100 millions

Quatre hommes sont détenus par la police de Montréal relativement à une fraude de valeurs mobilières de l'ordre de \$100 millions dont l'ampleur s'étendrait à tout le continent. Ils seront inculpés de possession récente d'obligations volées et de fraude pour une valeur de \$500.000 chez des courtiers. Ces arrestations ont été faites après plusieurs mois d'enquête par la division des fraudes de la police de Montréal, la Gendarmerie canadienne et la Sûreté du Québec.

Les quatre détenus n'ont pas été identifiés, mais ils sont domiciliés à Montréal, Dollard-des-Ormeaux, Laval et Saint-Laurent, ont révélé les limiers.

Ces arrestations sont survenues au cours d'une enquête faite dans la "banque canadienne" de cette organisation dont le centre serait sis aux États-Unis.

On pense que 10 p.c. des \$100 millions de certificats volés aurait été distrait vers le Canada pour y financer

l'organisation du crime. Des mandats d'arrestation ont été émis pour plusieurs autres personnes dans cette affaire.

Un des suspects est présentement détenu à Vancouver, où d'autres accusations pèsent sur lui. Il devrait être remis à la police de Montréal au début de mars.

D'après les limiers canadiens et américains, la découverte des disparitions de certificats est survenue quand la commission américaine des valeurs mobilières ordonna à des courtiers de procéder à des vérifications internes.

On s'aperçut alors que des certificats avaient été retirés des voûtes des courtiers, mis en circulation à travers un long et complexe réseau de ventes et d'échanges et même utilisés comme garanties collatérales pour négocier des prêts et d'autres affaires.

Un des courtiers, chez qui un nombre considérable de certificats étaient disparus, dut même suspendre les activités de quelque 200 représentants et fermer dix bureaux

régionaux pendant la mise à jour de ses livres.

Les méthodes utilisées par les fraudeurs n'ont pas encore été établies.

Les quatre hommes arrêtés à Montréal sont soupçonnés d'avoir utilisé les certificats comme dépôts pour des ventes locales ou comme garanties collatérales auprès des banques.

L'enquête dans cette affaire serait loin d'être terminée.

Nominations

OTTAWA (PC) — Le ministre de la justice, M. John Turner, a annoncé hier la nomination de quatre nouveaux juges au Québec.

Il s'agit de Me Jean Turgeon, de Québec, qui devient juge puîné de la Cour du banc de la reine de Québec, de Me Rejane Laberge-Colas et de Me Léon Lalonde, tous deux de Montréal et de Me Guy Mathieu, de St-Jérôme, tous trois nommés juges puînés de la Cour supérieure pour le district de Montréal.

Dans une communication du ministère, on signale que c'est la première fois dans l'histoire légale canadienne qu'une femme est nommée juge d'une cour supérieure du pays.

Nouveau directeur des relations industrielles à Laval

QUÉBEC (PC) — Le recteur de l'université Laval, Mgr Louis-Albert Vachon, a annoncé la nomination de M. Jean-Paul Deschênes au poste de directeur du département des relations industrielles de la faculté des sciences sociales à Laval. Il remplace à ce poste M. Jean-Réal Cardin, qui a accepté, il y a quelques semaines, de nouvelles responsabilités au sein de la commission de la réforme de l'université.

Les syndicats invitent le président de la CECM à la table de négociations

Les présidents des trois syndicats (CSN) représentant les 2.400 employés de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont fait parvenir hier après-midi un télégramme au président de la CECM, M. André Gagnon lui demandant de se rendre immédiatement à la table de négociations pour faire en sorte que les deux parties en viennent à une entente d'ici lundi soir sur le renouvellement des conventions collectives.

On sait que la grève doit être déclenchée mardi matin, le 25 février, s'il n'y a pas entente. Après plus de huit mois de négociations, le président de la CECM ne s'est pas encore présenté lui-même à la table de négociations, dit la partie syndicale, qui ajoute que l'attitude du porte-parole patronal, M. Aimé Campeau, directeur du service des relations industrielles de la CECM, a été

Un colloque sur "Québec... demain" Les libéraux invitent les intellectuels à participer à leur "cheminement critique"

Le colloque de mai du parti libéral du Québec réunira des spécialistes canadiens, américains et européens pendant quatre jours à la Maison Montmorency, près de Québec.

C'est ce qu'a annoncé hier après-midi M. Jean Lesage, chef du parti libéral du Québec, M. Pierre Laporte, leader parlementaire de l'Opposition et chargé par M. Lesage d'organiser ce colloque, a donné les noms des invités et expliqué les sujets qui seront abordés au colloque. Étaient présents à cette conférence de presse, de nombreux députés libéraux et un certain nombre de participants au colloque de mai.

M. Lesage a déclaré que le thème général de ce colloque sera "Québec... demain".

"Nous avons décidé, a affirmé M. Lesage, de nous tourner résolument vers l'avenir et d'aborder, en compagnie des meilleurs spécialistes, l'étude des grands problèmes que la collectivité québécoise devra affronter lorsque notre pays, le Canada, fera partie des sociétés post-industrielles. Jean-Jacques Servan-Schreiber, dans son ouvrage intitulé "Le défi américain", rapporte en effet que le centre de recherche américain Hudson Institute a établi que, dans trente ans, quatre nations seulement feront partie des sociétés post-industrielles: les États-Unis, le Japon, le Canada et la Suède".

"Dans cette perspective, a déclaré M. Lesage, une question fascinante se pose immédiatement à l'esprit: quelles seront les conséquences, pour notre collectivité nord-américaine de culture française, de la mutation qui transformera en société post-industrielle le Canada, majoritairement de culture anglaise? C'est pourquoi le thème général de ce colloque sera "Québec... demain".

M. Lesage a signalé d'autre part que toute considération partisane sera exclue de ce colloque. "Nous voulons, a-t-il souligné, écouter ce que les spécialistes ont à nous dire. Aucun d'eux n'est un militant du parti libéral du Québec. Il se peut fort bien que certains d'entre eux fassent valoir des points de vue qui ne correspondent pas aux prises de position exprimées dans le programme actuel du parti libéral du Québec. Nous n'hésiterons pas éventuellement à revoir notre programme afin qu'il corresponde aux orientations nouvelles que nous pourrions prendre à la suite de ce colloque".

M. Lesage a enfin déclaré que le colloque de mai doit être considéré comme étant un exercice de réflexion sur l'avenir, exercice auquel les députés, les principaux chefs de file du P.L.Q. et des observateurs participeront activement.

"Ces quatre journées, a affirmé M. Lesage, sont destinées à nous sensibiliser, ainsi que la population en général, aux conditions dans lesquelles nous serons éventuellement amenés à oeuvrer au cours des prochaines années. Le colloque de mai sera d'un niveau élevé, et nous voulons qu'il en soit ainsi, car il y va de l'orientation qui doit être donnée à l'avenir du Québec".

M. Laporte a énuméré de son côté les grands sujets qui seront abordés au cours du colloque de mai. Ce seront: le Québec et les autres; le Québec, la planification et l'aménagement du territoire; le Québec, le plein emploi et les investissements; le Québec et la jeunesse; le Québec et la cybernétique; le Québec et l'agriculture dans une société post-industrielle; le Québec et le Parlement de demain.

Le leader parlementaire de l'Opposition a indiqué qu'environ 150 personnes seront admises au colloque de mai. Il a signalé que les travaux préparés par les participants au colloque de mai seront publiés par la suite.

"Les conclusions du colloque de mai, a déclaré M. Laporte, nous permettront d'établir le cheminement critique de notre activité politique pour une génération".

Chaque soir un conférencier de notoriété mondiale abordera un sujet fondamental dans une perspective d'avenir. Le P.L.Q. est déjà assuré de la présence de M. Pierre Massé, à qui la France doit sa planification, et de M. Edgar Pisani, l'un des hommes politiques français les plus courageux et les plus progressistes. Il est probable que des personnalités américaines de grande envergure prendront aussi la parole au colloque de mai.

D'autre part, au cours des journées du 9, 10 et 11

Suite à la page 2



Pierre Massé



Edgar Pisani

M. Trudeau chez les étudiants libéraux

Quelque 250 délégués étudiants représentant 50 clubs libéraux de toutes les parties du Canada ont assisté hier soir à l'ouverture du congrès annuel de la Fédération canadienne des étudiants libéraux. Les assises prennent fin dimanche.

L'orateur invité était M. David Sheard, ancien président du conseil étudiant de l'université de la Saskatchewan, campus de Regina.

Les étudiants libéraux ont choisi cette année de discuter de la place de l'étudiant dans la société et de la place du Canada dans le monde d'aujourd'hui.

Le premier ministre Trudeau assistera à un déjeuner, dimanche; ce sera la première fois qu'il rencontrera des militants libéraux venant de toutes les parties du pays depuis son accession à la tête du gouvernement. Au cours de

l'après-midi, il participera à un forum.

Des membres du cabinet et des députés aux Communes seront invités à participer aux discussions.

Les professeurs et les étudiants qui prendront la parole au cours du congrès fréquentent huit campus universitaires. Il s'agit des professeurs Stephen Clarkson et Keith Spicer, de Toronto; du professeur Paul Lin, de McGill; de Mark Starowicz, rédacteur du McGill Daily; de Peter Warrian, président de l'Union canadienne des étudiants; de Richard Bastien de l'université de Montréal; de Steve Langdon, président de l'union des étudiants de l'université de Toronto; de Stewart Essery, de l'université du Manitoba; de Brian Smith et Herschell Ezrin, de l'université Carleton; de John Varley, de l'université Waterloo Lutheran et de Michel Trudeau de l'université Kent.

Sir George Williams Plan de destruction écrit de la main de Fredericks?

Un expert en écritures, le Dr Rosario Fontaine, a déclaré hier qu'un document contenant un projet de destruction des ordinateurs de l'université Sir George Williams a été écrit par Kennedy J. Fredericks, un étudiant des Caraïbes.

Appelé à rendre témoignage à l'enquête préliminaire de Fredericks, le Dr Fontaine a dit au tribunal qu'il a relevé dans les documents versés au dossier environ six marques d'identification qui lui ont permis d'en venir à la conclusion que l'étudiant de 29 ans, originaire de la Grenade, en est l'auteur.

Le Dr Fontaine dit avoir comparé des échantillons de l'écriture de Fredericks avec celle des documents qui furent trouvés dans une serviette au neuvième étage de l'université, le 11 février, peu après les événements qui se sont soldés par des dégâts évalués à \$2 millions.

Fredericks est accusé de conspiration pour allumer un incendie et causer des dégâts à la propriété. Les mêmes accusations pèsent sur 58 autres hommes et 30 femmes dont l'enquête préliminaire a été fixée mercredi prochain. Dix des prévenus, y compris Fredericks, n'ont pu obtenir de cautionnement.

La serviette contenant les documents a été trouvée par Warren Duplessis, professeur à Sir George, qui a déclaré dans son témoignage l'avoir remise aux autorités de l'université à 20h00 le 11 février. Le témoin a ajouté qu'il avait, en présence d'un autre professeur, lu l'un des documents qui commençait ainsi: "Mon nom est Kennedy J. Fredericks, Omowale pour les gens de race noire..."

Le Dr Fontaine a dit dans son témoignage qu'il étudie les écritures depuis 45 ans et qu'il a la conviction que d'autres documents de la serviette ont aussi été écrits par Fredericks, y compris celui contenant la déclaration suivante:

"Nous nous attendons à de l'action au 12^e étage, par conséquent vous vous occuperez des ordinateurs — les Noirs à l'intérieur et les Blancs dans les couloirs".

L'un des documents porte une note que le Dr Fontaine dit ne pas avoir été écrite par Fredericks. C'est la question suivante: "Une fois à l'intérieur, qu'est-ce qu'il y a à faire?"

Le Dr Fontaine affirme d'autre part que la réponse à cette question a été écrite par Fredericks. La voici:

"Assoyez-vous. Ne touchez à rien, mais si la police chauffe alors détruisez toutes les machines. Assurez-vous que, dès que l'un est arrêté, tous doivent être arrêtés".

Fredericks est l'un des six qui accusent le professeur de biologie Perry Anderson de donner de basses notes aux Noirs et de les appeler par leur nom de famille, plutôt que par leur prénom comme il le faut pour les Blancs.

Des dix prévenus qui n'ont pu obtenir de cautionnement, sept, y compris Fredericks, viennent des Caraïbes.

La reprise de l'enquête préliminaire de Fredericks a été retardée d'une heure et plus, hier, car Fredericks et un autre étudiant des Caraïbes, son bureau le 22 janvier et au

ont dû se présenter devant un autre tribunal, sous d'autres accusations portées celles-là par John W. O'Brien, vice-principal de l'université.

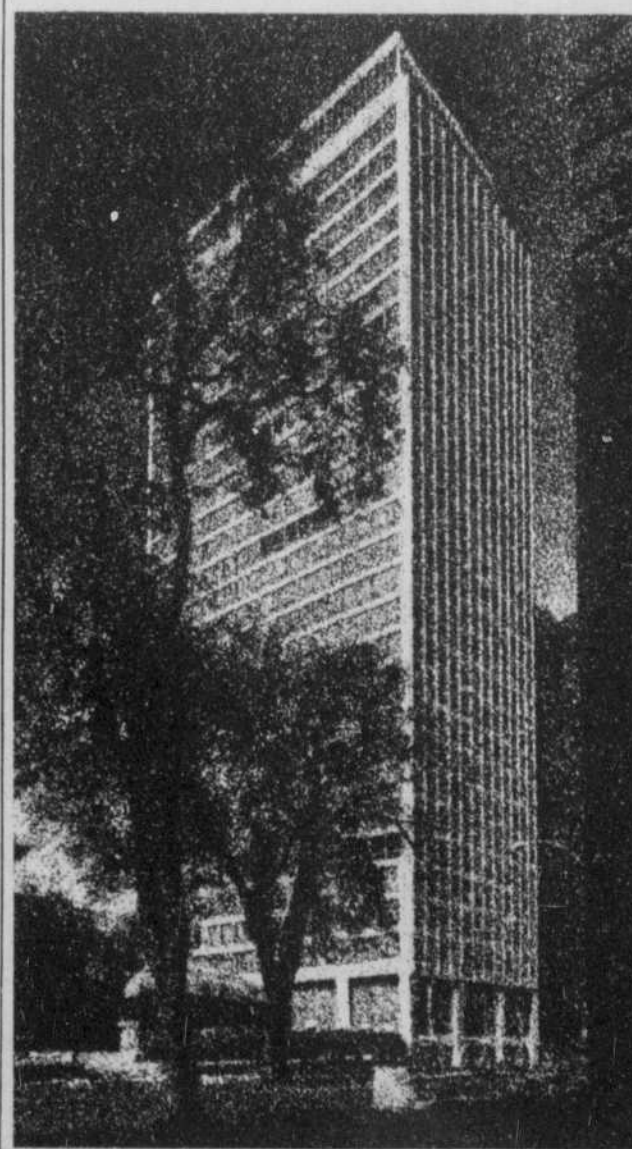
M. O'Brien a porté ces accusations à la suite d'un incident qui se serait passé dans son bureau le 22 janvier et au

Suite à la page 2

le CARTIER

La meilleure adresse en ville

Le seul immeuble de rapport vraiment luxueux du centre-ville. Chaque appartement est le summum de l'élégance.



Loyer: \$265 ou plus - une chambre à coucher, \$330 ou plus - deux chambres à coucher. Studios et grands appartements également disponibles.

Venez voir ce qui s'est fait de mieux dans le domaine de l'habitation en plein cœur de la ville - demandez au portier de s'occuper de votre voiture lors de votre visite.

Bureau de location: de 10 h à 20 h en semaine, de 11 h à 18 h le samedi, de midi à 18 h le dimanche.

1115 rue Sherbrooke ouest, angle Peel
Téléphone: 845-0422



Montreal Trust

INTER CONTINENTAL

Tours et Voyages

2118 est rue Jean-Talon
729-5264



VIVEZ DES JOURS HEUREUX
AU PARADIS HAWAÏEN

Soirée de films sur Hawaii
Pour informations 271-6900

Départ le 7 mars

16 jours à partir de Montréal, 15 nuits tout compris.
Par jet aller retour.

\$525. PAR PERSONNE
TOUT COMPRIS

Autres départs tous les deux vendredis

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred
Gagliardi
6900, RUE SAINT DENIS
271-6900

MONDIAL
AVIOMAR
445 O. RUE JEAN TALON
274-7595

M. Edouard Gagnon, p.s.s., évêque de Saint-Paul, Alberta

La délégation apostolique annonce que sa sainteté Paul VI a nommé évêque du diocèse de Saint-Paul, Alberta, Monsieur l'abbé Edouard Gagnon, supérieur provincial de la Compagnie de Saint-Sulpice au Canada. Né à Port-Daniel en Gaspésie, le 15 janvier 1918, et ordonné prêtre le 15 août 1940, Monsieur Gagnon est supérieur des Sulpiciens du Canada depuis juillet 1966.

LIBRAIRIE
TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest
844-6571

Dans la jungle fiscale

Les difficultés que soulève le partage fiscal au Canada ont été soulignées de façon particulière depuis deux semaines, non seulement à l'occasion de la conférence constitutionnelle, mais aussi à la conférence sur le transport urbain tenue à Toronto, et dans d'autres interventions. Il est évident que le droit de lever des impôts devrait être assorti aux responsabilités des divers gouvernements, et que le partage des pouvoirs devrait commander le partage fiscal.

A propos de l'escalade désordonnée des impôts et de ce qu'on a appelé la loi de la jungle, M. Trudeau disait dans son interview télévisée du 16 février que le gouvernement fédéral a coupé ses dépenses depuis plusieurs années tandis que les provinces augmentent les leurs, et que s'il y a une jungle c'est parce que les provinces ne contrôlent pas assez leurs dépenses.

M. Bertrand avait déjà répondu par l'argument que toutes les provinces invoquent: l'argent va à Ottawa et les provinces ont les responsabilités les plus onéreuses; le premier ministre du Québec concluait qu'il ne faut pas donner les droits au gouvernement qui a l'argent, mais plutôt que l'argent aille là où sont les droits, les pouvoirs et les responsabilités.

M. Trudeau a accepté le principe d'une révision du pouvoir de dépenser des divers gouvernements, mais en attendant cette réforme il veut continuer d'utiliser le pouvoir de dépenser du gouvernement central pour égaliser les revenus à travers le pays. Ce processus d'égalisation peut prendre plusieurs formes qui sont plus ou moins appropriées. La péréquation qui établit un certain équilibre entre les revenus des provinces est acceptée, et si Ottawa s'en tenait à cela il n'y aurait guère de débat. Mais M. Trudeau estime que l'égalisation opérée par le gouvernement fédéral doit porter aussi sur des lois sociales, comme l'assurance-hospitalisation ou l'assurance-maladie.

Ottawa sort alors de son domaine et intervient dans des questions de compétence provinciale. M. Trudeau demande aux provinces de dépenser moins, mais les programmes à frais partagés dont le gouvernement central prend l'initiative, et qu'il impose en quelque sorte en offrant des subventions conditionnelles aux provinces, sont des sources de dépenses que plusieurs provinces n'acceptent que malgré elles.

De plus, lorsque le gouvernement central utilise les programmes à frais partagés pour égaliser les revenus, il suscite des difficultés. M. Roberts s'est plaint que dans le programme d'assurance-maladie, Ottawa établit une nouvelle forme de péréquation; les subventions fédérales sont calculées selon la moyenne nationale des frais médicaux, de sorte que les provinces riches paient proportionnellement plus que

leur part au profit des provinces moins prospères. L'Ontario accepte la péréquation proprement dite, comme la part qu'il doit payer dans l'égalisation des revenus des provinces, mais convient-il de répéter l'opération dans le programme d'assurance-maladie?

La formule de péréquation qui au début ne portait que sur les impôts sur le revenu, a été améliorée au cours des dernières années, et l'on s'est efforcé d'y inclure l'ensemble des revenus fiscaux des provinces afin d'assurer un équilibre plus précis. Mais il reste des progrès à accomplir dans cette voie. M. Robert Bourassa signalait au début de cette semaine deux lacunes dont le Québec devrait réclamer la correction.

Pour établir la péréquation, on tient compte de dix-huit sources de revenus des provinces; toutefois, dans ce calcul on ne prend que les résultats bruts sans mesurer l'effort fiscal relatif des diverses provinces. Ainsi, au Québec, la taxe de vente provinciale est de 8 pour cent, fardeau plus élevé que dans d'autres provinces, et notamment qu'en Alberta où cette taxe n'existe pas. Le gouvernement fédéral demande aux provinces de taxer elles-mêmes leurs contribuables; celles qui s'imposent un fardeau fiscal plus lourd ne devraient pas être pénalisées par une perte correspondante de péréquation. La richesse réelle des provinces en matière fiscale doit être mesurée de façon plus nuancée.

Une autre amélioration devrait être apportée. Le chômage diminue les revenus des provinces et ces pertes sont d'autant plus fortes que le taux du chômage est plus élevé. La différence entre les revenus normaux et ceux qui résultent d'un taux de chômage particulièrement élevé, comme c'est le cas du Québec dans le moment, devrait être compensée par la péréquation.

C'est toujours le même contribuable qui paie les impôts et l'on pourrait avoir l'impression à première vue que toutes les taxes s'additionnent purement et simplement; mais la situation est plus complexe. Ainsi que l'a rappelé le maire Drapeau dans sa causerie télévisée du 10 février, les municipalités paient les taxes de vente aux deux gouvernements supérieurs sur les articles qu'elles achètent, et en particulier sur les matériaux qu'elles utilisent dans leurs travaux publics.

Pour la construction du métro de Montréal, les taxes de vente ont atteint \$13.4 millions, soit une majoration de 19 pour cent du coût des matériaux. La ville paie aussi des taxes sur l'essence qu'elle achète, et on a souvent réclamé une exemption à ce sujet. On peut donc dire que les taxes foncières imposées aux propriétaires et les taxes locatives, qui sont destinées à solder

des dépenses de services municipaux, servent en partie à grossir les recettes des gouvernements supérieurs dans la mesure où les taxes de vente payées par les villes proviennent des impôts fonciers.

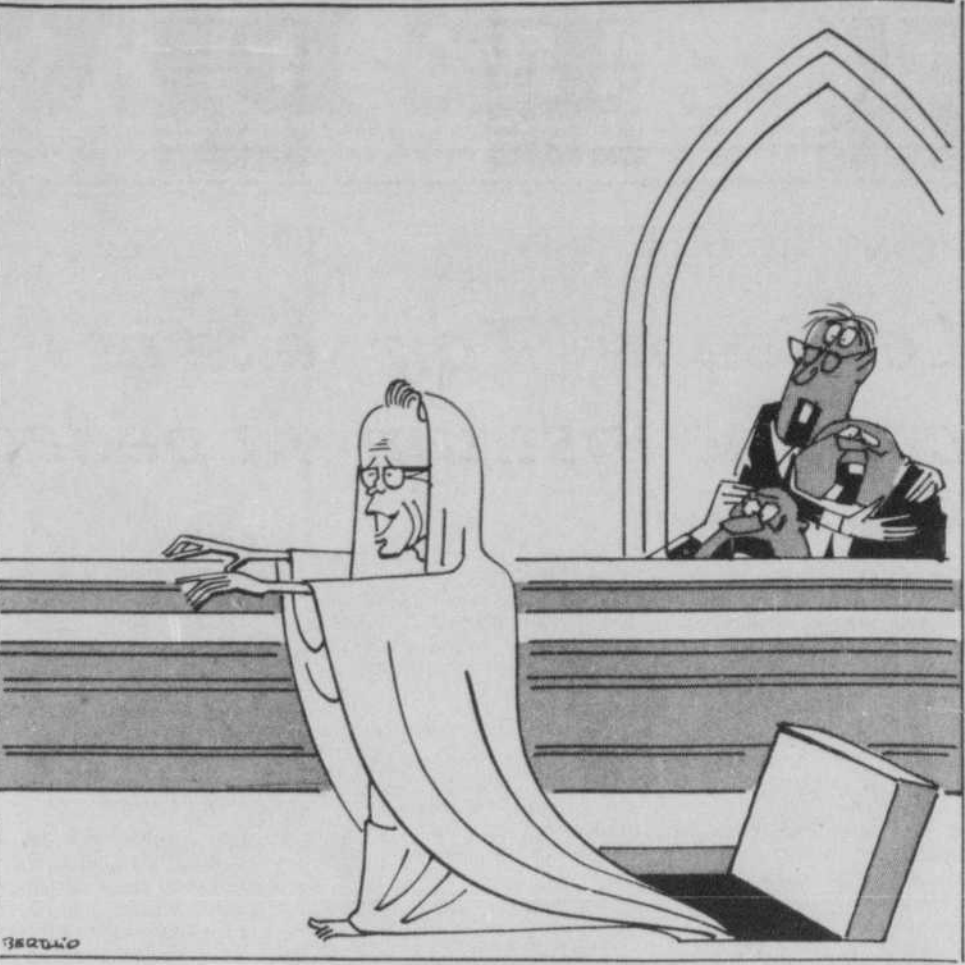
Il est vrai qu'en contrepartie, les municipalités reçoivent une part des taxes de vente prélevées par la province; ces taxes de vente sont évidemment payées par les mêmes contribuables, mais on ne peut pas dire que les villes y ont un droit prioritaire même si elles sont perçues chez elles. C'est indiscutable qu'une ville comme Montréal doit s'imposer des dépenses considérables pour les services nécessaires, au fonctionnement des entreprises commerciales. Mais il est non moins évident que la province doit effectuer dans les régions moins développées des dépenses supérieures au rendement des impôts qu'elle y perçoit, et que l'équilibre ne peut être obtenu qu'en puisant dans les secteurs plus prospères, comme les villes importantes.

Des réformes s'imposent tout d'abord dans le partage fiscal entre Ottawa et les provinces, ce qui permettrait à ces dernières de mieux remplir leurs obligations, notamment à l'égard des villes. Il faudra aussi corriger la fiscalité dans le domaine scolaire, en particulier dans la région de Montréal où l'impôt foncier des compagnies et des particuliers représente environ 80 pour cent des budgets scolaires, ce qui est excessif. Il faudrait qu'une part plus considérable de l'impôt foncier serve aux services municipaux proprement dits.

Cependant, l'une des grandes causes des difficultés financières de Montréal, c'est que notre ville doit assumer seule des dépenses dont toute la région métropolitaine profite. La gestion régionale des grands services urbains, qui sont de leur nature inter-municipaux, serait plus efficace et plus économique, car on éviterait des duplications. Elle aurait aussi pour effet de répartir plus équitablement les coûts en fonction des services rendus et de la capacité de payer des contribuables.

La réforme de la constitution canadienne peut exiger beaucoup de temps. Il serait sage de ne pas attendre un accord là-dessus avant de corriger les anomalies les plus évidentes de notre fiscalité. M. Benson a annoncé mardi la publication d'un livre blanc sur la réforme de l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers. C'est une bonne nouvelle s'il s'agit de donner suite à certaines recommandations du rapport Carter dans ce domaine. Mais le gouvernement central devrait accorder une haute priorité à la décentralisation fiscale, afin que les provinces et les villes puissent remplir leurs fonctions; cela vaudrait bien mieux que de vouloir tout diriger d'Ottawa.

Paul SAURIOL



La résurrection de T.C. Douglas, chef du nouveau parti fantomatique

LIBRE OPINION

L'illogisme des contestataires à la faculté de philosophie

par un groupe d'étudiants (1)

Conscience du peuple, la contestation se donne pour but d'éclairer et d'éveiller les endormis d'une société capitaliste. Société déchuée où le monde s'achète avec de l'Argent, où l'essentiel de l'homme est sacrifié au prix d'artificiels besoins que crée la publicité. Nous vivons dans une société où tout fonctionne avec la piastre au bout des doigts: ainsi nous entrons dans par le politicien le plus compétent, mais par celui qui possède la plus grosse caisse électorale; ainsi nous subissons la pression de commanditaires multiples, ridicules, qui inventent une nécessité absurde chez le spectateur afin de le détourner de valeurs vitales; ainsi nous entrons dans cette société, payant taxes et impôts, pour un système d'étatisation où personne ne sait au juste pour quoi il paie et dans quelle mesure s'exerce un contrôle juste de ce placement financier.

Mais que dénonce enfin la contestation? Elle proteste contre une manipulation radicale de cette dite société capitaliste. Manipulation qui, en faisant dévier l'homme vers des besoins artificiels par rapport auxquels s'exerce une liberté artificielle, l'occupe à des choses banales afin que son énergie ne se déploie pas pour une cause qui irait à l'encontre de cette société érigée. Voilà ce que dénoncent les contestataires, ce qu'ils rejettent au fond de toute action révolutionnaire. S'ils se heurtent à l'autorité et s'y opposent, c'est en vue de cette seule fin. S'ils manifestent en cherchant à entraîner tous les autres derrière eux, c'est en vue de cette seule fin.

La contestation manipulation à son tour

Mais là où la contestation devient aussi absurde que la société qu'elle conteste c'est dans son action. La contestation proteste contre la manipulation d'une société, mais dans l'exercice même de son activité elle manipule les gens non entrés dans son groupe. Elle procède par travestissement, elle voile les véritables raisons sous des pseudo-raisons. Elle peut prendre un fait extrêmement minime et le grossir exagérément pour rassembler le plus de gens possible autour d'elle. Et cela pour arriver à ses fins: mobilisation de toute activité par le moyen de la grève.

Ainsi en Philosophie, les étudiants protestent contre le principe de la liste de lecture (qui restait cependant ouvert à toute modalité) afin de réaliser une grève indéfinie (2). Pour avoir nous-mêmes participé aux assemblées générales, nous savons tous les détours qu'on prend pour entraîner les étudiants. On brime la liberté de la même façon que le fait la société capitaliste. On met un choix là où n'existe aucun choix: pourquoi opposer à un certain savoir un engagement social québécois? Les deux sont-ils vraiment incompatibles?

Le mythe du Savoir abstrait

Bien sûr, pour les rendre incompatibles, les contesta-

taires parlent d'un Savoir abstrait afin de pouvoir l'opposer à une Action concrète. Nous, nous disons et croyons que le Savoir est abstrait en autant qu'on veut bien soi-même le rendre abstrait et qu'on ne peut rendre responsable le professeur pour s'en laver les mains. Tant qu'on y met du personnel et qu'on entre en dialectique avec une oeuvre, cette oeuvre ne devient plus alors que pure abstraction, mais elle participe à une action concrète, à une démarche réelle. Et cette façon de considérer le Savoir n'entre aucunement en contradiction avec un engagement politique, avec une réflexion sur une réalité typiquement québécoise. Au contraire, elle permet de faire siennes la pensée et la situation d'un auteur pour l'intégrer dans une autre réalité ou du moins la comparer.

En ce sens, nous sommes anti-contestataires car nous trouvons les motifs de la contestation tout à fait illogiques. Nous ne disons pas que leur but soit faux ou mauvais. Nous disons que leur moyen n'aboutit à rien. Nous ne croyons pas que la violence et l'anarchie soient des réponses à une société capitaliste qui manque les vraies valeurs. Nous croyons que c'est en incarnant dans sa vie propre les vraies valeurs, c'est en témoignant de ses convictions sans jamais les imposer aux autres que l'on parvient à faire valoir ce que l'on croit. Bien sûr, tout le monde s'élève au nom de la démocratie qui peut aussi bien s'annexer les qualificatifs de capitaliste ou d'anarchiste. Mais la véritable démocratie rejette elle-même tout qualificatif car elle implique en elle-même liberté individuelle et respect de la liberté d'autrui.

Construire dans la discipline

Les contestataires prétendent rendre à l'homme sa véritable liberté. Ils veulent dénoncer l'exploitation de l'homme par l'homme dans leur société. Mais que font-ils? Leur conception de la liberté semble devoir s'étendre à tout le monde. Ils deviennent alors les créateurs d'un système anarchiste qui se voulait au point de départ la négation de tout système. Nous nous opposons

à leur conception de la liberté qui s'exprime dans un désordre complet. Nous nous opposons à leur illogisme: ils briment la liberté d'autrui en s'imposant de force. Leur liberté oublie un pôle: celui du respect de la pensée et de la liberté d'autrui. Et enfin que nous présentent-ils? Rien sinon une destruction totale de tout ce qui a existé avant eux. Et nous ne sommes aucunement pour la destruction dans le désordre car c'est là que l'homme se perd en perdant les autres.

Nous sommes pour la liberté et la praxis. Mais nous croyons qu'il y a une place plus grande pour ces valeurs dans une certaine constitution où existent encore des principes, mais où ces mêmes principes sont susceptibles de modalités et d'incarnations individuelles. Nous ne nous sentons pas contraints à apprendre un Savoir abstrait, mais nous cherchons à concrétiser en chacune de nos actions, la pensée d'un auteur. La réalisation ne se fait pas dans les nuages et dans le rêve d'une Cité Idéale. Elle se fait au jour le jour en croyant en ses propres actions et en croyant pouvoir participer librement aux actions de nos concitoyens. On ne crée pas une solidarité étudiante de force et par violence. La solidarité se crée uniquement quand chaque individu vient de lui-même partager une conception. On ne crée pas non plus un mouvement dans la phobie de la discipline et du travail. Une discipline n'est pas pure contrainte en soi; elle est plutôt une exigence personnelle afin de réaliser le plus possible.

C'est dans cette optique que nous nous prononçons en marge du mouvement de contestation car ce mouvement, au lieu d'envisager une transformation valable d'une société malade, envisage la destruction et la perte de tout ce que l'homme a pu créer de valable jusqu'à ce jour. Ce n'est plus de la Contestation, c'est de l'Usurpation!

(1) Quatre étudiants en philosophie, Michèle Caron, Micheline Tremblay, Réal De l'Etoile et André Lanchelière, ont signé ce texte.

(2) Cette liste de lecture implique une connaissance d'auteurs de base et du choix de l'étudiant. Elle fait partie des exigences académiques.

bloc-notes

Devant la menace de grève à la CECM

Les trois syndicats qui groupent les employés non-enseignants de la Commission des écoles catholiques de Montréal, c'est-à-dire les concierges, les membres du personnel de l'administration et les préposés à l'entretien menacent de se mettre en grève mardi prochain, le 25.

C'est un droit que nous ne songeons par un seul instant à leur con-

tester. Pourvu que, dans le cas des concierges et des employés du secteur de l'entretien, on en vienne d'ici là à une entente sur le maintien des services essentiels.

Par contre, il nous semble que les trois syndicats en cause ont mauvaise grâce de refuser l'arbitrage tel que le propose la partie patronale. Celle-ci voudrait que les arbitres étudient non seulement les demandes syndicales mais aussi les demandes de la commission scolaire.

Cela nous paraît tout à fait normal. La partie syndicale n'a pas objection à ce que l'arbitrage statue sur ses propositions mais elle n'accepte pas que la commission scolaire puisse soumettre elle aussi

ses propres requêtes au tribunal. Cette façon de voir est plutôt étrange.

Il est vrai que, dans cette négociation, la Commission scolaire catholique de Montréal veut remettre en question certains droits acquis de la partie syndicale. Elle ne le nie d'ailleurs pas. Mais est-ce une raison suffisante pour empêcher les arbitres de se prononcer sur des points de ce genre?

Nous ne le croyons pas. Les syndicats ont pour philosophie qu'un droit acquis ne se rediscute plus. C'est quelque chose de sacré qu'on ne peut sacrifier. Pareille philosophie est intenable.

En effet, outre que chaque nouvelle convention amène la partie patronale à faire de nouvelles concessions, la défense de remettre en cause ce que les syndicats appellent leurs droits acquis équivaudrait à dire que chaque erreur que peut commettre un patron durant la négociation devient quelque chose d'irréparable. Un patron qui aurait, de bonne foi, fait des concessions qu'il n'aurait pas dû faire dans une convention antérieure, ne pourrait plus jamais se reprendre. C'est purement absurde.

Le fardeau de la preuve

N'ayant pas étudié à fond ni les propositions syndicales ni les contre-propositions patronales, nous ne prétendons pas que la commission scolaire a raison de vouloir apporter toutes les modifications qu'elle a incluses dans son propre projet. Cette question n'est d'ailleurs pas essentielle à notre propos.

Ce qui nous frappe, c'est que, globalement, l'attitude de la partie patronale se présente sous un jour raisonnable. Elle explique qu'elle veut moderniser son administration pour la rendre plus efficace et plus économique et que cette modernisation exige de profondes transformations dans plusieurs secteurs. Il est bien sûr que, au fur et à mesure que cette commission scolaire grandit, elle ne peut garder indéfiniment les mêmes méthodes de gestion.

Le syndicalisme n'a pas le droit, au nom de droits acquis, de s'opposer à de tels changements. Il doit veiller, certes, à ce qu'il n'en résulte aucune injustice pour qui que ce soit, mais, par-delà l'intérêt de ses membres il ne doit pas empêcher une administration financée à même les deniers publics de viser, à l'efficacité et à l'économie.

Si la suppression de tel ou tel droit acquis devait constituer une injustice pour les salariés en cause, le tribunal d'arbitrage ne sera sûrement pas disposé à l'accorder. De toute façon, la Commission scolaire a déclaré qu'elle était prête à se charger du fardeau de la preuve

pour chacune de ses propres propositions.

Il nous semble que si les syndicats sont aussi convaincus qu'ils le disent de l'injustice des demandes patronales, ils n'auraient aucune crainte que la décision arbitrale penche du côté de ces dernières. Ils devraient accepter, en d'autres termes, un arbitrage complet portant à la fois sur leur projet de convention et sur le contre-projet de la commission scolaire.

Et la grève

Encore une fois, comme nous le disions au début, nous reconnaissons aux trois groupes syndicaux le droit de recourir à la grève. Nous voudrions pourtant dire aussi qu'il est des droits dont on est bien avisé, parfois, de ne pas se servir, du moins de façon trop hâtive.

Une grève, à ce moment-ci, risquerait de n'être pas très populaire. A tort ou à raison, les employés de la Commission scolaire de Montréal sont considérés comme des gens bien traités, bien rémunérés. Leur dernière convention collective ne laissait guère à désirer. Pour être franc, nous dirons même qu'elle nous apparaissait un peu plus que généreuse à certains égards.

On doit considérer également comme fort discutabile l'initiative que ces syndicats ont prise, au début de la semaine, de mêler les écoliers à leurs revendications. Le petit journal qu'ils ont fait distribuer dans les écoles adopte d'ailleurs un ton agaçant beaucoup plus de nature à irriter les parents-contribuables qu'à gagner leur sympathie.

Le syndicalisme devrait comprendre qu'on peut être militant tout en demeurant dans les bornes de la décence. Le style stéréotypé qui traite tous les employeurs de la même façon finit par perdre de sa force de persuasion. Les "méchants" ne peuvent pas toujours être du même bord.

De toute façon, nous croyons — surtout s'il s'agissait impossible d'en arriver à une entente d'ici mardi sur le maintien des services essentiels — qu'il serait dans l'ordre que le gouvernement se prévale dans ce cas de l'article 99 du Code du travail. Cet article prévoit que le gouvernement peut, chaque fois qu'il est convaincu qu'une grève (apprehendée ou en cours) compromettrait l'éducation d'un groupe d'élèves, constituer une commission d'enquête. Celle-ci a soixante jours pour soumettre son rapport. Entre-temps, la grève est différée par le processus de l'injonction.

On doit, en effet, s'efforcer de régler ce conflit de façon pacifique. La grève doit demeurer l'arme de tout dernier recours.

V. P.

■ propos d'actualité

"Nous avons été très affectés par les déclarations extrémistes de certains dirigeants du monde arabe au cours de la conférence de solidarité avec les pays arabes, tenue au Caire, car nous tenons beaucoup à nos amis juifs, et nos hommes ont d'ailleurs la consigne formelle de ne jamais s'attaquer aux civils, notamment aux femmes et aux enfants. C'est l'appareil militaire israélien que nous visons. Les pays arabes sont libres d'adopter l'attitude qui leur convient à l'égard de la cause palestinienne, mais même en cas de solution pacifique imposée, nous poursuivrons la lutte armée, car nous sommes dépositaires de la volonté d'un peuple."

Yasser Arafat, porte-parole officiel de l'Organisation de résistance palestinienne El Fath, dans une interview accordée à l'hebdomadaire égyptien Rosa el Youssef, février 1969.

"Ce serait rester à la surface des choses que de ne voir dans le problème constitutionnel canadien qu'une question de droits personnels ou de droits linguistiques. Je ne dis pas que ces droits ne sont pas importants, mais je dis que ce n'est pas le fond du problème qui nous rassemble ici. S'il y a une crise au Canada, ce n'est pas parce qu'il s'y trouve des individus qui parlent des langues différentes. C'est parce qu'il s'y trouve deux collectivités, deux peuples, deux nations, dont il faut harmoniser les rapports. L'important pour les Canadiens français du Québec, c'est de pouvoir collectivement vivre en français, travailler en français, se construire une société qui leur ressemble. Sans le Québec, il pourrait encore y avoir des minorités françaises, mais il n'y aurait plus vraiment de Canada français. Ce que nous cherchons ensemble, c'est donc le régime constitutionnel le plus propre à concilier le libre épanouissement des deux communautés culturelles canadiennes avec les impératifs de la solidarité économique."

Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, à la conférence fédérale-provinciale sur la constitution, février 1969.

"Nous ne désirons aucune partie de la rive ouest occupée du Jourdain, Naplouse, Jenine, etc. Ce que nous disons, c'est que le Jourdain doit devenir une frontière sûre pour nous, avec tout ce que cela implique. Notre armée devra stationner seulement sur une bande le long de cette frontière."

Levi Eshkol, premier ministre d'Israël, dans une interview à l'hebdomadaire américain Newsweek, février 1969.

"Je suis prêt à rencontrer le président Nasser n'importe où, n'importe quand, et je ne ferais pas une querelle de procédure sur l'agenda ou la forme de la table. Je suis prêt à aller au Caire demain et je ne veux pas lui parler en tant que conquérant. Si nous avions perdu la dernière guerre, notre sort aurait été le même que celui des neuf juifs irakiens pendus en public. Notre occupation de territoires est le résultat de la guerre. En 1948, la Jordanie a conquis la rive ouest du Jourdain, contrairement à la résolution des Nations unies. En 1967, nous l'avons conquise à notre tour."

Levi Eshkol, premier ministre d'Israël, dans une interview à l'hebdomadaire américain Newsweek, février 1969.

"Les Noirs ont beaucoup plus besoin de nous que nous d'eux. Si un jour nous devions nous passer des Africains, il est sans doute vrai que nous aurions des problèmes, mais nous serions capables de les surmonter. Le fait demeure que les Africains, par contre, ne sauraient se passer de nous."

John Vorster, premier ministre d'Afrique du Sud, dans une déclaration au Parlement, le 10 février.

"A ceux qui prétendent que l'ordre qui règne dans le pays est le résultat de l'utilisation de la force, je répondrai que c'est un mensonge. Ce qui est vrai pourtant, c'est que nous avons pris à temps les mesures qui s'imposaient contre les communistes et leurs sympathisants."

John Vorster, premier ministre d'Afrique du Sud, dans une déclaration au Parlement, le 10 février.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Bowin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$28.00, 6 mois \$15.00, 3 mois \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste, 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$8.00. À l'étranger, 12 mois \$40.00, 6 mois \$25.00. Edition du samedi: 12 mois \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des idées

des événements

des hommes

POINT DE VUE

Le disque "Ton sexe et l'autre" comme instrument pédagogique

par un groupe de psychologues (1)

Beaucoup de gens se sont prononcés jusqu'ici sur la valeur d'un nouvel instrument dit d'éducation sexuelle le disque "Ton Sexe et l'Autre". Notre groupe de psychologues consultants s'est penché à son tour sur ce problème afin de renseigner la population sur l'attitude qu'il est porté à tenir dans ce débat.

Loin de nous le désir de nous imposer en autorité finale, mais devant les questions que se posaient à ce sujet de nombreux parents nous avons senti qu'il était de notre responsabilité de rendre publique notre prise de position dans cette controverse. D'ailleurs les implications que pose l'éducation sexuelle à l'heure présente nous entraînent à réfléchir à des problèmes plus vastes sur lesquels nous aimerions revenir dans un autre propos. Ainsi, nous nous interrogeons sérieusement sur la valeur d'une éducation par secteurs comparativement à une éducation basée sur un humanisme plus universel. Le sujet est de taille et doit être approfondi.

Quant au disque controversé voici, en résumé, les principaux éléments positifs et négatifs que nous y voyons et quelques suggestions d'amélioration de l'instrument pour une utilisation moins douteuse.

Le positif:

1) Il faut s'arrêter à souligner la beauté du disque dont la musique est fort belle et l'accent très poétique. Le texte est également bien dit et présenté avec chaleur.

2) Les auteurs ont réussi à revaloriser l'aspect physique de la sexualité en soulignant sa beauté et sa bonté. Ils utilisent pour la décrire des termes exacts. On est loin ici de l'approche janséniste qui présentait souvent le sexe comme un instinct diabolique dissocié de la beauté et de la grandeur de la vie.

3) Le disque peut aussi aider des parents à la recherche d'une inspiration pour mieux communiquer avec leurs enfants au sujet de l'information sexuelle.

4) Nous le croyons égale-

ment utile dans un travail d'animation auprès de groupes de parents inquiets devant leur responsabilité face à l'éducation sexuelle de leurs enfants.

Le négatif:

Cependant des réserves s'imposent quant à l'usage du disque, tant à la maison qu'à l'école. Cet instrument prête en effet à une sérieuse critique aux plans scientifique, psychologique, pédagogique et sociologique tout au moins.

1) Les auteurs ne précisent pas dans leur travail de limites d'utilisation reposant sur une expérimentation scientifique. Ils présument que tous les enfants de 10 à 12 ans éprouvent les mêmes besoins de curiosité et d'exploration du sexe et que leur évolution suit un parcours unique. En ce sens, ils proposent une investigation de plusieurs comportements sexuels qui ne sont pas nécessairement la loi commune, par exemple, la masturbation et l'homosexualité sont présentées comme des suggestions qui incitent plus à l'action qu'à la réflexion. Par ailleurs, le disque est vendu sans manuel explicatif et indispensable à une utilisation adéquate. Vendrait-on un médicament sans brevet et sans posologie?

2) Au plan psychologique, les auteurs prônent l'apprentissage par l'action. Peut-on admettre sans réserve que l'enfant de 10 à 12 ans puisse assumer, sans danger, la responsabilité d'un tel mode de connaissance? La psychologie enseigne depuis longtemps que le pré-adolescent n'atteint pas sa pleine capacité de réflexion avant 14 ou 15 ans. Il est donc surprenant de constater que les auteurs conseillent aux 10-12 ans de "prendre leurs risques, seuls". Le principal mode de connaissance des 10-12 ans se fait encore par voie d'imitation de l'adulte. Dans ce disque, les adultes et les parents semblent pourtant tenus comme suspects et les héros à imiter sont des modèles lointains et ésotériques ou des athlètes à comportement régressif.

Les auteurs prétendent présenter la sexualité comme un

élément intégrant de la personne humaine. L'audition du disque nous porte plutôt à penser qu'elle est un élément dissocié de la personne. Le plaisir sexuel n'est pas présenté comme rattaché à une fonction biologique et psychologique centrée sur l'amour et la procréation mais comme le plaisir recherché par lui-même.

Il nous semble qu'à 10-12 ans et dans les années qui suivent, l'éveil de la sexualité doit inviter l'enfant à se questionner de plus sur le sens de la vie et de la communication entre garçons et filles. Il veut connaître à quoi correspond son besoin nouveau. Il le fait habituellement dans un sentiment de pudeur et de respect de sa vie la plus intime. Ses parents sont sans doute les plus sensibles à percevoir son interrogation bien souvent à peine exprimée.

3) Au plan pédagogique, nous craignons que les auteurs aient confondu éducation et information. Il nous semble difficile de traiter la sexualité au seul niveau de l'information. Tout éducateur averti sait que l'exercice d'une sexualité heureuse est le fait d'une connaissance non seulement de l'anatomie mais aussi le fruit d'un mûrissement de toute la personnalité. À ce titre, les confidences d'Anne Frank, que les auteurs citent, illustrent bien la prise de conscience intime d'une pré-adolescente qui découvre cette nouvelle dimension de son identité. Son mouvement d'interiorisation n'est-il pas le résultat d'une conscience de soi qui s'éveille?

Les conditions de réussite de cette intégration personnelle devraient constituer des objectifs normaux d'une saine pédagogie en éducation sexuelle. Le disque nous convie plutôt à une information anatomique et, par surcroît, incomplète qui débouche sur l'expérimentation et la dispersion. En effet, nulle mention n'est faite de la fonction de procréation qui nous paraît indispensable à toute information sur le sujet. L'information sexuelle doit donc être inséparable de son contexte d'éducation à l'amour de soi

et des autres pour éviter d'orienter vers un seul autoérotisme humainement stérile et asexuel. La contribution des techniques audio-visuelles est précieuse pour l'information des enfants mais encore faudrait-il qu'elles soient au service d'une pédagogie humaniste qui tienne compte des valeurs individuelles, sociales et culturelles.

4) Au plan sociologique, nous déplorons l'usage abusif et simpliste que les auteurs font des illustrations anthropologiques. Les comportements sexuels d'autres cultures, qui nous sont présentés hors de leur contexte réel, risquent de fausser l'optique de l'éducation dans notre milieu. Peut-être même, à l'insu des auteurs, ces exemples offerts dans l'emballage chatoyant d'un fruit d'importation attirent-ils davantage l'attention sur l'acte sexuel plutôt que sur la signification profonde de la sexualité. Le risque est grand que les enfants en viennent à voir le besoin sexuel comme un plaisir dénué de toute responsabilité.

De plus, dans le contexte québécois, une telle orientation, qui se veut apparemment respectueuse de tous les points de vue, ne manque pourtant pas de heurter les valeurs que la majorité des parents cherchent à inculquer à leurs enfants.

Compte tenu des nombreuses réserves que le disque nous amène à faire, nous croyons donc qu'il serait contre-indiqué d'en faire usage dans les écoles.

Cependant, de nombreux parents en ayant déjà fait l'achat, il serait souhaitable que les auteurs poursuivent l'expérimentation scientifique du problème traité et publient éventuellement une documentation plus objective sur les limites du disque et les buts qu'il poursuit.

(1) Ont signé ce texte les psychologues professionnels dont les noms suivent: Jean-Paul Dautin, Luc Jolicoeur, Lydia Landry-Trudel, Claude Lavalée, Pierre Morin et Claude Trudel.



les éditions f. maspero

«TEXTES À L'APPUI»

SERIE PHILOSOPHIQUE

PAUL NIZAN
Les chiens de garde

Le plus violent essai contre la philosophie traditionnelle. Une nouvelle espèce de philosophe doit naître. "Si le penseur ne conforme pas sa pensée au travail de cette libération, de cet activement et de cette plénitude, son amitié affichée pour les hommes est stérile".

1.70

A. L. MORTON

L'utopie anglaise

traduit de l'anglais par Jean Vaché
De Moore, Bacon, Swift à R. Owen, W. Morris ou H. G. Wells: les centaines de créations fabuleuses de la littérature anglaise recherchent le même "monde meilleur".

4.80

GEORG LUKACS

Thomas Mann

Traduit de l'allemand par Paul Laveau
Contemporain du grand romancier allemand, Georg Lukacs, dans ce livre regroupant des études écrites tout au long de sa vie, retrace l'itinéraire de T. Mann — issu d'un point de départ commun — et ce qu'est son œuvre en fonction de son milieu et de son public, débouchant ainsi sur une véritable pratique du réalisme dans le roman.

4.20

ABDALLAH LAROUJI

L'idéologie arabe contemporaine

Préface de Maxime Rodinson
Diplômé d'Études Supérieures d'Histoire et agrégé d'Arabe, Abdallah Laroui est actuellement professeur à la Faculté des Lettres de Rabat. Son essai est né de la constatation de "l'impuissance politique et de la stérilité culturelle que l'élite marocaine montre depuis dix ans". Pour tenter de l'expliquer, l'auteur a été amené naturellement à déborder le cadre marocain pour analyser l'ensemble du monde arabe et en dégager la communauté culturelle.

4.20

NICOS POULANTZAS

Pouvoir politique et classes sociales

Extrait de la table: Sur le concept de politique; politique et classes sociales; sur le concept de pouvoir; L'Etat capitaliste: Quelques traits fondamentaux de l'Etat capitaliste (l'Etat capitaliste et les intérêts des classes dominées, L'Etat capitaliste et les idéologies, L'Etat capitaliste et la force, L'Etat capitaliste et les classes dominantes); l'unité du pouvoir et l'autonomie relative de l'Etat capitaliste; Sur le problème de la bureaucratie et des élites.

6.75

SERIE D'HISTOIRE CLASSIQUE

PAUL NIZAN

Les matérialistes de l'antiquité

"Quelques témoins assistaient avec une clairvoyance suffisante à cette dégradation de la Grèce que dominaient les grands fantômes des temples et les yeux vides des statues géantes de l'Acropole". Etude de P. Nizan et choix de textes d'Epicure, Démocrite et Lucrèce.

1.70

LAURETTE SEJOURNE

La pensée des anciens Mexicains

Auteur de nombreuses fouilles, notamment à Teotihuacan, pour le compte de l'Institut d'Anthropologie de Mexico, Laurette Séjourné retrace l'univers religieux et la pensée cosmogonique des Aztèques et de leurs ancêtres les Nahuatl, bouleversant toutes les données classiques des ethnologies.

4.20

JEAN-PAUL BRISSON

Virgile son temps et le nôtre

L'auteur est professeur à la Faculté de Poitiers. Il a tenté, à la lumière du contexte historique, de reconstituer les états affectifs où l'imagination poétique de Virgile a puisé les matériaux de ses créations. Une œuvre comme celle de Virgile peut-elle encore de nos jours avoir une actualité?

6.75

MARCEL DETIENNE

Les maîtres de vérité dans la Grèce archaïque

Préface de Pierre Vidal-Naquet
L'auteur est Chef de Travaux à la Vie section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris. Il "définit dans ce titre à la fois un paradoxe et un programme. Y a-t-il des maîtres de vérité?" "Dans la distance qui sépare la pensée religieuse d'Hésiode et le système rationnel de Parménide, se dessine un espace privilégié où se nouent des continuités fondamentales, où se marquent des structures radicales." Ouvrage édité avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique.

4.20

LOUIS GERNET

Anthropologie de la Grèce antique

Préface de J.P. Vernant
Dans la préface à ce recueil posthume des écrits de son maître, J. P. Vernant écrit: "Philosophe et sociologue autant qu'helléniste, Louis Gernet appartenait à la génération des Herz, Mauss et Granet qui furent tous ses amis et dont il avait la stature intellectuelle... On y retrouvait le double et constant souci: partir des réalités collectives à tous les niveaux, en corner la forme dense, en bien mesurer le poids social, mais ne jamais les séparer des attitudes psychologiques, des mécanismes mentaux sans lesquels ni l'avènement, ni la marche, ni les changements des institutions ne sont intelligibles."

7.70

SERIE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

JOSE MARTI

Notre Amérique

Préface de Roberto Fernandez Retamar
traduit de l'espagnol par André Joucla-Ruau
José Martí est "l'Apôtre" et le grand maître à penser du mouvement révolutionnaire cubain; tué en 1895 à 42 ans, à Dos Rios, lors de la grande campagne finale de libération contre la domination espagnole, il incarne l'humanisme et la sensibilité des révolutionnaires cubains en même temps que la détermination de la lutte anti-impérialiste. Cette anthologie qui est politique, philosophique et poétique montre bien les divers aspects de celui qui disait: "J'ai vécu à l'intérieur du monstre et j'en connais les entrailles".

5.15

JOSE CARLOS MARIATEGUI

Sept essais d'interprétation de la réalité péruvienne

traduit de l'espagnol par Roland Mignot
introduction de Robert Paris
José Carlos Mariategui, fondateur en 1928 du Parti socialiste péruvien, a laissé dans ce texte publié en 1929, un an après sa mort prématurée, un très grand classique du marxisme. Il aura fallu attendre l'apparition de Fidel Castro et Che Guevara pour retrouver en Amérique latine une pensée de cette envergure, sachant lier à ce point la théorie et la pratique marxistes. Ses essais: Schéma de l'évolution économique, le problème indien, les problèmes de la terre, le procès de la littérature, restent des modèles d'étude pour une réalité toujours présente, base de toute action révolutionnaire conséquente.

5.15

SERIE SOCIOLOGIQUE

JOMO KENYATTA
Au pied du mont Kenya

traduit de l'anglais par P. Balta et G. Marcou
préface de Georges Balandier
Un traité d'ethnologie sur les Gikuyu par le "javelot flamboyant du Kenya": un traité scientifique conçu pour mieux faire comprendre son peuple, une arme de combat, aussi.

1.70

VITTORIO LANTERNARI

Les mouvements religieux des peuples opprimés

traduit de l'italien par Robert Paris
Mille "nouvelles religions" sont écloses dans le monde depuis deux siècles, elles ont en commun leur recherche d'une libération miraculeuse. V. Lanternari est professeur d'ethnologie à l'université de Rome.

5.15

C. WRIGHT MILLS

L'imagination sociologique

traduit de l'américain par P. Clinquart
"Si l'on veut réfléchir sur l'état présent des études sociologiques, leur noblesse, leurs faiblesses, leurs limites et leur vitalité aucune lecture n'est plus recommandable, aucune traduction n'était plus souhaitable que celle de l'Imagination sociologique." (J.-F. Revel, l'Express).

4.20

C. WRIGHT MILLS

Les cols blancs

traduit de l'américain par A. Chassigneux
C'est le premier livre du grand sociologue américain mort en 1962. Cette analyse des nouvelles couches sociales, sous l'angle impitoyable du "radicalisme", devait être le point de départ de toute une école de sociologues américains attachés à la critique de la société de "consommation". Depuis, le phénomène a gagné la France et le livre y retrouve toute son actualité.

6.75

BRONISLAW MALINOWSKI

Une théorie scientifique de la culture

traduit de l'anglais par Pierre Clinquart
Cet ouvrage posthume de l'auteur des Argonautes du Pacifique occidental, que l'on considère comme le fondateur de l'anthropologie moderne, comprend trois études: "Une théorie scientifique de la culture"; "la théorie fonctionnelle"; "Réflexions critiques sur la vie de Sir James G. Frazer".

4.20

FRANCOISE FLIS ZONABEND

Lycées de Dakar

L'auteur a travaillé de 1959 à 1962 au Centre International de l'Enfance et est actuellement Chef de Travaux de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes auprès du Laboratoire d'Anthropologie sociale. Quels progrès les pays d'Afrique ayant accédé à l'indépendance ont-ils réalisés dans leur enseignement? Francoise Flis Zonabend a cherché une réponse, non plus dans les textes et statistiques du Sénégal mais en interrogeant les lycées de Dakar. Annoncer des réformes ne suffit pas: comment arrive-t-on à les préparer, à les effectuer et à les marquer? Encore lourdement, la colonisation marque les enfants qui ne l'ont pas connue.

4.20

SERIE ECONOMIQUE

ERNEST MANDEL

La formation de la pensée économique de Karl Marx

E. Mandel décrit pas à pas l'évolution de la pensée de Marx dans le domaine de l'économie. C'est-à-dire qu'il essaye de mettre en lumière les principales découvertes économiques de Karl Marx avant qu'il rédige Le Capital. L'auteur précise ainsi les rapports entre les œuvres de jeunesse et les œuvres de la maturité. Le livre s'achève sur une analyse minutieuse de la place que le concept d'aliénation occupe dans l'œuvre de Marx. L'auteur a publié un Traité d'économie marxiste; il est rédacteur en chef de l'hebdomadaire belge La Gauche.

4.20

ANDREW GUNDER FRANK

Capitalisme et sous-développement en Amérique latine

traduit de l'anglais par Guillaume Carle et G. Pasadeos
L'auteur, professeur d'économie et d'histoire dans diverses universités d'Amérique latine — et en dernier lieu à Montréal — a écrit ces dernières années, notamment dans la Monthly Review et Partisans, de nombreux essais sur la situation économique en Amérique latine, partant d'une analyse détaillée, d'une part de la composition et des rapports des classes sociales, d'autre part des termes de l'échange économique aux divers niveaux. La présente étude, extrêmement documentée, regroupe ses divers travaux, centrés plus particulièrement sur le cas du Brésil et du Chili. Andrew Gunder Frank, en liquidant le mythe du féodalisme, montre à quel point l'Amérique latine est en fait intégrée dans un système capitaliste cohérent: à partir de là s'effondrent les illusions réformistes d'une "révolution bourgeoise" et l'on débouche sur les thèses d'une révolution socialiste violente comme seule issue à l'actuel "développement du sous-développement".

5.15

SERIE PEDAGOGIQUE

(Dirigée par Fernand Oury, et Aida Vasquez)

AIDA VASQUEZ ET FERNAND OURY

Vers une pédagogie institutionnelle?

Premier résultat d'une recherche collective, ce livre est autant un témoignage d'instituteurs qui, dans leur classe, utilisent les Techniques Freinet, qu'une approche théorique inspirée de la Psychothérapie institutionnelle. Fernand Oury, instituteur à Nanterre, organise depuis près de 20 ans des classes coopératives où les enfants s'expriment. Il a travaillé avec les Auberges de la Jeunesse, les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active, les Francs et Franches Camarades, le Mouvement Freinet et le groupe Technique Educatives.

Aida Vasquez, psycho-pédagogue, a travaillé dans les dispensaires et en milieu psychiatrique avant de venir imprimer dans des classes de banlieue. Sa thèse de doctorat (Paris 1966) est à l'origine de ce livre.

5.15

ABDOU MOUMOUNI

L'éducation en Afrique

(Nouvelle édition).
Agrégé de l'Université, spécialiste de l'énergie solaire, ayant enseigné en Afrique et participé à la réforme de l'enseignement en Guinée, A. Moumouni réunit les conditions pratiques et scientifiques pour traiter de ce problème capital pour l'Afrique nouvelle. Ce livre est un historique et un plan précis, immédiatement applicable. Il apporte ainsi à la cause de l'indépendance africaine une contribution capitale.

6.75

LIBRE OPINION

Les phénomènes de violence dont on ne parle pas

par Jacques Boulay, médecin

Les bombes qui éclatent à Montréal depuis quelque temps et dont la dernière, qui a ravagé la Bourse, a fait s'agiter la population québécoise, remettent en cause encore une fois la moralité de la violence comme instrument de revendication.

S'il faut condamner sans hésitation la violence de ceux qui placent des bombes ici et là sans penser aux vies humaines qu'elles peuvent emporter et qui le font pour des motifs idéologiques — bien qu'on ne sache pour le moment de quelle idéologie il s'agit —, il faut, pour être conséquent, condamner également certaines autres formes de violence qui minent notre société et qui, bien que moins spectaculaires, n'en sont pas moins pernicieuses.

Que penser par exemple de la violence des riches contre les pauvres, qui est aussi génératrice d'injustices que celle qui consiste à déposer des bombes, mais dont l'aboutissement est la mort lente des victimes, tandis que, dans l'autre cas, le résultat est plus rapide? Que penser aussi de la violence répressive face à la violence oppressive? Il suffit de se rappeler le soir du 24 juin 1968 pour se rendre compte que, si nous ne vivons pas encore dans un Etat policier (donc violent), nous n'en sommes pas loin. D'autre part, que penser — et

ce sera l'essentiel de notre propos — de la violence aseptisée que le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, s'approprie à faire accepter par le Parlement en proposant que l'avortement, lorsqu'il est décidé par un comité de médecins exerçant dans un hôpital agréé, ne soit plus considéré comme un acte criminel?

S'il est permis de tuer un enfant innocent et sans défense dans le sein de sa mère, parce que la santé de celle-ci — notion d'ailleurs éminemment vague — est compromise, s'il est permis de tuer un enfant qu'il est le fruit d'un viol — alors que l'auteur du viol s'en tire avec quelques années de bague —, alors nous ne comprenons pas pourquoi on devrait condamner la violence des semeurs de bombes. Parce qu'elle est plus visible? Evidemment, l'avortement légalisé s'accomplit dans le silence feutré et propre d'une salle d'opération. Mais il n'en reste pas moins l'acte violent par excellence, puisqu'il est accompli à froid, de propos délibéré, que son efficacité est absolue et qu'il porte sur l'être le plus démuné et le plus irréprochable.

Si le projet de loi C-195 de M. Pierre Elliott Trudeau portant sur l'avortement est ac-

cepté, nous ne voyons pas comment ceux qui auront voté en sa faveur pourront logiquement condamner désormais la violence. Et notre opinion sur cette question ne découle pas de nos convictions religieuses, elle est simplement le résultat de notre conception de l'homme. Si l'on ne tue plus par

vengeance — et il est heureux à cet égard que notre société, en supprimant la peine de mort, ait montré qu'elle n'accepte pas la loi du talion —, de même ne doit-on tuer à aucun prix ces petits enfants dont le seul tort est d'avoir encore besoin du sein de leur mère pour survivre.

■ aujourd'hui

Tous les travailleurs forestiers touchés par la convention collective de travail signée entre le Syndicat des travailleurs forestiers du Saguenay-Lac Saint-Jean et la compagnie Price Limited sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu aujourd'hui, à 13h30, à l'école Maria Chapdelaine 240, rue Saint-Aimé, à Jonquière.

Le premier ministre de la province, M. Jean-Jacques Bertrand assistera cet après-midi à 16h, à l'inauguration des studios et à la célébration du premier anniversaire de Radio-Québec, qui aura lieu à Montréal, au 1000, rue Fullum.

La Société des traducteurs du Québec invite tous les traducteurs et leurs amis à une soirée bavaroise qui aura lieu ce soir, à 20h30, au salon B du centre social canado-allemand, 20 est, boul. Crémazie, à Montréal. Renseignements: 849-7009.

L'association canadienne des anthropologues, psychologues sociaux et sociologues de langue française tiendra aujourd'hui et demain, son colloque annuel et son assemblée générale. La rencontre aura lieu au pavillon des sciences sociales de l'université de Montréal. Le thème à l'étude sera: la prospective et la prévision en sociologie et en anthropologie.

Le 10e salon nautique national débute aujourd'hui à la Place Bonaventure, à Montréal. Il se poursuivra jusqu'au 22 mars.

Il y aura aujourd'hui soirée dansante du Club social gaspésien à la salle Vieille France, 625, rue Bouchard, 881 est, boul. de Maisonneuve, à Montréal. Renseignements: 381-6334.

DIMANCHE

Une journée de dialogue entre chrétiens et juifs patronnée par le collège Loyola, le Dialogue Center de l'Eglise unie et la Ligue contre la diffamation du B'nai B'rith aura lieu dimanche au collège Loyola, M. Claude Ryan, directeur du Devoir, et M. Victor Goldbloom, député provincial, prendront la parole en matinée. Les entretiens se poursuivront par petits groupes jusqu'à 16h30. Renseignements: 482-0320.

L'Union des loisirs paroissiaux du sud-est de Montréal, en collaboration avec le Service régional des loisirs de Montréal, tiendra une journée d'étude dimanche. Renseignements: 844-8473.

Le Conseil du travail de Montréal, le Conseil central de Montréal, l'Alliance des professeurs de Montréal, l'Union générale des étudiants du Québec et le Comité des citoyens organisent demain, une conférence sur la fiscalité et ses conséquences. La rencontre débutera à 13h, dans la salle des charpentiers-menuisiers, 3560, boul. St-Laurent à Montréal.

Dimanche après-midi, à 15h., il y aura une cérémonie des cendres à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Renseignements: 733-8211, poste 14.

L'union nationale tiendra dimanche un dîner-bénéfice qui aura lieu à l'hôtel Reine-Elisabeth, à Montréal. Le conférencier sera le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand.

La 29e foire annuelle du jouet s'ouvrira à Montréal, à la Place Bonaventure dimanche, pour se poursuivre jusqu'au vendredi, 28 février. Plus de cent fabricants de jouets, jeux et décorations participent à cette manifestation.

• FERLAND
• RAVEL-DOR
• TEX
• GAUTHIER

STÉRÉO "8"

Tape-cité

AUSSI
COMEDIE
MUSICALE
MUSIQUE
CLASSIQUE
MUSIQUE DE
DETENTE
OPERA

7865, Saint-Hubert
276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
(LUN., MAR., MER., OUVERT
JUSQU'À 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'À 21 HRES
SAM. JUSQU'À 16 HRES
(Une division de
Andre Radio Service Ltée)

exclusivité

agence du livre français

1249 ouest, bernard, montréal 271-6888

Les cours radiodiffusés de la licence d'enseignement secondaire en "liste externe" sont présentés en collaboration avec la Société Radio-Canada.

En regardant de loin, jeudi après-midi, les frères ennemis du "front" échanger des coups de feu, un bourgeois palestinien grognaît: "On aurait bien besoin que les Bédouins viennent un peu rétablir l'ordre ici". Les Bédouins sont justement la "force de frappe" de l'armée jordanienne.

A Washington, le département d'Etat se refuse à tout commentaire à la suite de l'annonce du gouvernement soviétique de participer avec les forces est-allemandes à des manoeuvres militaires autour

Egalement à la même époque, les avions se rendant à Berlin avaient été harcelés dans les couloirs. Il est donc possible, dit-on à Washington, que de tels incidents se répètent au début du mois de mars mais il semble à peu près certain que les autorités communistes ne feront rien sur le plan officiel pour gêner la visite à Berlin que se propose de faire le président Nixon le 27 février.

En Europe une bonne centaine d'agents du "secret service" c'est-à-dire de la garde personnelle du président — ont déjà été répartis dans les villes qu'il doit visiter ou bien feront des "sauts de puce" d'une capitale à l'autre avant l'arrivée de M. Nixon. Ils travaillent en étroite coopération avec les polices nationales. C'est ainsi que Scotland Yard leur a déjà fourni la liste de tous les extrémistes, fanatiques, "dérangés" et autres individus considérés comme dangereux. Des mesures draconiennes ont été prévues également pour parer à d'éventuelles manifestations estudiantines contre M. Nixon, notamment à Londres et à Berlin. "Se-

Une autre personnalité d'importance dans l'entourage de M. Nixon est son pilote personnel et ami intime, le lieutenant-colonel Ralph Albertazzi. Il déjà "répète" tous les décollages et atterrissages prévus sur le parcours. La préparation du voyage a été assurée par 70 fonctionnaires et spécialistes qui viennent de passer 15 jours en Europe. Ils relèvent du département d'Etat, du conseil national de sécurité, des services secrets, des services de presse de la Maison Blanche, et des transmissions. Mais l'homme qui est le véritable responsable du "planning" est M. John Erlicher qui a mis au point l'itinéraire dans tous ses détails.

BARCELONE (AFP) — Pour la première fois depuis la proclamation de l'état d'exception, une grave crise a éclaté au sein du clergé catalan. Trois cents prêtres ont manifesté hier dans la cour du palais épiscopal de Barcelone pour protester contre le procès prévu pour samedi à Madrid, de quatre prêtres accusés d'avoir provoqué en 1966 une manifestation de 130 prêtres contre les "violences policières". Dans une note, les manifestants "reprouvent toutes violences, calomnie et répression, notamment lorsqu'elles viennent des pouvoirs établis". Ils se désolidarisent en outre de l'"approbation publique de l'état d'exception" par la commission épiscopale permanente espagnole.

D'autre part, 150 prêtres ont publié une "lettre au peuple de Dieu", dans laquelle dénoncent notamment "la collusion entre le régime et la hiérarchie catholique" ainsi que "la répression contre le monde ouvrier, la limitation des libertés fondamentales, le règlement du problème universitaire, la discrimination culturelle en Catalogne, la manipulation de la vérité par les moyens d'information, l'état d'exception et ses conséquences".

internationales

Tout est prêt pour le voyage de Nixon en Europe

En Europe une bonne centaine d'agents du "secret service" c'est-à-dire de la garde personnelle du président — ont déjà été répartis dans les villes qu'il doit visiter ou bien feront des "sauts de puce" d'une capitale à l'autre avant l'arrivée de M. Nixon. Ils travaillent en étroite coopération avec les polices nationales. C'est ainsi que Scotland Yard leur a déjà fourni la liste de tous les extrémistes, fanatiques, "dérangés" et autres individus considérés comme dangereux. Des mesures draconiennes ont été prévues également pour parer à d'éventuelles manifestations estudiantines contre M. Nixon, notamment à Londres et à Berlin. "Se-

Une autre personnalité d'importance dans l'entourage de M. Nixon est son pilote personnel et ami intime, le lieutenant-colonel Ralph Albertazzi. Il déjà "répète" tous les décollages et atterrissages prévus sur le parcours. La préparation du voyage a été assurée par 70 fonctionnaires et spécialistes qui viennent de passer 15 jours en Europe. Ils relèvent du département d'Etat, du conseil national de sécurité, des services secrets, des services de presse de la Maison Blanche, et des transmissions. Mais l'homme qui est le véritable responsable du "planning" est M. John Erlicher qui a mis au point l'itinéraire dans tous ses détails.

BARCELONE (AFP) — Pour la première fois depuis la proclamation de l'état d'exception, une grave crise a éclaté au sein du clergé catalan. Trois cents prêtres ont manifesté hier dans la cour du palais épiscopal de Barcelone pour protester contre le procès prévu pour samedi à Madrid, de quatre prêtres accusés d'avoir provoqué en 1966 une manifestation de 130 prêtres contre les "violences policières". Dans une note, les manifestants "reprouvent toutes violences, calomnie et répression, notamment lorsqu'elles viennent des pouvoirs établis". Ils se désolidarisent en outre de l'"approbation publique de l'état d'exception" par la commission épiscopale permanente espagnole.

D'autre part, 150 prêtres ont publié une "lettre au peuple de Dieu", dans laquelle dénoncent notamment "la collusion entre le régime et la hiérarchie catholique" ainsi que "la répression contre le monde ouvrier, la limitation des libertés fondamentales, le règlement du problème universitaire, la discrimination culturelle en Catalogne, la manipulation de la vérité par les moyens d'information, l'état d'exception et ses conséquences".

4970 Queen Mary Rd. Tél. 735-2636

ÉCOLE POLYTECHNIQUE
2,500 Marie-Guyard,
Montréal 26, Qué.
Tél.: 739-2451

C'est à Kislovaodsk, une station thermique située sur les pentes au nord du Caucase, que le président du conseil a passé la majeure partie des 46 jours pendant lesquels il fut absent de Moscou à partir du 20 décembre, apprend-on de même source.

Un seul point d'accord de principe a pu être enregistré sur les problèmes de procédure. Il s'agit notamment de l'interprétation de l'article 8 du traité de l'U.E.O. qui définit les responsabilités du conseil des ministres, du fonctionnement de celui-ci et les cas d'application de la règle de l'unanimité. Cet article, qui est assez obscur, prête à de multiples interprétations et est à l'origine de la querelle de procédure dans la crise de l'U.E.O. Cet article devra, selon l'avis de presque tous les parlementaires, être précisé et clarifié.

 La Protection civile du Québec est un organisme au service des municipalités



Radio-Québec

Suite de la première page

en mesure de contrôler la croissance de l'ensemble et, indirectement, son contenu."

Le problème est en réalité beaucoup plus vaste. Pour le gouvernement, Radio-Québec n'est qu'une partie dans un ensemble, un maillon dans une chaîne. M. Bertrand l'a expliqué dans un discours prononcé le 25 novembre dernier à Hull:

"La radio et la télévision éducatives sont pour nous des pièces essentielles d'un instrument plus complet à bâtir sans lequel le Québec ne peut pas survivre à l'époque de l'électronique, des ordinateurs et des satellites, comme point d'appui d'une culture francophone en Amérique du Nord.

"Cet instrument, disait encore M. Bertrand, c'est un système global et intégré de communication électroniques, polyvalent et au service de tout le Québec, dans tous les domaines de sa compétence. Et toutes les installations techniques, les outils, doivent être implantés en fonction de ce développement".

Technologie et culture

Dans la brochure publiée à l'occasion du premier anniversaire de Radio-Québec, cette dimension nouvelle est mise en relief.

"Un tel projet, lit-on en conclusion, prend une importance capitale si l'un des principaux objectifs du Québec est de trouver les moyens... d'assurer l'épanouissement d'une culture propre, française et québécoise, sur le continent nord-américain. En effet, dans un milieu aussi avancé techniquement que celui de l'Amérique du Nord, la technologie est devenue une expression culturelle au même titre que la langue et les arts.

Donc, d'un côté, le Québec entend mettre en place un immense et complexe réseau de télécommunications dont la vocation serait à la fois culturelle et éducative, économique et scientifique, administrative et sociale, et dont l'ampleur apparaît vertigineuse si l'on songe aux possibilités encore insoupçonnées de l'électronique et de ses innombrables applications; mais, d'un autre côté, le développement des éléments fondamentaux de ce complexe — la radio et la télévision — est singulièrement entravé par des barrières d'ordre constitutionnel, d'ordre politique, d'ordre financier.

En effet, si Radio-Québec ne parvient même pas à obtenir un permis de diffuser et si, d'autre part, l'initiative prise par le Québec dans le domaine des satellites provoque les réactions que l'on sait, si enfin les limitations budgétaires qu'impose l'état des finances amène le gouvernement à comprimer les dépenses au chapitre de la radio-télévision éducative, il est alors permis de se demander comment et quand pourra naître un "réseau global et intégré de communication" tel que l'envisage le Bureau de développement audio-visuel du Québec (BDVA), véritable cerveau de la politique de télécommunication.

Le juge Guérin:
"nous devons devenir des diffuseurs"

Telles sont les questions et les préoccupations que nous avons soumises au juge Guy Guérin, président de Radio-Québec, à la veille de la grande manifestation (plus de 1,100 invités) qui marquera aujourd'hui le premier anniversaire de la société et l'inauguration de ses nouveaux bâtiments.

Le juge Guérin reconnaît volontiers qu'à l'heure où l'on commence à tisser une toile électronique sur le territoire, où l'on songe à s'alimenter aux "banques de savoir" de Washington et de Paris et à échanger des données scientifiques par ordinateurs d'un bout à l'autre du monde, il peut paraître anachronique de s'attarder à débattre des questions académiques comme le partage des pouvoirs et la répartition des compétences. Mais il faut quand même envisager les problèmes comme ils se posent.

"Nous sommes, dit-il, des producteurs à Radio-Québec. Notre problème, c'est qu'il nous faut devenir des diffuseurs."

Car le recours aux postes privés a des limites. Les

périodes horaires sont limitées. La concurrence joue. Les stations privées veulent passer des périodes plus payantes. Au point de vue des coûts, le régime actuel n'est pas très efficace. Radio-Canada ne peut, non plus, offrir plus de temps qu'il n'en a. Et nous n'allons pas diffuser nos documents à 7 heures du matin!

Que faire alors? Il existe diverses solutions. De plus en plus, il faudra recourir à des techniques nouvelles selon des priorités. Ainsi, certains cours sont destinés à certaines classes d'étudiants, auquel cas on peut employer le ruban magnétoscopique destiné à un groupe particulier d'élèves, étant entendu que celui-ci dispose d'un appareil adapté. On peut aussi utiliser les câbles et la méthode des circuits fermés. C'est un moyen coûteux, toutefois.

Ottawa et Radio-Québec

Le juge Guérin examine ensuite la situation qui est faite au Québec par le projet fédéral visant à créer une agence de radio-télévision éducative. "Je trouve extraordinaire, dit-il, qu'Ottawa refuse d'accorder des permis aux provinces, et plus extraordinaire encore l'argument invoqué par le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, selon lequel il risquerait d'y avoir conflit entre le pouvoir central et une province si Ottawa, ayant accordé un permis, devait ensuite le retirer pour non-application de la loi. Extraordinaire, en effet, car le conflit qu'appréhendait M. Pelletier, nous l'avons déjà!"

M. Guérin ajoute qu'il ne peut accepter la définition que donne Ottawa de l'émission éducative. D'après le projet, il faut qu'il y ait relation maître-élèves, qu'il y ait inscription d'élèves et qu'il y ait examens. Qu'advient-il alors, demande le président de Radio-Québec, de nos documents audio-visuels sur la conduite automobile? Il juge également inacceptable le fait qu'Ottawa, en accordant un permis à Radio-Canada, permis irrévocable, et en le refusant aux provinces, s'érige de la sorte en juge, tout en étant partie au litige.

Il passe ensuite à la question des compétences: les communications et les ondes relèvent d'Ottawa, l'éducation relève des provinces, donc Ottawa fournira le véhicule et les provinces se chargeront du contenu. Cette façon de voir n'est pas très bien vue à Radio-Québec. La révolution dans l'enseignement, souligne M. Guérin, confère aux moyens de transmission un caractère nouveau; au tableau noir d'autrefois succède un appareillage électronique, de sorte que le mode de communication est devenu partie intégrante du contenu. Il est évident que les moyens employés influent sur le message. Or, Ottawa voudrait subordonner l'essentiel (le message) à l'accessoire (le contenu).

Nous sommes en plein McLuhan: "The medium is the message"

Raidissement ou assouplissement?

Comment lui apparaissent les perspectives de solution? Il est évident, répond le juge Guérin, qu'un raidissement d'Ottawa ne pourrait qu'élargir le fossé. Mais il n'est pas interdit de relever dans l'attitude fédérale à l'égard du Québec depuis quelque temps quelques indices d'un assouplissement. Le président de Radio-Québec s'en félicite d'autant plus qu'il ne conçoit pas le partage des compétences comme une opération géométrique, chacun se cantonnant dans son rectangle et n'intervenant jamais dans le domaine du voisin. Il admet qu'on ne puisse plus raisonner de la sorte en 1969 et qu'un accord avec le gouvernement central résultera en définitive d'une attitude plus souple de part et d'autre. Il est clair que des modes de coopération, d'étroite collaboration dans certains cas, s'établiront.

Mais quel est l'avenir de Radio-Québec? De quelles ressources financières disposera-t-il? L'institution peut-elle fonctionner longtemps sous le régime de la loi désuète de 1945 qui devait être modifiée au cours de la dernière session mais ne l'a pas été? Comment peut-on coiffer une organisation de cette envergure d'un conseil d'administration de trois membres dont deux sont déjà très absorbés par d'autres fonctions?

La route est longue qui conduit au "réseau global et intégré de communication".

A toutes ces questions, le juge Guérin ne peut apporter pour l'instant toutes les réponses. Mais il indique clairement qu'un projet de loi sera déposé à l'Assemblée nationale au cours de la session qui s'ouvre mardi. Il s'agit, semble-t-il, non pas de retoucher la loi de 1945 (par laquelle M. Duplessis voulait surtout s'emparer de CKAC), mais de présenter une mesure entièrement nouvelle, adaptée aux réalités d'aujourd'hui, aux fonctions et à la mission de Radio-Québec.

Vers une loi organique?

On attend aussi un statut pour Radio-Québec, un statut précisant les responsabilités et obligations des dirigeants, créant un conseil d'administration, indiquant la durée des mandats, etc. Présentement, le lieutenant-gouverneur en conseil peut arbitrairement nommer ou démettre les hauts fonctionnaires de la Société. Bref, il faut à Radio-Québec une loi organique. Ce sont là, du moins, des hypothèses que le juge Guérin n'infirme pas. D'autre part, il se confirme à Québec depuis quelques jours qu'une loi nouvelle sera présentée au sujet de Radio-Québec.

On sait que le budget de Radio-Québec, pour cette première année, ne dépassait pas \$5 millions. Le président se borne à dire qu'il faudrait l'accroître considérablement, le tripler peut-être. Mais il appartiendra au ministre des finances et au premier ministre de statuer en dernier ressort. Une chose est certaine toutefois: si le gouvernement ne met pas à la disposition de Radio-Québec les ressources financières indispensables à son développement naturel et logique, on peut se demander s'il vaut alors la peine de maintenir l'institution. Le juge Guérin s'abstient, bien entendu, de commenter ce point de vue.

Mais il est significatif que Radio-Québec, pour marquer ce premier anniversaire, organise une fête d'au moins grande envergure. Tout se passe comme si, au moment où le prochain budget est en voie d'élaboration, l'institution voulait rappeler son existence, sa raison d'être et sa mission.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère du Revenu

EMPLOIS OCCASIONNELS

Les services d'un certain nombre d'employés occasionnels possédant une instruction de niveau secondaire sont requis par le Ministère du Revenu pour une période pouvant aller jusqu'à quatre mois.

Heures de travail: 9h00 à 16h30

Vérification des rapports d'impôt: \$14.00 par jour.
Travail général de bureau: \$12.00 par jour.

Les personnes acceptées seront affectées à différentes tâches, selon leurs aptitudes et les besoins du ministère.

Un examen écrit aura lieu le samedi, 1er mars 1969, à 9h00 et à 13h30, au bureau de Montréal, 107 ouest, rue Craig, Montréal, Québec.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter à l'examen, sans autre formalités.

● **Le personnel de Radio-Québec est déjà au poste. Les techniciens viennent de terminer l'installation d'appareils ultra-modernes valant \$1.5 million.**



Une deuxième réforme scolaire

par Gilles Gariépy

C'est, au dire des responsables, le début de la "deuxième réforme scolaire".

C'est, pour le grand public, les enseignants et les élèves, une réalité avec laquelle on commence à peine à être familier.

Et c'est, dans l'immédiat, la raison d'être de Radio-Québec: l'utilisation de l'audio-visuel dans l'enseignement. Plus justement, dans tout le domaine de la transmission du savoir.

Radio-Québec, qui doit devenir un jour la succursale québécoise d'un réseau mondial de communication intégrée, est pour débiter un producteur de documents audio-visuels.

Un producteur, non un diffuseur. C'est ce qui explique, avec le jeune âge de l'organisme, que Radio-Québec soit encore peu connue, sinon par l'expérience de TEVEQ menée au Saguenay, expérience d'ailleurs lancée avant la naissance de Radio-Québec.

Pourtant, Radio-Québec est commencée. Au terme de sa première année d'existence, elle affiche à son bilan une

production totale de 260 heures de radio et de télévision éducative.

Pour y arriver, Radio-Québec a utilisé des studios loués à des postes privés. Elle vient tout juste d'emménager dans ses propres installations à Montréal.

Radio-Québec a produit, pour l'année scolaire en cours, une série radiophonique d'histoire du Canada pour les élèves du cours secondaire IV. "En remontant la rivière". Cette série de 26 émissions est diffusée par 42 stations de radio du Québec.

A la radio encore, une série de 26 émissions en langue anglaise sur la musique, à l'intention des élèves de 6e et 7e élémentaire. Ces émissions sont diffusées par trois postes privés et les rubans sont distribués dans les écoles de certaines régions qui ne peuvent capter de poste en langue anglaise.

A la télévision, Radio-Québec a produit deux séries d'émissions (cours de psychologie et de civilisation) pour les élèves du niveau collégial (CEGEP), une série destinée aux enseignants ("Mathémati-

ques en marche"), ainsi qu'une série en français et en anglais sur la conduite automobile.

En outre, Radio-Québec a produit en "audio-vision" (jumelage de diapositives et de bandes sonores) une série consacrée au dessin technique. Cette série comprend 26 volets de 60 diapositives chacun; elle s'adresse aux élèves de 4e et 5e secondaire des écoles polyvalentes.

Il s'agit, évidemment, d'un début modeste. Dès l'an prochain, la production sera quantitativement beaucoup plus importante; le personnel de Radio-Québec a commencé la préparation de ces émissions qui seront produites au cours des mois à venir.

Producteur de documents audio-visuels, Radio-Québec répond aux "commandes" du ministère de l'éducation à cet égard. Le ministère dispose d'un service spécialisé qu'on nomme le "SMTE" (service des moyens techniques d'enseignement), qui a la responsabilité pédagogique des émissions et documents audio-visuels. Au cours de sa première année, et l'an prochain

tout aussi bien, Radio-Québec ne suffira pas à la demande. C'est pourquoi le SMTE fait également réaliser des émissions scolaires par Radio-Canada.

Mais si Radio-Québec viendra en peu d'années un important producteur d'émissions radiophoniques et télévisées, vouées à des fins typiquement scolaires ou à l'éducation populaire, son rôle dépasse celui d'auxiliaire des écoles pour toucher celui de transmetteur de la connaissance à une échelle plus large.

L'utilisation massive des techniques audio-visuelles devient en effet une réalité non seulement dans le champ de l'école proprement dite, mais dans tout le domaine de l'éducation permanente, du recyclage, du perfectionnement des travailleurs.

C'est ainsi que Radio-Québec a touché cette année un auditoire moyen de 60,000 adultes dans la région-pilote du Saguenay — Lac Saint-Jean, par ses émissions du projet TEVEQ. A ce seul titre, Radio-Québec a produit 157 émissions d'une durée totale de 181 heures et demie.

Immeuble, équipement, personnel

L'immeuble est sans doute plus modeste, plus effacé que la fameuse tour (à venir) de Radio-Canada, qui s'élèvera non loin de là d'ici une décennie. Mais au moins, il est là. On l'inaugure aujourd'hui, un an jour pour jour après la création de Radio-Québec.

Il est là, et tout en ne payant pas de mine à première vue (c'est un ancien laboratoire industriel rénové), l'immeuble principal de Radio-Québec est très convenable.

On a complètement transformé l'intérieur, qui ne le cède en rien, doit-on dire à celui des immeubles à bureaux les plus modernes.

On a également construit, derrière ce premier édifice, qui loge 45 bureaux et les services de documentation, une annexe qui contient des studios de radio et de télévision, équipés de matériel dernier cri.

Un troisième bâtiment relié aux deux premiers (un entrepôt rénové) loge les services de réalisation et de conception visuelle.

L'ensemble est situé rue Sainte-Catherine est, angle Fullum, à Montréal, à l'ombre du pont Jacques-Cartier. Radio-Québec, logée au début dans l'édifice de l'Hydro-Québec, a emménagé progressivement dans ses nouveaux locaux depuis septembre dernier.

Le travail de production y est même commencé sur une petite échelle depuis quelques mois. Dans les conditions qu'on devine: cette semaine encore, des ouvriers s'affairaient à la pose de la moquette et les techniciens achevaient la mise au point des appareils et des circuits.

Toute l'installation et la mise au point des appareils de la régie centrale et des studios a été faite par les 40 techniciens de Radio-Québec. Ces derniers ont été recrutés à Radio-Canada, dans des postes privés ou encore directement à la sortie d'écoles techniques.

A Montréal, Radio-Québec compte actuellement un personnel de 180 personnes dont la moyenne d'âge est de 30 ans. A Québec, pour assurer la réalisation et la production des émissions de TEVEQ diffusées au Saguenay — Lac Saint-Jean, travaillent en outre 26 personnes.

Au total, Radio-Québec dispose, dans son service de création et de réalisation, de 8 réalisateurs, 9 assistants-réalisateurs, 7 scripteurs et 2 animateurs. Le groupe des services de production (conception visuelle, son et image, approvisionnement et distribution) emploie 77 personnes.

Le complexe de Radio-Québec à Montréal dispose de deux studios de télévision et de trois studios de radio.

Ces studios sont entourés, il va de soi, de tous les services connexes: ateliers, salles de réception, régie technique, salles de maquillage, etc.

Les studios de télévision peuvent produire en couleur et en noir et blanc. Le grand studio (60 pieds sur 40) est muni de trois caméras couleur et sa régie, d'un appareillage très moderne permettant par exemple des effets visuels variés.

Radio-Québec sera d'ailleurs doté au printemps d'un appareil de montage muni d'un ordinateur électronique qui permettra en autres choses, des truccages et des effets visuels qui s'approcheront du dessin animé.

Le petit studio TV (40 sur 30 pieds) est doté de deux caméras noir et blanc, et d'une caméra couleur pour les petites productions. Chacun des deux studios est en outre équipé d'une petite caméra blanc et noir, peu coûteuse, qui servira pour les tirages et les impressions.

Radio-Québec dispose de quatre magnétoscopes couleur, dont deux serviront surtout au montage, ainsi que de deux télécinés couleur.

L'ensemble de ce dispositif est contrôlé à partir d'une régie centrale particulièrement complexe.

Du côté radio, ou plus exactement, du côté son, Radio-

Québec possède deux studios d'enregistrement et un studio de doublage et repiquage.

Ces studios serviront bien entendu à la production d'émissions radiophoniques, mais aussi à la production des éléments sonores de l'audio-visuel en général; par exemple, les éléments sonores de certaines séquences filmées et de productions destinées à être

distribuées sur disque, cassettes ou rubans magnétiques ordinaires.

Il ne faut pas oublier, en effet, que Radio-Québec n'est pas vouée uniquement à la production d'émissions de radio et de télé devant être diffusées par la voie des ondes, mais qu'elle est conçue avant tout comme producteur de documents audio-visuels.

Venez donc faire un délicieux souper dans l'atmosphère du Vieux Montréal

Chez "Parrain et Marraine"
479 rue St-Alexis - Coin Notre-Dame

Tous les soirs de 5h.30 à 10h.30 p.m.
Table d'Hôte \$3.75 tout inclus

SPECIALITES: les Mignons de veau fine champagne
RÉSERVATIONS: 849-1580

C'est de **L'Horizon**

sis sur la pente sud du mont Royal, sur l'avenue des Pins, que l'on voit les plus beaux coins de Montréal!



Photographié de l'Horizon

Chaque appartement offre une vue superbe du centre-ville ou de la montagne.

A l'HORIZON, on vit sous le signe de l'excellence des services et du summum du luxe. Venez vous rendre compte par vous-même dès aujourd'hui!

Appartements de 2 chambres à coucher: **\$315**, ou plus

Appartements de 4 chambres à coucher et appartements terrasse également disponibles.

Et l'on ne vous demandera rien pour la vue!

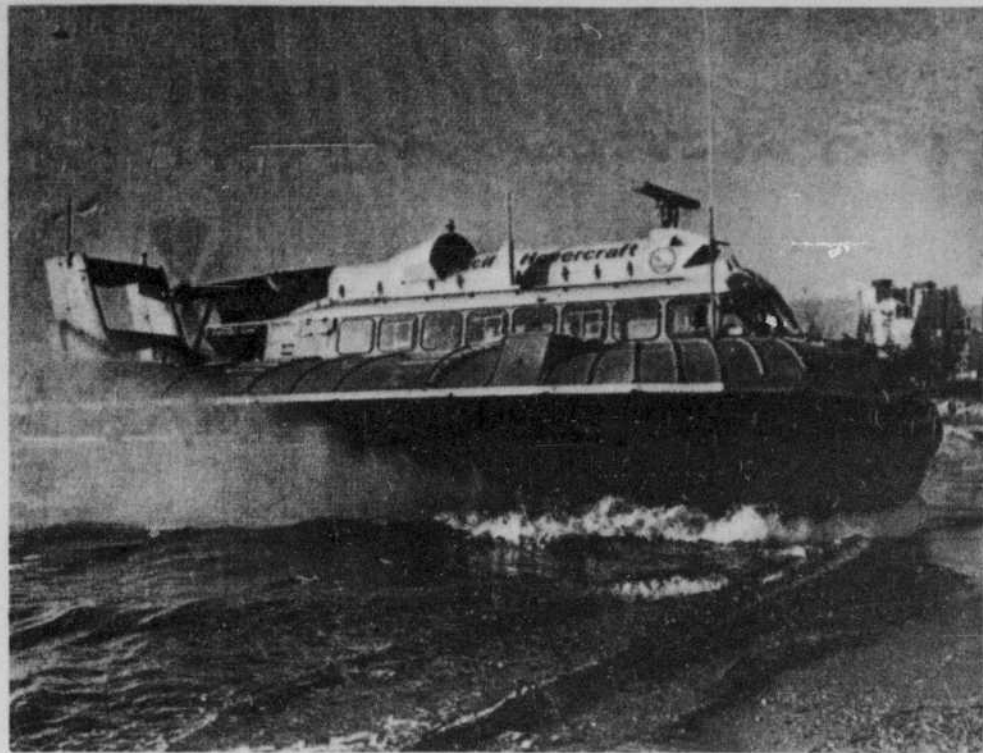
Heures de visite: en semaine de 9h à 20h.

les fins de semaine de midi à 19h, ou sur rendez-vous

L'HORIZON 1212 av. des Pins ou 3660 Drummond (2 entrées)
Téléphone: 849-5355



Montreal Trust



● Un service régulier par hovercraft — le premier en Amérique du Nord — sera inauguré dimanche entre Vancouver et Nanaimo, par la société Pacific Hovercraft Ltd. L'embarcation de \$420.000 qui assurera ce service peut transporter 35 passagers. Elle se déplace sur un coussin d'air de quatre pieds engendré par un turbo-réacteur; elle franchira en 45 minutes le détroit de George, large de 34 milles à cet endroit. Le bateau-passeur du gouvernement de la Colombie-Britannique prend une heure et 50 minutes pour couvrir la même distance. (Téléphoto PC)

■ à travers le monde

"Concorde" décollera vendredi

PARIS (AFP) — "L'heure de la vérité" va bientôt sonner pour "Concorde". On sait maintenant officiellement que le premier prototype de l'avion de transport supersonique franco-britannique décollera pour la première fois de l'aérodrome de Toulouse-Blagnac le 28 février, soit un an, jour pour jour, après la date initialement prévue pour ce premier vol d'essai.

Toutefois, la société Sud-Aviation souligne que les conditions météorologiques dans la région de Toulouse joueront un rôle fondamental quant au choix définitif du premier jour de vol: le prototype ne pourra en effet décoller si le vent est nul ou presque nul. Ce premier vol sera public: il sera retransmis par la télévision française, relayé par l'eurovision. Une caméra sera embarquée à bord de l'un des deux avions qui accompagneront le prototype. Il n'y aura aucune cérémonie officielle: seuls seront présents les états-major de Sud-Aviation et de la British Aircraft Corporation, qui construisent le prototype. Au premier rang se trouvera Brian Trubshaw, le pilote du "002" dont le premier vol devrait avoir lieu six semaines plus tard, près de Bristol.

Bouteille à la mer

SAINT-MALO (AFP) — Une bouteille jetée à la mer par un étudiant canadien, a été retrouvée dans la baie du Mont St-Michel. Cette découverte a été faite par M. Eugène Jamois, habitant Le Vivier-sur-mer, alors qu'il était sur la grève, en face de St-Benoît-des-Ondes (Ille et Vilaine). La bouteille contenait deux lettres: l'une adressée au découvreur situait le départ le 19 juillet 1968, à 25 milles à l'ouest du Mont Chauve, et l'origine: Allan Ruffman, étudiant en océanographie à l'université Dalhousie, à Halifax. Nouvelle-Écosse, l'auteur précisait qu'il était à bord du vaisseau océanographique canadien "C. S. S. Hudson" et effectuait des travaux scientifiques sur les pentes occidentales de la chaîne mi-atlantique. Alan Ruffman avait joint une seconde lettre, destinée à son épouse, Linda, à l'occasion de l'anniversaire de leur mariage. Selon la volonté du romanesque étudiant canadien, M. Jamois a mis la missive à la poste. La traversée de l'Atlantique nord, au gré des courants, lui a cependant fait prendre un sérieux retard.

Le colloque d'Amsterdam

L'ONU repense son aide au tiers monde

AMSTERDAM (AFP) — Une nouvelle approche pour aider le tiers monde est maintenant envisagée par les Nations unies: augmenter les investissements privés étrangers dans les pays en voie de développement.

Cette nouvelle démarche limitée dans ses buts comme dans ses moyens ne saurait en aucun cas se substituer à l'aide publique. C'est ce qui ressort du colloque tripartite d'Amsterdam organisé pour la première fois dans l'histoire de l'ONU entre représentants du "big business" et ceux de certains gouvernements modérés du tiers monde avec la participation des organisations spécialisées des Nations unies. Cette tentative, si elle réussit, aurait dans l'esprit de ses protagonistes un effet non négligeable dans un domaine qui est difficile à chiffrer: le transfert au tiers monde des tours de main et de la technologie des pays avancés.

De nouvelles réunions pourraient être envisagées de la même manière tripartite à l'échelon régional. De toute façon, un rapport en ce sens sera transmis au conseil économique et social de l'ONU à la session prochaine, en juillet, à Genève. Cette tentative, il faut le noter, a lieu au moment où une nouvelle administration républicaine entreprend de revoir l'aide consentie par les États-Unis. Selon l'un des principaux représentants du big business au colloque d'Amsterdam, M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, l'administration Nixon serait favorable à une augmentation des investissements privés américains dans le tiers monde et envisagerait de les garantir contre le risque politique de confiscation. Cette attitude plus favorable sur le plan privé contrebalancerait les économies sévères dans le domaine de l'aide publique américaine. Une relance des investissements privés américains dans le tiers monde constituerait donc un infléchissement de la politique de Washington à l'égard des pays en voie de développement.

Ce nouveau départ dans le domaine des investissements privés dans le tiers monde coïncide aussi avec un autre phénomène que M. Philippe de Seynes, secrétaire général ad-

joint pour les affaires économiques et sociales de l'ONU, a mis en lumière à plusieurs reprises au colloque d'Amsterdam: une évolution parmi certains pays du tiers monde.

Une telle réunion entre grands hommes d'affaires et représentants officiels des pays en voie de développement aurait été impensable il y a dix ans. Le conflit idéologique s'est atténué, a précisé M. de Seynes pour faire place à l'opposition des intérêts.

D'autre part, les observateurs notent que l'approche limitée sélective pragmatique encouragée maintenant par les Nations unies dans l'aide au tiers monde contraste avec la démarche globale de négociations entre le bloc des pays riches et le bloc des pays pauvres qui a été la raison d'être de l'United Nations Conference on Trade and Development depuis 1964. L'approche globale tentée notamment sur la base des "77" pays en voie de développement par le Dr Paul Prebisch, animateur de la conférence jusqu'en octobre dernier, ne semble pas avoir répondu aux espoirs initialement soulevés, il y a bientôt dix ans.

En fait, idéologiquement pure, cette tentative s'est enlisée sur le plan pratique sans grand résultat.

La réunion d'Amsterdam, qui a fait dialoguer des représentants soigneusement choisis des pays les plus modérés du tiers monde avec les représentants des grands milieux d'affaires occidentaux, appelle une constatation évidente: le tiers monde n'est pas un bloc homogène et il y a autant de différence entre certains des pays qu'il compose qu'entre ceux-ci et les pays industrialisés.

C'est cette variété dans le développement économique et aussi dans l'évolution politique du tiers monde qui rend possible pour la première fois une rencontre et des projets communs entre ceux qui passent pour représenter l'impérialisme de l'occident et les représentants officiels des pays en développement dont bien peu rejettent une idéologie teintée de socialisme. Ce paradoxe pour les organisateurs onusiens du colloque est aussi un défi et un pari qui peut être gagné.

Transplantation de la moelle

LEYDE (AFP) — Une transplantation de "moelle purifiée" a été effectuée avec succès en décembre 1968, annonce-t-on de source officielle à l'hôpital des enfants malades de Leyde, en Hollande. Le receveur est un bébé de sexe masculin âgé de cinq mois; le donneur a été la sœur de l'enfant. Le bébé souffrait de troubles sérieux dans le système de résistance immunologique, ouvrant la voie à de dangereuses infections. Le seul précédent d'une telle opération a été effectué en août 1968 à Minneapolis, aux États-Unis. La moelle transplantée a provoqué des complications sérieuses que l'opération de Leyde a éliminées. Le bébé opéré à Leyde est en bonne santé et montre un rétablissement de l'équilibre immunologique.

Un ordinateur pour le médecin

PARIS (AFP) — Un ordinateur, de conception entièrement nouvelle, permettant au médecin d'éviter le long interrogatoire de la consultation, vient d'être présenté à la presse par la compagnie IBM France. Cet appareil, baptisé "IBM 2760", doit permettre au malade d'établir lui-même sa fiche de santé. Celui-ci doit cocher sur un tableau, à l'aide d'un "crayon" émetteur les points correspondant aux questions de l'ordinateur et aux réponses qu'il désire y faire. Questions et réponses possibles lui sont présentées sur un écran par la projection d'un film 16 mm qui comporte 128 vues. L'utilisateur peut à volonté passer d'un tableau à l'autre et revenir en arrière. A partir d'un certain stade, les questions deviennent trop techniques et la présence d'un médecin ou d'une infirmière est nécessaire pour que le malade puisse y répondre. En fin d'interrogatoire, un clavier, relié à l'ordinateur restitue sur commande la fiche de santé complète du malade. Celle-ci n'a plus qu'à être portée sur le bureau du médecin qui, avant même d'avoir vu son patient, peut se faire une première idée de diagnostic.

Borman de retour aux E.-U.

WASHINGTON (AFP) — Le colonel d'aviation Frank Borman, chef de la mission Apollo 8 qui, le 24 décembre dernier, a survolé la lune à 69 milles d'altitude, est rentré aux États-Unis hier, après un voyage de 20 jours en Europe en compagnie de Mme Borman et de leurs deux fils. L'astronaute a été reçu par le vice-président des États-Unis, M. Spiro Agnew, à qui il a fait un rapport sur son voyage que le vice-président a qualifié de grand succès. Au cours d'une brève conférence de presse, le colonel Borman a notamment déclaré que certains Européens trouvaient difficile de croire que les États-Unis "consacraient des crédits élevés à leur programme spatial et cependant révélaient tout ce qu'ils avaient appris". Il a ajouté: "Ils hésitaient à me poser des questions parce qu'ils pensaient que la plupart des informations relatives à Apollo 9 étaient secrètes. Je leur ai affirmé que tel n'était pas le cas et que nous mettions ces informations à la disposition de tous".

Le procès Shaw se poursuivra

LA NOUVELLE-ORLÉANS (Louisiane) (AFP) — Le procès de Clay Shaw, l'homme d'affaires de la Nouvelle-Orléans accusé d'avoir trempé dans un complot contre la vie du président John Kennedy, ne sera pas interrompu. Saisi, jeudi, d'une requête de la défense, qui soutenait que, l'accusation n'ayant pas fait la preuve de la culpabilité de son client, il y avait lieu de reconnaître son innocence, et de le relâcher immédiatement, le juge Edward Hagerty a annoncé, hier matin, qu'il n'était pas convaincu du bien-fondé de cette demande et que les débats se poursuivraient comme il était prévu. Le procès passera donc à présent au défilé des témoins à décharge, parmi eux M. John Connally, ancien gouverneur du Texas, qui fut grièvement blessé, le 22 novembre 1963, à Dallas, lors de l'attentat contre M. Kennedy. D'après la défense, le nombre des personnes qu'elle a appelées à déposer n'étant guère élevé, le procès Shaw pourrait se terminer d'ici à la fin de la semaine prochaine.

Un meurtre prémédité?

LOS ANGELES (Californie) (AFP) — Au procès Sirhan Bichara Sirhan, le ministère public poursuit ses efforts en vue d'établir que le meurtre du sénateur Robert Kennedy par le jeune Jordanien avait été longuement prémédité. Hier, l'accusation a interrogé un éboueur noir, M. Alvin Clark, qui a affirmé que l'accusé lui avait confié des mois d'avril 1968, soit environ deux mois avant le crime, qu'il avait l'intention d'assassiner le sénateur démocrate de l'état de New York. Au cours du contre-interrogatoire, M. Clark, un admirateur de M. Kennedy, a admis qu'il détestait Sirhan Bichara Sirhan et qu'il avait déclaré au FBI qu'il ferait tout son possible pour que l'accusé soit condamné. Il a toutefois ajouté que cela ne l'empêchait pas de dire la vérité.

DEMANDES D'EMPLOI

Musées, journaux, écoles, laboratoires, hôpitaux, bureaux, et familles: Une excellente université en Amérique recommande ses étudiants et étudiantes pour travailler pendant un trimestre durant leur carrière universitaire. Nous cherchons maintenant des emplois pour dix étudiants qui veulent travailler pendant l'été en France (de mai à août). Nos étudiants n'exigent qu'un salaire modéré. Si vous voulez embaucher un Américain jeune, intelligent, et capable de parler français, écrivez à:

M. Frank Mitchell
Field Placement Office
Beloit College
Beloit, Wisconsin, 53511
U.S.A.

Carrières et Professions

Commission Scolaire Régionale des Mille-Isles demande

UN HOMME: Professeur de musique à demi-temps connaissant les méthodes ORFF et CORNELOUP.

S'adresser:

Directeur du personnel
Commission Scolaire Régionale
des Mille-Isles
216 boul. Laval
Ste-Rose, Laval, P.Q.

DESSINATEURS

Recherchons 4 dessinateurs avec expérience dans le domaine de la planification de laboratoire ou du design de meubles d'institution. Salaire selon qualifications.

Envoyer curriculum vitae à:

Case 1060,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

L'HÔPITAL ST-LAMBERT (Convalescents)

requiert les services de:

INFIRMIÈRES AUTORISÉES

- service de jour: infirmière chef d'équipe;
- service de soirée et de nuit: infirmière chef adjointe.

GARDES-MALADES AUXILIAIRES

Temps partiel jour, soir et nuit.

S'adresser à:

672-3320 local 40 ou 34
(Bureau des soins infirmiers)

BIOCHIMISTE

Pour prendre charge de la section de biochimie d'un laboratoire général dans un hôpital de 425 lits de Sherbrooke.

Qualifications:

- Biochimiste Ph. D. de préférence.
- Minimum d'un an d'expérience dans un hôpital ou dans un service connexe.

Salaire selon expérience. Bénéfices marginaux avantageux.

Toute demande doit être faite par écrit à:

Case 1057,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

RESPONSABLE ADJOINT SERVICE DE L'ENTRETIEN MÉNAGER

Le candidat idéal possède quelques années d'expérience dans le domaine.

De plus, il a des connaissances pratiques et théoriques des différentes techniques de l'entretien ménager.

Ses qualités de communication sont prédominantes.

Salaire très concurrentiel.

Écrire en mentionnant salaire désiré, expérience, âge, à:

Case 1055,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

L'HÔPITAL ST-JOSEPH DE LACHINE

recherche du personnel qualifié pour les postes suivants:

- Pharmacien diplômé ou licencié à temps partiel;
- Assistante hospitalière de nuit pour le service de pédiatrie. Certificat de spécialisation ou expérience comparative;
- Infirmières licenciées remplaçantes - jour, soir et nuit;
- Infirmiers diplômés ou auxiliaires - jour, soir et nuit à temps complet ou partiel;
- Aide-infirmiers remplaçants - jour, soir et nuit. Expérience antérieure requise.

Faire parvenir curriculum vitae ou s'adresser au:

Service du personnel,
650, 16ème avenue,
Lachine, P.Q.
Tél.: 637-2351, poste 37.

Une Maison d'édition de manuels scolaires recherche un Directeur de la production

Les fonctions:

- établir, pour la direction de l'entreprise, les diverses politiques régissant la production matérielle des livres qu'elle édite;
- négocier les contrats avec les imprimeurs;
- suivre, étape par étape, la fabrication des manuels;
- diriger le travail d'un comité responsable de la production.

Les qualités requises:

Une bonne expérience de la préparation matérielle des publications: composition typographique, illustration, mise en pages, impression, reliure, etc.

Traitement:

Selon la compétence.

Faire parvenir sa candidature et son curriculum vitae à:

Case 1053
LE DEVOIR
Montréal, P. Qué.

La Commission Scolaire Régionale des Mille-Isles

demande

un **PROFESSEUR** (masculin), sciences 11ème année, niveau enseignement professionnel.

S'adresser à:

M. J. Raymond Gendron,
Directeur du personnel,
216, boul. Laval,
Ste-Rose, P.Q.

SURINTENDANT DE CONSTRUCTION

Compagnie progressive de construction générale à Ottawa, demande un surintendant de première classe, capable de conduire des chantiers d'une valeur atteignant 6 millions de dollars.

Doit être très agressif et habile à conduire un chantier selon un plan approuvé. La facilité de parler anglais est essentielle. Salaire supérieur assuré aux candidats qualifiés. Notre compagnie jouit d'une excellente réputation et offre de bonnes chances d'avancement au candidat accepté.

Faire parvenir les demandes en toute confiance en nous informant des projets que vous avez réalisés, de votre éducation et du salaire que vous demandez.

Case 1052,
Le Devoir, Montréal, P.Q.

Directrice du service de diététique

Pour un hôpital enseignant de 616 lits agréé par le Conseil Canadien de la normalisation des hôpitaux.

Candidates doivent posséder au moins 3 ans d'expérience dans l'administration d'un service alimentaire et doivent être membres du C.D.A. et O.D.A.

Bilingues de préférence. Salaire selon qualifications et expérience.

Le curriculum vitae doit être adressé à:

Directeur des Relations Industrielles,
Bureau du Personnel,
Hôpital Général d'Ottawa,
43, rue Bruyère,
Ottawa 2, Ontario.

COMPTABLES

Les postes: Comptable en prix de revient responsable de la direction d'un département pour la préparation d'états financiers et de production et des rapports de frais généraux.

Comptable financier responsable de la direction d'un département pour la préparation des prévisions financières et l'administration de contrôles budgétaires concernant le capital et les dépenses générales.

Sous la direction du Chef comptable, ces postes importants de direction ont de grandes chances d'avancement.

Les candidats: Jeunes comptables possédant un diplôme ou se préparant à l'obtenir. Une connaissance des principes de la comptabilité et de la théorie est essentielle, de même qu'une certaine facilité à les mettre en pratique.

Nous offrons des bénéfices marginaux avantageux. Les salaires seront proportionnels aux qualifications et à l'expérience.

Écrivez en toute confiance en indiquant les salaires désirés à:

Directeur du personnel,
Relations Industrielles,
Canadian Steel Foundries,
B.P. 80,
Montréal 403, P.Q.

La Commission des Écoles Catholiques de Mont-Royal

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE 800 ÉLÈVES

Qualifications:

- expérience d'enseignement à l'élémentaire
- connaissance des méthodes nouvelles d'enseignement
- préparation adéquate à l'administration scolaire
- degré universitaire souhaitable

Salaire:

- selon les années de scolarité et d'expérience
- d'après l'échelle de la Commission
- plus supplément établi

Les candidatures doivent parvenir, avant le 20 mars, à l'adresse suivante:

Commission des écoles catholiques de Mont-Royal
1560, boul. Laird
Mont-Royal 304, Qué.

avec la mention suivante: "Candidature au Poste de Directeur d'École."

REPRÉSENTANT DE TERRITOIRE

Entreprise canadienne-française opérant dans toute la province

Lieu: Bureau chef: Montréal.
Succursale: Québec.
Région de Québec et bas du fleuve à couvrir.
Automobile requise.

Qualifications: 25 ans minimum, bilingue, degré universitaire (arts ou commerce de préférence) ou équivalent.

Champ d'action: Domaine pétrolier.

Salaire: Suivant qualifications et expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 1056,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

La semaine dernière, nous avons trouvé un chimiste pour une usine de plastique, un tailleur pour un grand magasin, une secrétaire pour un courtier en assurance, un comptable pour une maison de prêt, un laitier pour une laiterie, un riveur pour une fonderie, une serveuse pour un restaurant italien, un mécanicien pour une compagnie d'outillage, et la personne qu'il fallait pour 841 autres employeurs au Québec.

Nous trouvons votre homme plus vite que n'importe qui.

Non seulement nous sommes le plus grand centre de placement au Québec, mais nous sommes déterminés à en devenir le meilleur. Appelez-nous et nous vous le prouverons.

Nous suivons vos instructions à la lettre. Dites-nous combien de personnes vous recherchez et nous vous en enverrons le nombre exact. Ni plus, ni moins. Vous désirez

des personnes possédant cinq ans d'expérience, vous les aurez. Pas d'autres.

Nous sommes vites sur nos patins. Parce que nous sommes en contact avec plus de gens à la recherche de travail que n'importe qui d'autre, il y a de bonnes chances que nous trouvions votre homme subito presto. Si non, ça ne tardera pas. N'avons-nous pas

trouvé pour quatre employeurs sur cinq la personne qu'il fallait, en moins d'une semaine?

Nous sommes des gens d'affaires. Il le faut si nous voulons traiter avec vous. La seule différence entre nous et les autres, c'est que nous oublions de vous facturer. Mais qui s'en plaindra?

Centre de Main-d'oeuvre du Canada
le plus grand centre de placement au Québec



Téléphonez au CMC
le plus près de votre localité.
Il y en a 90 à travers la province.

AUGMENTATION DE 9% DES BÉNÉFICES NETS DE LA BCN POUR LE 1er TRIMESTRE DU PRÉSENT EXERCICE

potins financiers

La Bourse de N-Y et l'American Stock Exchange étaient fermées hier à l'occasion de l'anniversaire de George Washington aux E.U. Les Bourses de Montréal et de Toronto, libres de l'influence néfaste de Wall Street, se sont comportées, hier, malgré tout, plutôt réactionnaires.

Le marché de la Ville Reine, qui n'avait cessé de baisser depuis 5 séances consécutives, a clôturé, hier, encore fortement à la baisse et la place locale affichait plus de lourdeur. Les cours reculaient encore hier sur la Bourse de Londres et ils étaient hésitants sur la Bourse de Paris.

Le Général de Gaulle veut voir le Marché Commun se transformer en une sorte de zone de libre échange. Qu'en pense Londres et Washington où l'on est porté au protectionnisme?

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Côte St-Luc a adjugé une émission de \$750,000 d'obligations

La cité de Côte St-Luc, comté d'Arcy McGee, a vendu récemment, à un syndicat formé de René-T. Leclerc Inc., Bélanger Inc., Geoffroy Robert & Gélinas Inc., J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée, une émission de \$750,000 d'obligations à 8%, à un prix de 94.92. L'émission comprend: \$497,000 de titres à 8%, 1979-79 et \$253,000 à 8% 1989. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un taux moyen net de 8.7004%. L'emprunt comporte un solde de \$400,000, à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 22 ans et un solde de \$253,000 à renouveler en 1989 pour un terme additionnel de 20 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 2002 à 2009 inclusivement.

Datées du 1er février 1969, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$497,000 en séries du 1er février 1970 au 1er février 1979 inclusivement et \$253,000, échoient le 1er février 1989. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction et dessin des jardins paysagers de Westminster Park, pour l'acquisition de nouveaux livres pour la bibliothèque municipale pour la construction d'un passage souterrain et d'un terrain de stationnement municipal, pour l'éclairage de rues et pour divers autres travaux municipaux.

L'évaluation impossible de la cité pour 1968, s'élevait à \$165,897,895. Le 31 décembre 1967, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$13,419,876. L'an passé, la cité comptait environ 24,000 âmes.

Canadian Refractories Limited s'est ressenti de l'accalmie dans notre industrie lourde

Canadian Refractories Limited vient de publier son rapport annuel dans les 2 langues officielles du Canada. Dans leur message conjoint aux actionnaires MM. William R. Morris, président du conseil et M. James W. Craig, président leur font remarquer en partie ce qui suit:

Au cours de l'exercice 1968, l'organisation sociale a été simplifiée. Votre Compagnie a acquis la totalité du capital de Clayburn-Harison Ltd., Canadian Refractories Construction Limited et Western Refractories Limited, et ces filiales fonctionnent désormais comme divisions CRL. Les activités de Wedco (Canada) Limited et de la filiale majeure Sesame Machines & Tapes Limited ont été arrêtées et leur actif liquidé. Ni l'une ni l'autre ne rapportait de bénéfices à votre Compagnie.

Clayburn-Harison Ltd. a vendu son usine de tuyaux d'égout de Kilgard & Gilman-Britannique, pour concentrer ses efforts sur la production de réfractaires et de briques de parement à Abbotsford.

Ont été appelés à siéger au Conseil, au cours de l'exercice 1968, MM. William R. Morris, de Dresser Industries Canada Limited, Galt, Ontario, lequel a été élu président du Conseil et chef exécutif; John V. James, Vice-président exécutif de Dresser Industries, Inc., Dallas, Texas; et R. M. Hungerford, président de Flex-Lox Industries Limited, Vancouver.

Le chiffre de ventes de l'exercice s'établit à \$23,540,947, contre \$25,760,979 pour 1967.

Le bénéfice net est baissé de \$1,399,367 ou \$1.40 l'action en 1967 à \$1,232,068 ou \$1.23 l'action pour 1968.

L'industrie lourde canadienne, qui est votre principal client, a essuyé des revers avec une faible production sidérurgique à fin 1967. Dans les industries de transformation, le ralentissement a duré jusqu'à la fin de l'été 1968. Vos ventes au Canada ont subi une baisse marquée au milieu de l'année, et la fabrication a été réduite. Vos exportations ont conservé un rythme soutenu.

Devant la régression constante des bénéfices après le maximum de 1965, et compte tenu de la situation commerciale défavorable à l'été 1968, le dividende trimestriel a été réduit de \$0.20 à \$0.15 l'action pour les deux derniers trimestres de l'exercice.

Au cours de l'exercice, les immobilisations se sont accrues de \$577,000, tandis que le poste amortissement et épauement s'élevait à \$809,302.

Une importante dépense prévue pour 1969 permettra d'approfondir le puits principal de votre mine de Kilmor. L'exploration récente avant abouti, 400,000 tonnes de roche environ ont été abattues à l'explosif pour constituer une réserve de minerai utilisable pendant la conduite des travaux visés. La cote du fond actuellement de - 1,050 pieds, sera descendue à - 1,500 pieds.

Un nouveau producteur canadien est entré sur le marché national de la brique basique en juillet 1968, accentuant ainsi une concurrence déjà forte.

Votre division Construction a exécuté des travaux considérables pour une importante extension à une fonderie de nickel manitobaine et pour la grande usine de soufre élémentaire de Terre-Neuve.

L'activité industrielle canadienne paraît s'être stabilisée à un niveau modérément élevé, du moins pour le premier semestre de l'exercice 1969, en ce qui concerne spécialement l'acier de première et de deuxième fusion, le cuivre-nickel et l'aluminium. Votre carnet de commandes est actuellement bien rempli, pour le marché national et pour l'exportation. Nous prévoyons que la construction de nouveaux fours industriels diminuera en 1969, particulièrement dans la province de Québec. La consommation de briques de parement s'est accélérée sur la côte du Pacifique (Colombie-Britannique et Washington) ce qui permet à votre usine d'Abbotsford de travailler à pleine capacité.

Pilkington Glass dépensera au Canada \$25,000,000 pour une 21ème usine

Pilkington Glass Limited va construire à Scarborough, municipalité du Toronto métropolitain, une seconde usine de verre Float qui coûtera 25 millions de dollars. La nouvelle usine sera adjacente à la première usine de verre Float de cette compagnie dont la production commença il y a tout juste deux ans.

V.C. German, président de Pilkington Glass Limited, déclara que la nouvelle usine sera sans doute prête à commencer la production de verre Float en janvier 1971. On estime qu'elle aura un rendement de 3,500 tonnes de verre Float par semaine.

Le nouvel édifice doublera l'investissement de Pilkington en production de verre Float au Canada, et fera plus que doubler le rendement total de sa production de verre Float. La première usine, qui fut officiellement inaugurée en juin 1967, a coûté 30 millions de dollars et a produit 2,500 tonnes de verre Float par semaine.

La nouvelle usine sera conçue de façon à incorporer les derniers progrès associés avec la technique du verre Float. La chaîne de production à haute vitesse aura une longueur de plus de 1,000 pieds et pourra produire un ruban continu de verre Float de diverses épaisseurs. Bien que cette nouvelle usine sera dotée d'un équipement très automatisé, on estime qu'elle fournira 200 nouveaux emplois.

H.G. Acres & Company Limited, une des sociétés membres du Groupe Acres, a été retenue pour diriger le projet et sera responsable de la conception de l'usine et de la bonne marche des travaux de construction.

M. German a déclaré par ailleurs que les ventes de verre Float au Canada au cours des deux dernières années "ont dépassé les prévisions les plus optimistes et la demande actuelle est telle que notre première usine est sur le point d'atteindre sa capacité maximum".

Les actions d'Hasstings Mining, rayées de la liste le 28 courant

La Bourse Canadienne a été notifiée que la distribution de tous les actifs d'Hasstings Mining and Development Co. Ltd., sera faite le 17 mars 1969 aux actionnaires immatriculés le 5 mars 1969, sur les bases suivantes: Seize actions (16) de Sullivan Mines Limited pour chaque cent (100) actions d'Hasstings, présentement détenues.

Une distribution spéciale au comptant de 1-2 et (0.00 1-2) par action d'Hasstings et, enfin un paiement au comptant pour chaque centime (1-100ème) d'action de Hassting, s'il y a lieu, basé sur la moyenne des cotes, à la fermeture des bourses Canadienne et de Toronto le 28 février 1969.

Les actions d'Hasstings Mining and Development Co. Ltd., seront rayées de la liste de la Bourse Canadienne à la fermeture de cette dernière le 28 février 1969, la compagnie distribuant tous ses actifs à ses actionnaires immatriculés le 5 mars 1969.

Marcel CLEMENT

Canadian Premier Life Insurance Co.

Serait contrôlée par CNA Financial Corp.

WINNIPEG (PC) — Une entente en vue de l'acquisition d'un intérêt majoritaire dans le capital social de Canadian Premier Life Insurance Co. de Winnipeg par une société américaine d'investissements multi-milliardaire, a été annoncée en fin de semaine.

Le prix que devra payer CNA Financial Corp., de Chicago pour obtenir le contrôle de Canadian Premier sera déterminé aux termes d'un accord avec The Accident and Casualty Insurance Co., de Winterthur, en Suisse, qui détient actuellement le contrôle majoritaire dans Canadian Premier Life.

L'organisation de Chicago, dont l'actif représente \$3,100,000,000 et est réparti dans l'assurance, les biens immobiliers, les institutions financières et les fonds mutuels, dispose de trois filiales en opération au Canada: Continental Casualty Co., Continental Assurance Co., et Canada Health and Accident Assurance Corp.

M. Howard C. Reeder, président du conseil et président de CNA Financial, a expliqué que le service à la clientèle des trois filiales serait rehaussé par les facilités qu'offre le siège social et les divers avantages de Canadian Premier.

M. F. A. Lang, président de Canadian Premier conserve sa fonction et il a déclaré que le siège social de la compagnie, qui a 14 ans d'existence, restera à Winnipeg.

Elle détient \$382,000,000 d'assurance en vigueur à fin 1968 et son personnel est de 150 employés.

Les liens entre Canadian Premier et la firme suisse de Winterthur, qui détient 4.7 pour cent des actions de CNA, se poursuivront sur une base de ré-assurance.

CNA a été créée il y a treize mois par Continental Casualty et Continental Assurance.

Corporation de Gaz Naturel du Québec

La Corporation de gaz naturel du Québec a enregistré des ventes de gaz et autres revenus de \$42,486,963 en 1968 comparativement à \$38,438,263 en 1967. Les revenus nets sont de \$4,406,601, contre \$1,808,572 en 1967. Le bénéfice par action s'établit à 97 cents contre 24 cents en 1967, après déduction des dividendes sur les actions privilégiées.

Ronalds Federated Limited a déclaré hier un dividende de 15 cts l'action, payable le 10 mars aux actionnaires immatriculés le 28 février 1969.

Il y eut hier 188 reculs sur la bourse locale, contre 78 gains seulement, soit une preuve de la nervosité des spéculateurs.

Les ventes dans les grands magasins se totalisèrent à \$342,426,000 en décembre 1968, soit 9 p.c. de plus que durant le même mois en 1967.

Les membres du conseil d'administration de Bralorne Pioneer Mines Limited et de Can-Fer Mines Limited ont annoncé le 21 février 1969, qu'ils se sont entendus en principe de fusionner leurs entreprises, sous réserve de l'approbation par leurs actionnaires ainsi que par les autorités des Bourses de Montréal, de Toronto et de Vancouver et par les autorités gouvernementales américaines ayant juridiction.

Il serait entendu que Bralorne Mines achèterait l'actif de Can-Fer au moyen d'échanges d'actions du Trésor de Bralorne. Can-Fer distribuerait, alors, à ses actionnaires une action de la compagnie qui continuera d'exister pour chaque action de Can-Fer détenue antérieurement.

400,000 actions additionnelles de Bralsaman Petroleum Limited ont été émises selon les clauses d'un prospectus daté du 7 février 1969. Ces actions furent souscrites par Richardson Securities of Canada à \$5,000 l'action et les dites actions ont été vendues au public à \$5.35 chacune. La Bourse Canadienne a aussi été avisée que la distribution primaire des dites actions a été complétée.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture hier.

Beurre: arrivages courants, 92 64, 93 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en gros 46 à 46 1-2; coloré 46 1-4 à 46 3-4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs: 19; autres catégories pour nourissage 15 1-2 à 16.

Poudre de lait de beurre pour nourissage 15 à 15 1-2; poudre de lait 5 1-2 cts.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, \$1.00 à \$1.10 les 50 livres; 28 à 30 les 10 lbs; I.P.E. \$1.90 à \$2.00 les 75 lbs; \$1.30 à \$1.35 les 50 lbs; 35 à 38 les 10 lbs; N.B. \$1.05 à \$1.10 les 50 lbs; 28 à 30 les 10 lbs.

Prix des oeufs: en cartons d'une douzaine: A-extra gros, 53.2; A-gros 50.9; A-moyens 48.0; A-petits 46.3.



Les Editions Biographiques Canadiennes Françaises Ltée ont lancé le 17 février, leur 21ème édition. L'ouvrage de références de 856 pages, modernisé et mis à jour, contient plus de 500 biographies de personnalités qui exercent une influence de premier plan au Québec et au Canada français. L'on reconnaît sur cette photo, à gauche le Lieutenant-Colonel Santo Marchand, président du Conseil d'administration, et Louis-Paul Nole, C.A., président de la compagnie.

Les Editions Biographiques Canadiennes Françaises Ltée ont publié leur 21e édition

La vingt et unième édition des Biographies Canadiennes Françaises vient de paraître aux Editions Biographiques Canadiennes Françaises Ltée. Il s'agit de la première parution de l'ouvrage sous la présidence de Louis-Paul Nole, C.A. L'ouvrage de 856 pages, modernisé et mis à jour, contient plus de 500 biographies de personnalités qui exercent une influence de premier plan au Québec et au Canada français. Le volume, relié en simili-cuir, a une présentation luxueuse et agréable. Facile de consultation et de référence, il est un outil indispensable et précieux aux hommes d'affaires et de profession, aux journalistes et aux préposés aux relations publiques, aux bibliothèques publiques, universitaires, scolaires et de compagnies, bref à tous ceux qui veulent en savoir davantage sur la carrière des personnalités qui animent la vie politique, économique, sociale, militaire ou religieuse du Canada français.

L'édition de 1968-1969, la vingt et unième depuis la première parution des BCF, en 1920, contient de plus des textes originaux sur la société canadienne-française, les grandes entreprises québécoises, le commerce, l'économie, les institutions coopératives. Une section commerce, industrie, finance est consacrée aux membres du conseil d'administration et aux cadres de nos entreprises.

Les renseignements de première main publiés dans les BCF sont faciles de consultation grâce à des index alphabétiques et professionnels à la fin de l'ouvrage.

Rapport intérimaire aux actionnaires

Les bénéfices nets de la Banque Canadienne Nationale pour le trimestre terminé le 31 janvier accusent une augmentation de 9% sur la période correspondante de l'an dernier. Dans un rapport intérimaire envoyé à ses actionnaires, la Banque rapporte un bénéfice net de \$1,285,381 ou l'équivalent de 21.4 cents l'action à rapprocher de \$1,179,555 ou 19.7 cents l'action pour la même période l'an dernier.

En présentant ce rapport, le président de la BCN, M. Louis Hébert, a signalé que "l'avance réalisée sur le trimestre correspondant de l'an dernier devrait se maintenir durant tout l'exercice".

On note une augmentation à tous les chapitres des revenus. Les revenus des prêts s'élevaient à \$15,796,611 à rapprocher de \$13,047,215; les revenus des valeurs s'établissent à \$6,216,470 à rapprocher de \$4,667,505 tandis que les autres revenus d'exploitation s'élevaient à \$4,107,531 à rapprocher de \$3,484,247.

Le total des revenus s'établit à \$26,120,612 comparativement à \$21,198,967 l'an dernier.

Fruits et Légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'Agriculture et la Colomisation.

Fruits

Pommes: McIntosh, \$2.25 à \$2.75; 3 po et plus, \$3 à \$3.50; Cortland, \$2.50 à \$2.75; Lobo et Greening, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Légumes

Betteraves: \$1.25 à \$1.50 pour 50 lbs; petites, \$2 pour 50 lbs.

Carottes: \$1 à \$1.25 pour 50 lbs; \$1.75 à \$2.00 pour 10 cellos de 5 lbs ou 24 cellos de 2 lbs.

Choux: verts \$1.25 à \$1.75 les 50 lbs; Savoie, \$1.50 à \$1.75 la doz; rouges, \$1.25 à \$1.50 la doz.

Choux chinois: \$2.50 pour 12.

Oignons: \$1.75 à \$2.25 pour 50 lbs; gros \$2.50 à \$3.00 pour 50 lbs; \$2.75 à \$3.25 10 cellos de 5 lbs ou 24 de 2 lbs.

Panais: \$2.50 à \$2.75 le boisseau; \$2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Pommes de terre: \$1 à \$1.10 les 50 lbs; grosses, \$1.25 les 50 lbs, 55 à 65 pour 25 lbs.

Poireaux: \$1.25 à \$1.75 la doz.

Rutabaga: \$1.50 à \$1.80 le minot.

\$1.30 à \$1.75 les 50 lbs.

À noter...

Les taux d'assurance demandés en Angleterre ont été augmentés, à cause "des risques de guerre au Moyen Orient". Il s'agit des taux, couvrant les transports de passagers et de marchandises à destination d'Israël ou des pays arabes.

15,000 actions additionnelles de Marché Union Inc. ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Elles sont réservées pour fins d'émission en faveur des employés, conformément au plan d'achat d'actions de 1969.

2,500,000 actions additionnelles de Consolidated Proprietary Mines Holdings Limited, sans valeur au pair, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, par suite de l'augmentation du capital autorisé de la compagnie de 5,000,000 d'actions à 7,500,000 actions, sans valeur au pair, en vertu de lettres patentes supplémentaires datées au 23 décembre 1968.

Ronalds Federated Limited a déclaré hier un dividende de 15 cts l'action, payable le 10 mars aux actionnaires immatriculés le 28 février 1969.

Il y eut hier 188 reculs sur la bourse locale, contre 78 gains seulement, soit une preuve de la nervosité des spéculateurs.

Les ventes dans les grands magasins se totalisèrent à \$342,426,000 en décembre 1968, soit 9 p.c. de plus que durant le même mois en 1967.

Les membres du conseil d'administration de Bralorne Pioneer Mines Limited et de Can-Fer Mines Limited ont annoncé le 21 février 1969, qu'ils se sont entendus en principe de fusionner leurs entreprises, sous réserve de l'approbation par leurs actionnaires ainsi que par les autorités des Bourses de Montréal, de Toronto et de Vancouver et par les autorités gouvernementales américaines ayant juridiction.

Il serait entendu que Bralorne Mines achèterait l'actif de Can-Fer au moyen d'échanges d'actions du Trésor de Bralorne. Can-Fer distribuerait, alors, à ses actionnaires une action de la compagnie qui continuera d'exister pour chaque action de Can-Fer détenue antérieurement.

400,000 actions additionnelles de Bralsaman Petroleum Limited ont été émises selon les clauses d'un prospectus daté du 7 février 1969. Ces actions furent souscrites par Richardson Securities of Canada à \$5,000 l'action et les dites actions ont été vendues au public à \$5.35 chacune. La Bourse Canadienne a aussi été avisée que la distribution primaire des dites actions a été complétée.

LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est par la présente donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Société sera tenue le 10 mars 1969 à 8.30 heures P.M. à l' Auberge des Gouverneurs, motel "Congress Inn", 3030, Boulevard Laurier à Ste-Foy.

Assemblée annuelle du conseil des Salaisons du pays

M. R. Roy, de la Coopérative Fédérée de Québec, élu directeur

L'assemblée annuelle du Conseil des Salaisons avait lieu il y a quelques jours à Edmonton. Elle groupait plus de 300 personnes. En plus des représentants des mairies de salaison de tout le Canada, on y rencontrait des producteurs, des consommateurs, des détaillants, des fournisseurs, des représentants des Gouvernements, des éducateurs et des représentants de la presse, de la radio et de la télévision. Aux différentes réunions, on traitait de sujets multiples dont la situation de l'industrie, les prévisions, la mise en marché du boeuf, la production du porc, le transport, l'inspection des viandes, la mise en marché et la productivité. De plus, cette assemblée soulignait spécialement l'interdépendance de toutes les différentes parties de cette vaste industrie comme aussi sa confiance dans l'industrie animale.

Voici la liste des Officiers et administrateurs du Conseil:

Président: F.-P. Schneider, Président J.-M. Schneider Ltd., Kitchener.

Vice-Présidents: A.-J.-E. Child, Président, Burns Foods Ltd., Calgary, P.-E. Gibson, Gérant Général, Division des Salaisons, Canada Packers Ltd., Toronto.

Directeurs: S.-L. Medland, Gérant Général, Division des Services de Mise en Marché, Swift Canadian Co. Ltd., Toronto, J.-R.-A. Robinson, Vice-Président et Gérant

Bénéfices nets de Laurentide Financial

Plus considérables durant les 6 mois terminés le 31 décembre 1968

Les bénéfices nets consolidés, après paiement des impôts, pour la période de six mois qui s'est terminée le 31 décembre 1968, s'élevaient à \$1,655,857, comparativement à \$994,350 pour la même période de l'an dernier. Le revenu de la compagnie pour la période s'est accru pour atteindre \$12,486,234 contre \$11,509,587 en 1967.

Le rapport mentionne que le 6 janvier 1969, l'achat par Laurentide de 355,081 actions ordinaires de l'Union Acceptance Corporation, soit 70.7 pour cent des actions comportant droit de vote, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, a coûté \$4,188,512.50, ce qui représente \$12.50 par action. La compagnie a aussi acheté du même groupe 41,950 actions privilégiées sans droit de vote d'Union, soit 9.9 pour cent du total de cette classe d'actions, au prix de \$5.50 par action pour un total de \$230,725. Union Acceptance est une société de finance ayant 72 succursales au Canada.

Général, Intercontinental Packers Ltd., Saskatoon, R. Roy, Gérant Général, Division des viandes, Coopérative Fédérée de Québec, Montréal, N. Matheson, Vice-président et Gérant Général de S. Coors & Sons Ltd., Montréal. (Président sortant du Conseil).

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu les 9 et 10 février 1970 au Royal York, à Toronto.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 188 à 78 à la fermeture de la séance de vendredi à la Bourse de Montréal. La séance avait été modérément active.

L'indice global a perdu 1.10 à 182.38.

Parmi les banques, Royale a reculé de 1/2 à 23%; Toronto-Dominion de 1/2, et Montréal de 1/2 à 14%.

Southam Press a régressé de 2 1/2 à 62%; Famous Players de 2 1/2 à 75%; Velcro Industries de 1 à 50; Canadien Pacifique de 1/2 à 78%; et Industrial Acceptance de 1/2 à 25%; Fleetwood a avancé de 1 à 27 et Bell Canada de 1/2 à 44%.

Falconbridge a baissé de 2 à 120; James United Steel de 1 à 13%; Trans-Canada Pipe Lines de 1/2 à 40%; et Pacific Petroleum de 1/2 à 26%.

Sur le marché canadien, parmi les industrielles, Commercial Holdings a monté de 20 cents à \$4.60. Crawford Allied a perdu 1/2 à 8%.

Parmi les mines et pétroles, Cassiar Asbestos a reculé de 2 1/2 à 18% et Gormegines a gagné 12 cents à \$1.07.

L'indice des industrielles a perdu 1.38 à 191.05, les services publics ont gagné 32 à 150.37. Les banques ont perdu 2.02 à 183.24 et les aciers 26 à 119.43.

AVIS DE DIVIDENDES

Actions ordinaires

Un dividende final no 281 de 10¢ par action ordinaire sera payé le 31 mars 1969 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 février 1969.

Actions privilégiées

Un dividende semi-annuel no 114 de 3% par action privilégiée sera payé le 31 mars 1969 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 février 1969.

Le secrétaire, Norman J. Flynn, Montréal, le 20 février 1969

IMPERIAL

Tobacco du Canada Limitée.



Le fonds mutuel I.O.S. Venture Fund est à la recherche des perspectives de croissance maximale

Voulez-vous en profiter?

Le nouveau fonds I.O.S. Venture vous offre une occasion de placement qui est alléchante et ne manque pas d'audace.

I.O.S. Venture est un fonds mutuel diversifié, administré par des spécialistes ayant comme objectif la plus-value maximale de vos placements. Pour atteindre cet objectif, le fonds investit votre argent (que la somme soit importante ou non) et l'argent de tous ses autres actionnaires dans une gamme choisie de titres d'industries en pleine expansion... où les perspectives d'une appréciation maximale du capital sont les plus prometteuses.

Vous savez que votre argent est bien administré parce que le fonds I.O.S. Venture est une filiale de Investors Overseas Service (S.A.)... la plus importante organisation internationale de planification financière du monde.

Aimeriez-vous participer aux rétributions, aux risques, aux découvertes de l'avenir?

Cette annonce ne doit pas être considérée comme sollicitant l'achat d'actions du Fonds de I.O.S. Venture. Cette sollicitation ne peut être faite qu'au moyen du prospectus du fonds. Si vous en désirez un exemplaire, veuillez remplir le bon ci-contre et le mettre à la poste aujourd'hui même.

I.O.S. du Canada Ltée 800 ouest, boul. Dorchester, Suite 1510 Montréal 101 (P.Q.)	
J'aimerais être davantage renseigné sur le fonds I.O.S. Venture et sur les perspectives de croissance maximale qu'il offre.	
Veuillez m'envoyer un exemplaire du prospectus de l'I.O.S. Venture Fund Ltd.	
Nom _____	_____
Adresse _____	_____
Ville _____	Province _____
Téléphone _____	LD. 22-2-69

Les fabricants de meubles du Québec

Veulent se protéger contre une hausse alarmante des faillites

[illegible]

l'actualité religieuse

UNE ENTREVUE

"Deux prêtres en colère"

Il n'y a pas de communication possible entre l'univers séculier et le monde religieux si l'on n'accepte pas de discuter les problèmes fondamentaux

propos recueillis par Jean-Pierre Proulx

● — En mai dernier, on lançait aux "Editions du jour", l'ouvrage de MM. Charles Lambert et Roméo Bouchard, "Deux prêtres en colère". On avait prédit un certain retentissement à cet ouvrage dont on connaît les propos radicaux. Toutefois, deux exégètes de chez-nous, le père Julien Harvey, s.j., et le père Jean-Paul Audet, o.p., ont abondamment commenté et critiqué l'ouvrage en question. Nous avons profité de l'occasion fournie par le récent article du père Harvey, paru dans "Relations" de janvier dernier, pour demander à MM. Lambert et Bouchard de s'expliquer sur certaines objections qui leur ont été faites ce qui en même temps leur a permis de préciser l'intention poursuivie en écrivant leur ouvrage. Signifions que nous n'avons pas pu, faute d'espace, retranscrire intégralement les propos tenus par les auteurs lors de notre entrevue, ce dont nous vous prions de nous excuser.

Q. — Messieurs, vous dites quelque part dans votre ouvrage que vous avez voulu écrire un "livre d'action". Avez-vous l'impression que le "coup" a porté? Quelles réactions votre volume a-t-il suscitées?

M. Lambert — Il n'y a eu que peu de réactions mais la publication de ce livre nous a permis de nous rendre compte qu'il y a vraiment deux mondes qui communiquent à l'intérieur d'eux-mêmes mais qui ne communiquent pas entre eux.

Q. — Est-ce qu'il y a un bris de communication par mauvaise volonté ou à cause d'une incompatibilité entre les deux mondes?

M. Lambert — Il pourrait y avoir communication mais à condition de ne pas toucher à des points fondamentaux. Des que l'on touche à des points fondamentaux, ça ne fonctionne plus, on ne peut plus discuter. C'est surtout en ce sens là que la communication est rompue.

Conférence des Eglises sur les relations entre francophones et anglophones?

TORONTO (PC) — L'Eglise unie du Canada devrait organiser une conférence nationale des Eglises canadiennes pour étudier le rôle des groupements religieux dans les relations entre anglophones et francophones.

C'est ce que recommandait hier la commission d'évangélisme et de service social de l'Eglise unie, dans une résolution adoptée en session à huis clos au cours de son assemblée annuelle. La commission a demandé au comité national de l'Eglise unie d'organiser la rencontre.

La veille, le secrétaire de la commission avait blâmé les pasteurs de l'Eglise unie de leur insouciance sur l'avenir du pays.

Selon le rév. Charles H. Forsyth, l'Eglise "ferait quelque chose" pour améliorer les relations entre Canadiens des deux langues.

Aux termes de la résolution, la conférence devrait comprendre des éléments importants de la conférence catholique canadienne, du conseil national des Eglises, de même que le président et le secrétaire du conseil général de l'Eglise unie.

"Nous reconnaissons que la crise canadienne met en jeu des facteurs qui vont bien au-delà des relations francophones-anglophones et que les questions constitutionnelles, comme les pouvoirs fédéraux, provinciaux et les questions

Q. — Quels sont ces points fondamentaux?

M. Lambert — Je pense que la question de la divinité de Jésus reprise par la critique du père Harvey est un de ces points-là.

Q. — Mais le père Harvey ne vous reproche pas tellement de nier ou de mettre en doute la divinité de Jésus. Il conteste surtout l'approche scientifique de votre position qu'il juge finalement assez mince.

M. Bouchard — Le père Harvey a fait de tout ce que l'on a dit une approche d'exégète et non pas d'homme séculier. (M. Lambert: "C'est un homme religieux qui parle de sécularisation"). C'est un homme religieux qui n'est pas du tout détaché d'une interprétation religieuse de l'existence. Il considère que tout ce que l'on peut tirer de la science, de la psychologie, de l'anthropologie, de l'histoire des civilisations ne peut pas remettre en cause les prétentions objectives du christ-

tianisme d'être une intervention de Dieu dans l'histoire.

Revenons à Jésus. Le père Harvey nous reproche de dire que la divinité de Jésus est un produit de l'hellénisation des premiers chrétiens. Au niveau de notre analyse, cela n'a pas de prise. Que la divinité de Jésus soit un produit du monde hellénique ou hébraïque, cela revient au même car le phénomène se situe sur un même fond de culture que l'on appelle la culture impériale.

La critique du père Harvey passe à côté des vrais problèmes, ceux qui sont posés spontanément par la sécularisation. Ce n'est pourtant pas moi qui ai inventé la marginalité actuelle du monde religieux et de l'Eglise.

Q. — Mais est-ce qu'il n'y aurait pas eu chez les théologiens une méprise fondamentale sur l'intention profonde de votre livre? D'autre part, n'avez-vous pas contribué à cette méprise en vous plaçant sur le même terrain qu'eux tant par les catégories dont vous avez fait usage que par les théologiens auxquels vous vous êtes référés? On vous a répondu sur le même terrain?

M. Lambert — Il peut en effet y avoir eu méprise. Ce que nous avons voulu faire essentiellement, c'est de montrer comment il y a eu un "transfert" d'un monde à un autre, d'une culture à une autre.

M. Bouchard — C'est là le point fondamental. C'est ce qui est au cœur du problème. On assiste actuellement à une métamorphose de toute une série de valeurs, de réalités qui étaient vécues jusqu'ici selon un certain nombre de schèmes

institutionnels et mentaux. Cette métamorphose, nous ne l'avons pas inventée, on l'a vécue nous-mêmes.

Par exemple, on s'est aperçu que ce que l'on vivait dans l'Eucharistie, sous une forme liturgique, était graduellement vécu dans d'autres choses qui ont un caractère séculier. Par exemple, manger avec des amis, travailler en équipe, etc. On s'est rendu compte que cela se faisait finalement mieux et plus spontanément que ce qu'on était obligé de faire dans des catégories religieuses.

Q. — Bref, selon vous, le passage de la culture impériale à la culture séculière n'est qu'un transfert?

M. Bouchard — Il est vrai qu'on a fait appel à des con-

naissances assez globales et vulgarisées sur l'histoire des civilisations par exemple. Le père Audet, qui nous a fait cette critique, a fouillé beaucoup plus dans le détail.

Mais on a fait appel à l'histoire des civilisations pour donner une illustration de ce qui est un transfert. On a le sentiment qu'il se produit qui est un "transfert". On a de civilisation, et, globalement, si l'on regarde le passé, on voit que la civilisation dont on commence à se détacher est elle-même la résultante d'un "transfert" de civilisation primitive.

Q. — On vous a donc pris pour des théologiens, ce que vous n'êtes pas et ce que vous ne voulez pas être?

M. Bouchard — Ça dépend! Je prétends que l'on a fait beaucoup de théologie dans notre livre et je ne m'en défendrai pas. On a essayé de montrer que la sécularisation atteignait les structures fondamentales de l'univers religieux et que la mutation culturelle qui se produit actuellement amène toute une autre façon de comprendre les choses, la vie, l'histoire, l'homme, ses responsabilités et que cette mutation élimine la relation de "haut en bas" propre à la civilisation impériale.

Q. — Il y a donc incontestablement dans votre livre un certain effort de rationalité. Ce que l'on vous reproche justement c'est une certaine incompréhension dans cet effort de rationalité.

M. Bouchard — Il est vrai qu'on a fait appel à des con-

naissances assez globales et vulgarisées sur l'histoire des civilisations par exemple. Le père Audet, qui nous a fait cette critique, a fouillé beaucoup plus dans le détail.

Mais on a fait appel à l'histoire des civilisations pour donner une illustration de ce qui est un transfert. On a le sentiment qu'il se produit qui est un "transfert". On a de civilisation, et, globalement, si l'on regarde le passé, on voit que la civilisation dont on commence à se détacher est elle-même la résultante d'un "transfert" de civilisation primitive.

Q. — Une dernière question. Il me semble évi-

dent que deux types de foi s'opposent: une foi séculière et une foi chrétienne. Dans les deux cas, il est encore question de foi. Mais alors sur quoi repose cette foi que vous avez envers le monde ou l'univers séculier?

M. Bouchard — Il faut rappeler ici que le mot foi a plusieurs acceptions. On parle de quelqu'un qui a foi dans un autre, dans la vie, dans l'avenir. Cela veut dire qu'au-delà des "calculs", on perçoit qu'il y a dans une autre personne dans un projet, dans l'avenir, des possibilités, des ressources, une cohérence quelconque, que ce n'est pas seulement un

fouillis. Je pense que cette foi, on la vit tous les jours dans le monde séculier.

Les problèmes de foi se posent sans arrêt dans les problèmes de justice sociale, de transformation de la société. Si on se répète qu'il n'y a rien à faire, que la démocratie, c'est un rêve, on ne fera jamais rien. Il y a des gens qui considèrent que le monde n'est pas quelque chose de fini, que tout commence: c'en est une foi. Mais ce n'est pas une foi qui repose dans l'affirmation d'un au-delà.

Q. — C'est donc une foi en l'homme?

M. Bouchard — Oui, c'est ça.

Quelques statistiques vaticanes

CITE DU VATICAN (AFP) — La nullité du mariage a été reconnue par le tribunal de la rote dans 223 cas sur les 398 que cette cour a examinés en 1968. L'assistance gratuite a été accordée dans 46% des cas. C'est ce que fait notamment apparaître le volume annuel sur l'activité du Saint-Siège présenté mercredi au Saint-Père.

Le même ouvrage indique que les catholiques sont aujourd'hui dans le monde 493 millions soit en augmentation de 8 millions et demi par rapport à 1965. Les prêtres, ré-

guliers et séculiers sont au nombre de 352.322. Les ordinations se sont élevées en 1968 à 5.107, ce qui marque une diminution de 416 par rapport à 1965.

Les personnes, ecclésiastiques et laïques, ayant la nationalité vaticane sont au nombre de 534 dont 31 cardinaux, 119 représentants du Saint-Siège à l'étranger, 54 gardes suisses, 153 gendarmes, 177 laïques. Les personnes autorisées à résider au Vatican par leurs fonctions, mais n'ayant pas la nationalité vaticane s'élèvent à 315.

L'administration de la Cité du Vatican groupe dans ses services 1.455 personnes, ecclésiastiques et laïques, dont 70 prêtres ou religieux, 54 religieuses, 496 fonctionnaires et employés dont les médecins, infirmiers et pharmaciens des services de santé, 153 gendarmes et 681 ouvriers et membres du personnel. Les entrées au musée du Vatican, dont les recettes alimentent en partie les caisses de la Cité du Vatican ont marqué en 1968 le chiffre record de 972.461 litres avec des pointes de 10.000 entrées par jour.

C'est en plein le temps de participer à la TAXE VOLONTAIRE de février



"As-tu envoyé ton \$2"

Vous pouvez gagner le grand prix de

\$100,000

ou un des 152 autres prix de \$10,000, \$5,000, \$1,000, \$500 et \$250. En tout, 153 prix en lingots d'argent!

Postez ce bon immédiatement

C'est si facile de participer!

1. Remplissez la formule ci-dessous. (Vous pouvez aussi utiliser n'importe quelle autre formule, même un bout de papier sur lequel vous inscrivez vos nom et adresse).

2. Joignez-y un chèque, un mandat de poste ou autre, payable à l'ordre de la Ville de Montréal. Participez autant de fois que vous le voulez. Indiquez bien le ou les mois que vous choisissez pour participer. Pour contribuer ce mois-ci, les formules doivent être reçues au plus tard le dernier jour du mois, à minuit.

3. Présentez votre formule à une Caisse populaire ou faites parvenir le tout dans une enveloppe adressée à: Taxe volontaire de la Ville de Montréal, Casier postal 9999, Montréal 101, Canada. Pour renseignements, écrivez à la même adresse.

DECOUPEZ ICI ET ENVOYEZ CE BON IMMEDIATEMENT. La Ville de Montréal postera un reçu officiel à chaque participant.

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE ENVOI — PAYABLE À LA VILLE DE MONTRÉAL			
Taxe volontaire de la Ville de Montréal Casier postal 9999 Montréal 101, Canada		\$2 OU MULTIPLE DE \$2	
FORMULE DE PARTICIPATION À LA TAXE VOLONTAIRE		VEUILLEZ INDICER LES MONTANTS VIS-À-VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX.	
SIGNATURE: _____		JANV. ☐ JUIL. ☐	
NOM (EN LETTRES MOULÉES) _____		FÉV. ☐ AOÛT ☐	
ADRESSE (NUMÉRO) _____ (RUE) _____ (APP.) _____		MARS ☐ SEPT. ☐	
VILLE _____ ZONE POSTALE _____ PROVINCE _____ PAYS _____		AVRIL ☐ OCT. ☐	
TÉLÉPHONE _____		MAI ☐ NOV. ☐	
		JUIN ☐ DÉC. ☐	
		NOMBRE DE MOIS MONTANT TOTAL	

VOYAGES

Avril (4-7): NEW YORK (visite, tour de l'île Manhattan) \$ 58.
Mai (2-23): EUROPE (10 pays: Londres, Assise, Padoue, Rome, Paris) \$ 875.
Mai (16-20): DETROIT (Toronto, Niagara, Mille-lacs) \$ 89.
Juin (27-30): PITTSBURGH (Monongahela, Washington, N. York) \$ 99.
Juin (28-31): OUEST CANADIEN (Vancouver, Stampede, Calgary) \$ 289.
Juin (4-8): ATLANTIC CITY (Delaware, visites, Auréville) \$ 97.
Août (30-20 sept.): TERRE SAINTES (Rome, Grèce, Turquie, Paris) \$ 895.

AGENCES FRANCISCAINES, 500, 8e Ave., Québec 3 (Tél.: 523-0031)
ou: 4373, Ave. de l'Esplanade, Montréal 131 (Tél.: 845-7236)
ou: 1062, rue Wellington, Ottawa, 3, Ont. (Tél.: 728-1983)

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, à l'émission **Témoignage** des témoins du monde chrétien du 24 février au 1er mars 1969

LUNDI: Paul Legault, S.J. Fait-il arriver les gens à l'église à tout prix?
MARDI: G.G. Marchessault. Les Grandes Missions sont-elles le feu de paille?
MERCREDI: J.-C. Waddell, S.J. Les évêques canadiens ont-ils contre Paul VI?
JEUDI: Maurice Lamarche, S.J. "J'ai connu cinq papes" (Card. Ottaviani)
VENDREDI: Paul Hamel, S.J. Jeunesse en marche et mariées vers Pâques
SAMEDI: J.-P. Labelle, S.J.

CKAC 19h50, CKBS 15h40, CKCV 6h05, 13h, CJSO-CJLM 15h45, CFDA 6h20, 16h15, CKSM 11h.

Un consistoire avant Pâques?

CITE DU VATICAN (AFP) — On saura sans doute aujourd'hui si un consistoire pour la nomination de nouveaux cardinaux se tiendra avant Pâques.

L'Eglise célèbre en ce jour la fête de la chaire de saint Pierre et certains pensent, dans les milieux de curie, que cette date est la dernière à laquelle le pape pourrait annoncer la convocation d'un consistoire en temps utile avant la fin du carême.



“Dossier Nelligan”, un film de Claude Fournier

Fallait-il nous tuer ce mythe?

par Claude Nadon et André Major

Premier long métrage produit par l'Office du Film du Québec, Le Dossier Nelligan est aussi le premier long métrage de Claude Fournier.

La filmographie de Claude Fournier commence en 1959, dès lors les titres s'additionnent au cours des années suivantes, atteignant même par moments une abondance stupéfiante. On retrouve Fournier tour à tour comme cameraman, scénariste et réalisateur, cameraman et réalisateur, monteur et réalisateur, producteur, etc. Son séjour aux États-Unis, en 1962, au sein de l'équipe “candid eye” de Richard Leacock et D. A. Pennebaker, confirma une passion du reportage qui n'a pas diminué par la suite. Signalons, parmi ses réalisations québécoises, Jeunesse, année zéro (commandité et répudié par le parti Libéral du Québec), On sait où entrer Tony, mais c'est les notes (sur le chanteur Tony Roman), Sebring, la cinquième heure (course automobile) et Coeurs neufs (sur les transplantations cardiaques). Fournier dirige avec Gilles Carle la compagnie de production Onyx-Fournier.

Le directeur de la production de l'Office du Film du Québec, Raymond-Marie Léger, nous fait remarquer que Le Dossier Nelligan a été réalisé sous l'exercice financier se terminant en mars 1968. L'exercice en cours comporte un budget de \$135.000,00, voté par le Conseil de la Trésorerie de la province. C'est une somme bien mince à notre avis, même si des commandes de certains ministères viennent s'ajouter pendant l'année. Parmi les projets en cours de réalisation ou en chantier à l'Office du Film du Québec, figurent un spectacle multi-écrans pour le pavillon du Québec à Osaka, un film de Jacques Gagné sur la situation du théâtre au Québec, un film sur l'orientation scolaire dans notre système d'enseignement, un film de Claude Fournier sur les problèmes qui ont surgi à la suite des transplantations cardiaques, enfin L'Hiver rendu facile, confié à Jean-Claude Labrecque. L'O.F.Q. entreprendra par ailleurs sous peu la production d'actualités québécoises destinées à l'étranger, à raison de deux numéros par mois. M. Léger nous dit souhaiter obtenir un budget de production générale “pour faire du cinéma libre à côté des films commandités”. Il souhaite aussi que le Gouvernement adopte très bientôt une loi du cinéma créant un fonds d'aide à la production.

En ce qui concerne Le Dossier Nelligan, il n'est pas inutile de souligner que le film a demandé un an de travail assidu à ses auteurs. Plutôt que son oeuvre, c'est la vie de Nelligan qu'ont voulu cerner Claude Fournier (réalisateur, cameraman et monteur) et Marie-José Raymond (recherche et assistante à la réalisation), c'est son vrai personnage, celui qui se cache derrière la légende et les images par trop romantiques. L'étude du dossier prend la forme d'une sorte de procès, avec juge, procureur général (arguments affectifs), procureur spécial (arguments scientifiques) et, bien sûr, divers témoins.

Présenté mercredi en avant-première à la Cinéma-thèque, le film sera diffusé dans les institutions d'enseignement. Il sera également montré à Radio-Canada, mais la date n'a pas encore été déterminée.

Lors de la cérémonie qui a précédé la présentation du Dossier Nelligan, à la Bibliothèque Nationale, M. Maurice Corbeil, l'un des neveux du poète, a offert au ministre Jean-Noël Tremblay les documents qui appartenaient à ses héritiers. Désormais vingt pièces manuscrites (qui datent de la période productive du poète) et une dizaine de photographies de Nelligan et de sa famille appartiennent à la Bibliothèque Nationale. Précisons que les carnets inédits qui se trouvent à l'Université d'Ottawa ne font pas partie de ceux qu'on a remis à la B.N. La revue “La Barre du Jour” a publié quelques poèmes extraits des carnets. Ces poèmes ont été écrits durant le long séjour du poète à Saint-Jean-de-Dieu. Nelligan aurait remis les carnets au docteur Panet-Raymond qui les aurait donnés à Mme André Laurendeau pour finalement être consignés au Centre de recherches en littérature canadienne-française de l'Université d'Ottawa. Ce Centre est dirigé par M. Paul Wyczynski, l'un des exégètes du poète.

Si Nelligan a tant fait parler de lui ces dernières années, c'est sans doute grâce à l'Association des amis de Nelligan, qui, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa mort, en 1966, a tout fait pour célébrer sa mémoire. Le Ministère des Affaires culturelles avait octroyé à cette association une subvention pour lui permettre d'organiser plusieurs activités qui ont eu pour effet de raviver le souvenir de Nelligan.



À droite: la mère du poète. À gauche: le “donjon” de St-Jean-de-Dieu.

Ressusciter un mort

— Ce n'est pas la première fois, Claude Fournier, que vous faites un film sur une personnalité.

FOURNIER: C'est la première fois que je fais un film sur un mort, mais j'ai fait beaucoup de films sur des gens qui en sont morts par la suite!

— Quelle utilité voyez-vous à ce genre de films?

FOURNIER: C'est peut-être de donner le goût à des gens de connaître davantage la personne dont il est question. Pour ce qui est du Dossier Nelligan, qui m'a demandé un an de travail, je dois dire que je ne suis pas encore convaincu de l'utilité d'un film de cette envergure, de cette durée, sur un tel sujet.

— Quels problèmes particuliers vous a posés Nelligan, en comparaison avec vos expériences antérieures?

FOURNIER: Tourner un film sur un homme mort et sur lequel il reste peu de documents entraîne évidemment des problèmes pratiques considérables. La question qui se pose, c'est comment visualiser, comment arriver à traduire en images la vie d'un individu dont il ne reste à peu près pas de traces et de témoins vivants. Un film sur Nelligan aurait sûrement été plus intéressant s'il avait été fait il y a quinze ou vingt ans. De même, je pense qu'il est malheureux qu'on ne tourne pas maintenant un film sur Duplessis. On le fera peut-être dans quinze ou vingt ans, au moment où il ne restera plus aucun témoin véritable de cette époque, aucun ami du politicien. Une fois constitués la légende, le mythe, comme dans le cas de Nelligan, ou le mythe est incroyable, ou on peut se demander s'il vaut la peine, même si c'est possible, de le faire disparaître. Il y a trois façons de procéder: détruire le mythe, l'entretenir, ou encore essayer d'établir dans la mesure du possible la vérité. C'est ce dernier but que je me suis efforcé d'atteindre dans Nelligan. Je pense que ceux qui croient au mythe de Nelligan seront satisfaits, tout autant que ceux qui n'y croient pas.

— Aviez-vous l'intention au début de faire un film didactique, c'est-à-dire d'introduire à la vie de Nelligan les gens qui ne le connaissent pas, d'expliquer la légende de son personnage?

FOURNIER: Le ministère des Affaires culturelles a demandé une oeuvre sur Nelligan, ce qui, j'en ai bien peur, voulait dire un film beau, précieux, joli, où on aurait sans doute recité des poèmes de Nelligan, bref, un film littéraire “cute” tel qu'il en existe sur Rimbaud et Saint-Denis Garneau. Après le déblayage du terrain, après la recherche par Marie-José, je me suis dit: “La seule façon d'en sortir honorablement, c'est de faire un film qui laissera aux spectateurs des notions sur la vie de cet homme, ce qui conséquemment leur donnera peut-être davantage le goût de la poésie et de la littérature.” Après six mois de travail, j'ai décidé — et c'est là que j'ai eu l'idée du procès, d'un film beaucoup plus didactique — de donner, en quatre-vingt minutes, une somme de ce que fut la vie du poète, de sorte qu'après avoir vu le film, on puisse presque classer Nelligan, à condition évidemment de ne pas

être un littéraire forcené. Si on s'intéresse à la littérature de façon normale, ordinaire, je pense qu'il n'y a pas tellement plus à apprendre sur Nelligan.

M.-J. RAYMOND: Le film indique au spectateur où aller chercher s'il désire fouiller davantage le sujet.

— Au point de vue de la recherche, avez-vous inventorié tout ce qu'il était possible de trouver?

M.-J. RAYMOND: Evidemment, quand quelqu'un s'assoit sur les documents qu'il a et refuse de les montrer, on ne peut pas les lui extirper de force. Mais nous avons été attentifs à la moindre piste, nous avons rencontré toute personne susceptible d'avoir connu telle personne ayant connu Nelligan. Nous avons écarté ce qui nous semblait douteux et moins intéressant, même certains témoignages.

FOURNIER: Nous avons de plus essayé, par touches légères, de situer Nelligan par rapport à son époque et à son milieu. C'est la raison d'être des caricatures d'époque qui sont insérées ici et là et qui ont l'air de gags. Le procédé est un peu baroque, mais je crois beaucoup à cette façon de présenter aux spectateurs plusieurs documents et de leur laisser ensuite le soin de tirer leurs conclusions.

— Pourquoi avez-vous employé le procédé du procès?

Le procès du poète

FOURNIER: Généralement, les films de ce genre sont extrêmement fastidieux. Il fallait donc trouver une formule pour intéresser le spectateur et le sensibiliser à la question. Je désirais en même temps trouver un moyen d'exprimer à l'occasion des opinions personnelles sans avoir l'air d'intervenir prétentieusement dans un domaine où au fond je ne suis pas plus habile que quelqu'un d'autre à me prononcer. J'ai donc décidé de donner au Dossier la forme d'un procès et de confier à un juge et à des avocats les questions posées aux témoins et les commentaires. Je regrette de n'avoir eu l'idée de ce procédé qu'après six ou sept mois de travail et une fois le matériel presque entièrement filmé. Si j'avais à refaire le film, j'en ferais vraiment un procès; je louerais une salle d'audience au Palais de Justice de Montréal, j'y ferais venir les témoins qui peuvent se déplacer et je transporterai la cour chez les gens incapables de se déplacer pour des raisons d'âge ou de santé. La vérité du Dossier s'en serait trouvée sûrement accrue: je ne crois pas que nous aurions obtenu plus de collaboration des témoins au niveau de l'information, mais ils se seraient exprimés de façon encore plus spontanée et ils auraient eu un droit de réplique qu'ils n'ont pas ici. Chose certaine, il aurait été plus sensationnel de présenter un vrai procès que de le faire après coup un peu en vase clos, en laboratoire.

M.-J. RAYMOND: Mais je suis sûre que plusieurs personnes qui ont accepté qu'on filme leur témoignage, l'ont fait parce que le tout s'est déroulé d'une façon simple, amicale et intime. Si, par exemple, nous avions demandé à Mme Béatrice Campbell, cousine de Nelligan, de participer à une espèce de pseudo-procès, elle aurait certainement refusé.

— Comme les témoins ont à se souvenir de faits déjà lointains, est-ce qu'ils ne sont pas tentés d'inventer, après coup, la vie qu'aurait vécue le poète?



La rue Napoléon où habita Emilie Nelligan.

M.-J. RAYMOND: Les gens se raccrochent beaucoup à leurs souvenirs. Le père Desrochers, par exemple, même s'il se trompe, il dit des choses merveilleuses, son témoignage est humain, il a son authenticité. Nous, il nous restait à vérifier ce que chacun nous disait, à établir des correspondances, des coïncidences.

(Dans son témoignage, en effet, le poète Alfred Desrochers affirme que Dantin n'a pas connu le poète. Or, Dantin a connu et Nelligan et sa mère. Voir l'introduction de Luc Lacoursière aux Poésies complètes de Nelligan, dans le Nénuphar.)

Marie-José Raymond continue en nous montrant qu'il y a chez les “témoins” des façons très personnelles de voir Emilie Nelligan: tandis que Luc Lacoursière en fait un bohème parce qu'il écrivait, la nuit, dans des chapelles, sa cousine Béatrice et Gilles Corbeil nous disent qu'en fait, il était rangé, fils à papa. Sa maman est même allée le chercher, un soir qu'il récitait des poèmes chez un ami. “Il ne faut pas oublier, dit-elle, qu'on était très sévère à la maison, qu'il était assez jeune, seize ou dix-sept ans, et qu'à cette époque-là un garçon de bonne famille n'en faisait pas à sa tête.”

FOURNIER: Disons aussi que Lacoursière est, avec Dantin, l'un des artisans du mythe Nelligan.

Mort du mythe?

— Avez-vous eu l'impression, en constituant ce dossier, de démythifier Nelligan, de réduire le poète légendaire à un schizophrène qui mesure cinq pieds sept pouces?

FOURNIER: Vous parlez justement de sa taille. Tous les gens qui l'ont connu le décrivent comme un grand, grand jeune homme. Le dossier médical indique pourtant qu'il mesurait cinq pieds sept pouces. Quant à la démythification dont vous parlez, elle s'est faite d'elle-même, par l'intermédiaire des témoignages. Je me demande comment il se fait que les témoins n'ont pas découvert qu'il y avait entre Mme Nelligan et son fils des relations malades. Comment Lacoursière n'a jamais vraiment traité ce problème. Il aurait fallu le faire de façon à ne pas laisser tout le monde interpréter son cas n'importe comment. C'est pour cette raison que nous avons insisté sur sa maladie. Un homme qui a vécu la plus grande partie de sa vie dans un état schizophrénique, il me semble que c'est un détail important. Tout au long de la réalisation du film, je me suis demandé s'il valait mieux être un poète ou un homme sain. Je ne dis pas que s'il n'avait pas écrit, il n'aurait pu être malade. Les médecins que nous avons consultés nous ont dit qu'il arrivait fréquemment que certains malades cessent d'écrire après leur guérison. C'aurait pu être le cas de Nelligan, comment savoir puisqu'il n'a pas été soigné? Nelligan, pour moi, c'est un destin tragique. Ce n'est pas seulement le jeune homme à la belle tête frisée qui lit des poèmes au Château Ramezay, c'est aussi un gars minable, avec les cheveux coupés en brosse qui a passé vingt-cinq ans à Saint-Jean-de-Dieu et vingt et un ans, à peu près, à la retraite Saint-Benoît dans des salles où il y avait quatre-vingts personnes, obligé de se masturber sous les couvertures. La photo qui nous le montre comme je vous dis, Lacoursière la trouve laide, pas publishable. Il aime vraiment Nelligan et il ne veut pas qu'on attente à ce mythe-là. Il a passé vingt ans de sa vie à parler de lui, à l'étudier, et il pense avec raison sans doute que c'est notre premier poète important. Moi, je crois que Nelligan n'est plus, maintenant, qu'une porte d'entrée.

— Pourquoi un film sur Nelligan, pourquoi pas un film sur des écrivains vivants, dont les problèmes sont actuels? C'est du luxe, un film sur Nelligan.

FOURNIER: Si on avait fait un film sur lui, il y a vingt ans, c'aurait été autre chose. Aujourd'hui, le sujet n'est plus dangereux. On m'a demandé de lui élever un monument. J'ai fait un travail d'archiviste. J'aurais préféré, moi, faire un film avec Miron, par exemple, ou avec des écrivains vivants. C'est frustrant de faire un film sur un mort, parce que ma façon à moi de m'engager c'est de faire des films qui ont des conséquences vitales sur la vie actuelle. C'est pour cette raison que je trouve plus important mon film sur les transplantations cardiaques. Parce qu'au moins c'est un problème actuel. Pour moi, le dossier Nelligan c'est un bonbon culturel, une pièce de musée. L'Etat, qui est notre principal employeur, n'est pas intéressé à financer, par exemple, un film sur Duplessis ou sur les écrivains actuels. Il y a des sujets qui lui font peur.

Tous pour un
marabout
pour tous

L'OEIL SUR LES LIVRES

à prix populaire
marabout
en vente partout

Un livre d'art

Eros a-t-il élu domicile chez les esquimaux?

par Jean Basile

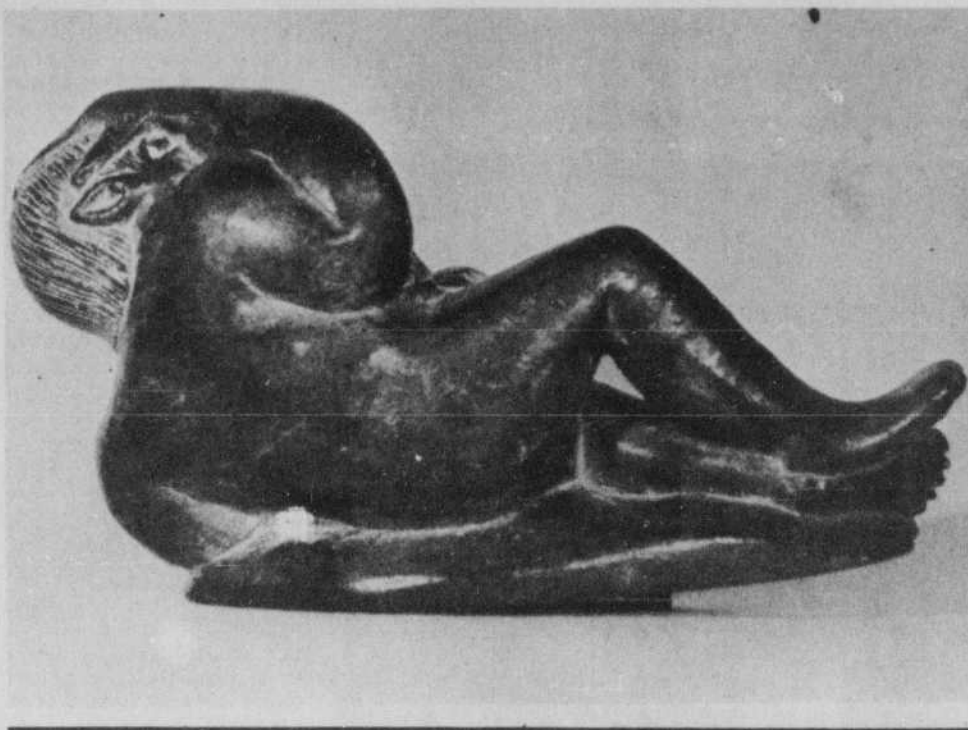
L'extraordinaire succès commercial de la sculpture esquimaude a sa rançon: on la connaît mal! Sans doute, les ouvrages ne manquent pas dans certains domaines. On en trouvera, donc, qui parlent de la chasse, et de la pêche, de mythologie nordique, de tout ce qui semble être tiré de la vie quotidienne.

Mais les Esquimaux sont aussi des hommes. A part quelques rares pièces connues qui représentaient le couple, on a été à peu près muet sur l'amour et sur le sexe. On avait oublié Eros.

Un ouvrage vient de paraître, sous le titre de "Eros Eskimo". On y présente, rassemblée par Hugues de Jouvancourt une série de pièces sculptées dont les thèmes vont du simple nus féminin ou masculin, au couple saisi dans ses activités érotiques.

Il s'agit d'un ouvrage de luxe dont le tirage limité (quelques 200 exemplaires) et le prix assez élevé (de 190 à 150 dollars selon le papier) restreindra malheureusement la diffusion à quelques bibliophiles distingués. Le sujet est pourtant assez nouveau, et assez important, pour souhaiter une diffusion plus importante.

En effet, un art sans Eros n'est pas tout à fait un art. Grâce à Hugues de Jouvancourt, qui sera certainement suivi par d'autres, l'angélisme de la steppe glacée retrouve une humanité que l'on croyait perdue



entre un canoë, un harpon et un phoque.

Présentant son ouvrage, Hugues de Jouvancourt précise: "... Quelques sculpteurs — hommes et femmes de Povungnituk, d'Inoucoujouac et du poste de la Baie — oubliant pour un moment la famille, la chasse et la pêche, rendent au couple éternel un hommage hors commerce, où Eros est présent. Tantôt simplement humain, tantôt se débattant parmi des symboles et des allégories, le dieu de l'Amour les inspire. Remplie de verve et d'imagination, ces sculptures possèdent un pouvoir étonnant de vitalité, grâce au sens excep-

tionnel de l'humour qui les habite".

On ne saurait dire mieux. L'érotisme présenté dans ce livre a, en effet, beaucoup d'humour. Une femme nue fait une grimace affreuse, un personnage ithyphallique n'a plus qu'une tête, deux bras et un sexe, tout comme un personnage de Bosch. Une autre sculpture de Povungnituk représente une sorte d'androgyne de sexe évidemment masculin et portant sur la poitrine UN SEUL sein.

Mais l'humour n'est pas le seul maître. Il reste assez difficile pour nous de définir ce qui est beau pour un Esquimaux. L'humour

est, peut-être, à la base de son esthétisme. Toujours est-il que certaines pièces, par la beauté du travail, l'harmonie des formes et la puissance tranquille qui s'en dégage, sont plus proches de nos goûts de "civilisés". Un autre nu féminin, à genoux, rend hommage à la femme éternelle. Un pêcheur adolescent, aussi nu que son père Adam, n'est pas indigne de la statuaire grecque.

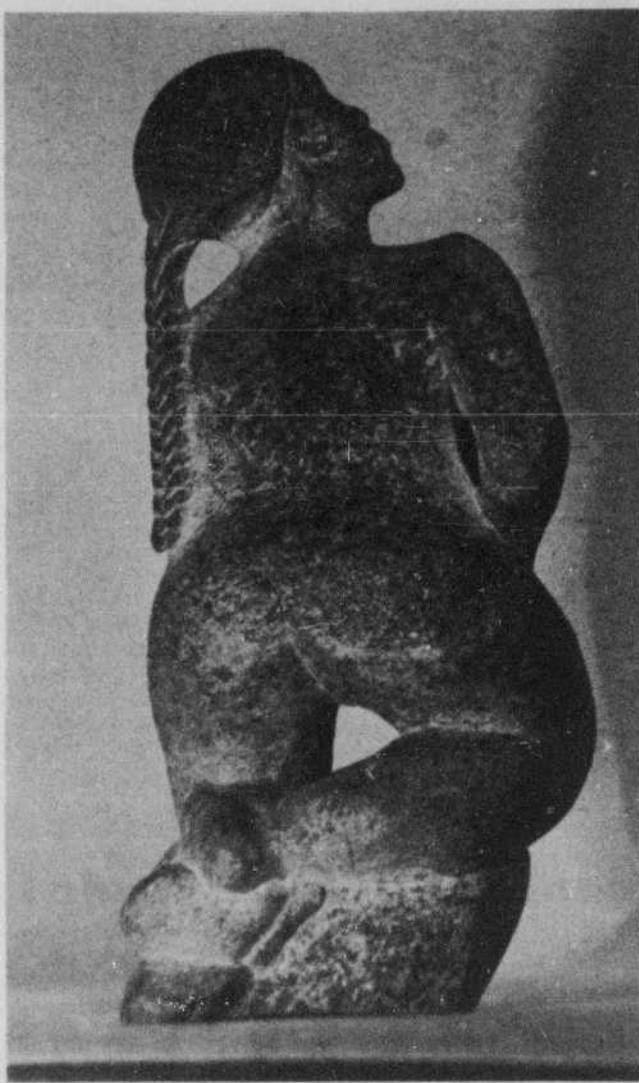
Il est évidemment assez vain de vouloir décrire dans une prose de telles sculptures. La littérature n'a pas la rapidité de l'œil. On peut dire, d'une façon toute générale, que l'Eros eski-

mau à nous présenté ici, n'a certes pas la spiritualité, donc la complexité de l'art hindou. Il se rapproche, quelque peu, par sa verve et son souci du quotidien non dénué d'un côté flamand, de l'art érotique populaire grec.

L'amour esquimaux, si on en croit les sculptures qu'il inspire, n'a pas le raffinement intellectuel que nous lui connaissons. Il n'a pas non plus l'agressivité, ni la violence démoniaque de certaines pièces africaines. C'est un Eros, somme toute, bon enfant, dont l'importance dans la vie quotidienne ne semble pas devoir mener ses adeptes chez le psychiatre.

Les pièces les plus intéressantes restent celles où le merveilleux s'allie au sexe. Nous avons déjà parlé d'un personnage réduit à sa tête, à ses bras et à son sexe. Il est aussi une femme aux seins pointus, mais sans jambes. Quelques pièces zoomorphiques susciteraient plus encore l'interprétation. Ainsi, une manière de phoque à ailes, portant un sexe masculin, un pied d'ours (?) et un pied d'oiseau, lequel tient par son unique bras un enfant. Une autre pièce, particulièrement intéressante, représente un ours portant en cache-sexe une autre tête d'ours. Mais ces intellectualisations sont rares.

Plus rares encore sont les pièces (en fait une seule) qui représentent un



de nos grands complexes modernes. On pourra quand même découvrir une sculpture de Great Whale River qui représente un homme castré et se désolant de l'être. Sans doute, ne s'agit-il que d'un accident de chas-

se que le sculpteur a voulu représenter. Compte tenu de l'expression de la tête, on peut seulement en déduire que l'homme esquimaux, pas plus qu'un autre, n'apprécie d'être ainsi amputé.

S'il existe un art érotique esquimaux, et il en existe puisque ce livre le prouve, on pourra s'étonner de sa rareté. Sur le nombre invraisemblable des pièces lancées sur le marché, il en est manifestement peu qui peuvent s'appeler érotiques. Peu d'intérêt des esquimaux à sculpter de telles pièces? En font-ils beaucoup, mais les cachent-ils? En existe-t-il dans des collections privées? Il y a là bien des mystères que ce livre n'éclaire pas. Mais tel n'est pas son but.

De même on n'y trouvera pas d'analyse précise sur les oeuvres et sur tout ce qui les entoure. C'est dommage car Eros n'existe pas hors du groupe qui l'invoque. Il y a là matière à analyse et à commentaires. Quelqu'un s'en chargera.

L'ouvrage de Hugues de Jouvancourt vient en son temps. C'est à ma connaissance, le premier ouvrage du genre. Souhaitons que les savants continuent les recherches et que les collectionneurs sortent leurs pièces. L'art esquimaux, notablement en perte de vue, mérite mieux qu'une foire à la place Bonaventure. On en est sûr maintenant.

(1) "Eros Eskimo" par Hugues de Jouvancourt — édition de la Frégate, 3020 rue Crescent — 30 exemplaires sur papier vélin d'Arche teinté; 30 exemplaires sur papier vélin d'Arche blanc; 125 exemplaires sur Byronic; plus quelques exemplaires d'auteurs.

Poésie d'ailleurs et d'ici

par Jean-Guy Pilon

L'ampleur et la qualité de la production poétique québécoise m'empêchent souvent d'attirer l'attention des lecteurs de cette chronique sur les meilleurs recueils de poèmes qui paraissent en France.

LE JARDIN DES LETTRES

Le Père Gustave Lamarche, qui a déjà publié plusieurs ouvrages qu'on a tort de ne pas connaître, vient de publier aux Editions de la Parole "Le conte des sept jours", suivi de "Cinq élévations" (291 pages). D'autre part, les Editions de l'Action nationale ont commencé de publier ses essais, "Textes et discussions", 1-Sujets nationaux, préfacés par François-Albert Angers.

Il y a quelque temps, mourait Raymond Savard, cofondateur avec Claude Marceau de l'Union des Jeunes poètes, des Editions Nocturnes où de jeunes inconnus pouvaient enfin rendre publics leurs chants poétiques. Si Savard n'a pas fait une grande œuvre, il n'en reste pas moins un animateur dont la disparition est regrettable.

Dans le numéro 12 des Cahiers de l'Institut d'Histoire, publiés par les Presses de l'Université Laval, "Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest", par Antoine Champagne.

Vient de paraître, sous les auspices du Conseil Supérieur du Livre, le "Catalogue de l'édition au Canada français", édition 1968.

Le numéro 25 des Ecrits du Canada français vient de paraître. Au sommaire une pièce de Jacques Brault (La Morte saison) et une pièce de Jacques Ferron (Le cœur d'une mère); des nouvelles de Marianne Favreau, Jean-Jacques Hamm, René Charbonneau, Roch Carrier et Madeleine Gagnon-Mahony; des poésies de Madeleine Guimond; des essais de Robert Elie (Saint-Denis Garneau à l'âge de 18 ans), Naim Kattan "L'Immigrant de langue française et son intégration à la vie canadienne".

Il faudrait d'abord citer les très beaux livres de René Char "Dans la pluie giboyeuse" (Editions Gallimard 1968) et "Le Chien de cœur" (Editions G.L.M. 1969) sur lesquels je compte revenir dans une prochaine chronique. Rappelons aussi que "Les Matinaux" et "La Parole en Archipel" viennent d'être réédités en livre de poche dans la collection "Poésie", chez Gallimard.

Un lyrique passionné:
Luc Bérinmont

Homme de radio, épris de chanson, romancier à succès, Luc Bérinmont est profondément poète. Ce livre, paru l'automne dernier, témoigne d'un profond amour de la vie et de la chair, du plaisir et des jouissances.

Avec les mots chauds et pleins du quotidien, le poète célèbre la femme et son infinie:

"De tes cheveux chauds sous ma main
Je fais le compte exact, j'offre le juste prix.
Un poids d'huile et d'or roux
ruisse au fond de l'ombre.
Il n'y a pas de feu plus fier que ce brasier né de ta tête.
Pas de torrent plus fort que la cascade convoitant tes reins.
Je pense aux cressons fous du sang, aux étangs nus de la patience.
Une fleur aux millions de fillets échaie la nuit d'une averse.
Rappelle-toi que je t'attends au rendez-vous de tes épaules".

Le titre de ce recueil de Luc Bérinmont s'applique parfaitement aux poèmes qui le composent.

Une belle revue de poésie

A quelques reprises, il a été question dans cette chronique, de la revue LA BARBACANE qui tient davantage de l'édition de luxe que de la revue. On sent derrière tout cela un grand amour de la belle édition et une dévotion à la poésie qui se manifeste de numéro en numéro.

Le dernier paru est consacré au poète Pierre-Albert Birot (1876-1967) à qui revient l'honneur d'avoir monté, en 1917, le premier drame surréaliste: Les Mamelles de Tirésias, de Guillaume Apollinaire. Au cours de cette courte aventure théâtrale, il tenta, nous dit-on, de "pousser le drame sur les genoux des spectateurs". C'est là une préoccupation qui n'a pas beaucoup vieilli.

Ce numéro spécial est rempli de témoignages d'amis et de critiques, dont Jean Follain qui écrit de Pierre-Albert Birot: "Il semble bien que l'œuvre de ce grand vivant reste empli de secrets qui dévoileront ces temps futurs dont si souvent il parle comme du présent".

Un étrange recueil

Le recueil de M. Guy Lafond, "Poèmes de l'Un" est très différent de ceux qui paraissent habituellement au Canada. On y retrouve un mélange tout à fait étrange de mysticisme, de réflexions philosophiques sommaires, d'érotisme d'un genre assez curieux.

Et en même temps, se cachent derrière les mots — le mot "joie" revient souvent — une grande et profonde tristesse. Qu'on en juge:

"Qui est un, est seul!
Qui est un, est tout, mais il est seul.
Seul par ce tout qui n'est qu'un:
Mon destin est d'être un.
Je ne regarde ni à droite, ni à gauche ni en haut, ni en bas
Car je suis un!
Il n'y a rien à voir de tous côtés
Car je suis seul et suis tout!
Je suis enclos, je suis seul".

Au-delà du jeu et de l'apparente inutilité des mots, le poète transmet un très grand sentiment d'impuissance et de douleur, devant le monde et les êtres qui l'entourent.

UN VEU VIVANT, poèmes de Luc Bérinmont, Editions Flammarion, 1968, 88 pages.

LA BARBACANE, Revue de poésie, Château de Bonaguil, Saint-Front-sur-Lemance, (Lot et Garonne), France.

POÈMES DE L'UN, par Guy Lafond, Editions Voltaire, 5088 St-Hubert, Montréal, 1968, 90 pages.

PREMIER ROMAN QUÉBÉCOIS!

LE CHERCHEUR DE TRÉSORS

(ou l'influence d'un livre)
par Ph. Aubert de Gaspé (fils)

\$125

Dans la collection

RÉÉDITION DE POCHÉ

chez votre libraire

Réédition-Québec, 2220 avenue Beaconsfield, Montréal 261, Québec.

ÉDITEURS, AUTEURS...

POUR L'IMPRESSION DE VOS LIVRES, CONSULTEZ

PAYETTE & PAYETTE INC.

IMPRIMEURS DEPUIS PLUS DE 50 ANS.

MONTREAL: Suite M.15 Mezzanine, Hôtel Sheraton
Mont-Royal, Tél.: 849-3326

BUREAU-CHEF ET ATELIER: Saint-Jean Qué.
Tél.: Ligne directe Montréal: 658-5465

BALZAC

LA COMÉDIE HUMAINE

Des milliers de lecteurs attendaient des Editions Rencontre une remise sous presse de ce chef-d'œuvre qui, après un siècle, demeure si étrangement contemporain qu'on peut affirmer que la postérité continuera de s'y retrouver tout entière. Voici enfin, dans une admirable présentation, une nouvelle édition de la "Comédie humaine". Les prix incroyablement bas pratiqués par les Editions Rencontre, la livraison et le paiement mois par mois rendent possible à tous l'acquisition d'une œuvre qui fut longtemps réservée à de rares privilégiés.



UN ENSEMBLE DE TOUTE BEAUTÉ

Vingt-quatre volumes, sous une somptueuse reliure rembourrée fauve, dos gaufré or et couleur, illustrés de gravures des grands maîtres du XIX^e siècle. A chaque volume, préface et notes abondantes dues à l'éminent balzacien Roland Chollet. Il paraît un volume par mois, dès le 15 novembre 1968.



Il faut que la pensée ruisse de ma tête, comme l'eau d'une fontaine. H. de B.

le volume
\$2.95
port et emballage compris

Pour recevoir le premier volume de la "Comédie humaine" à l'examen gratuit, remplissez immédiatement le bon ci-dessous.

le désire recevoir, gratuitement à l'examen pour huit jours, le premier volume de la "Comédie humaine" de Balzac et votre bulletin de présentation. Si je conserve cet ouvrage, je souscrirai à l'ensemble de la collection et j'accepterai les conditions de souscription spécifiées dans votre bulletin. Sinon, je vous retournerai le tout dans les huit jours sans rien vous devoir.

Nom, prénom: _____
Adresse: _____
Localité: _____
Province: _____



BON

à retourner, avant le 1^{er} janvier 1969
Editions Européennes, Limitée
764, St-Joseph Est Québec 2, P.Q.

VIENT DE PARAÎTRE...

AUX ÉDITIONS DU JOUR

ENTRE LA RIVIÈRE ET LA MONTAGNE

POÈMES DE JEAN-YVES THÉBERGE

"Je vis au poids d'un pays perdu..."

En vente partout à \$2.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Lagouchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600



ÉDITIONS DU JOUR

Organisé par Jacques Hébert
101, St-Denis, Montréal
Tél. 9-7278

L'OEIL SUR LES LIVRES

Avec
Michèle
Richard

Quand une vedette raconte une vedette, de qui s'agit-il? Mais voyons, d'elle. Ainsi Michèle Richard a-t-elle décidé de parler d'elle, sous-entendant par-là qu'on ne parle pas assez d'elle ou que l'on parle mal d'elle (1).

Elle est, pas toujours en bien, l'une des têtes d'affiche des journaux spécialisés. Elle a de gros cachets. Elle est l'idole des jeunes. Elle est brune. Elle a les yeux bruns. Elle est elle.

Son petit livre commence bien. On est même surpris par le ton de simplicité des premières pages. Michèle Richard décrit bien son appartement. "En connaissant mon décor, écrit-elle, vous saurez déjà un peu qui je suis".

Ca se gâte un peu au chapitre deux. On y apprend qu'elle aime les robes "raffinées, élégantes, rares"; on y apprend qu'en classe elle est la "chouchoute". On retrouve brutalement de l'intérêt au dernier paragraphe du chapitre. "Devant les boutiques, raconte-t-elle, je m'arrête, je regarde, j'ouvre des yeux grands d'envie. Et pourtant je n'ai besoin de rien. Mais c'est le goût de désirer..."

Domage que Michèle Richard ne continue pas sur cette voie. Cela nous aurait expliqué quelques incidents de son passé. Pas un mot sur ce passé. Seul ce qui est "rafiné, élégant, rare" semble compter pour Michèle Richard.

C'est trop facile d'être méchant avec une Idole. Surtout avec Michèle Richard dont la vanité a quel-

que chose de gentil, de naïf. Ainsi, le récit de ses voyages. Elle a été aux Indes: "C'est affreux ce que ces gens peuvent être arriérés". Lors d'un safari: "Il y a des boas. Ca c'est beaucoup moins drôle. Il faut faire très attention quand on marche". Devinez ce qu'elle pense des Africains: "Ils dansent comme des dieux". La Sardaigne, l'Italie? "Là aussi un peuple d'arriérés". Bien entendu, il y a tout un chapitre sur la France. Passons pudiquement sur la vision de Michèle Richard. D'ailleurs, la France semble l'avoir tellement effrayée qu'elle préfère être Michèle Richard au Canada parce que "ici, on travaille, mais personne ne se moque de vous" alors qu'en France, "c'est un vrai jeu de massacre".

Heureusement Jacques Matti, co-auteur du livre, entreprend de nous rassurer. "Les révoltes de M. R., dit-il sont sincères". Sans doute. Il rappelle que ce n'est pas facile d'être une idole. C'est vrai. Ce n'est pas facile non plus d'être une secrétaire.

Du moins, Michèle Richard n'y cache pas sa philosophie: "Des contrats, une auto, une santé extraordinaire, et un compte en banque qui commence à s'ar rondir... que demander de plus à la vie". On se le demande avec elle.

J. B.

(1) Michèle Richard raconte Michèle Richard avec des interviews de Jacques Matti - 160 pages - nombreuses photos - Aux Editions de l'Homme.

Nouveaux ouvrages

D'un voyage à la "Contestation"

Par André Major

De romancier qu'il était, Eugène Cloutier est devenu voyageur. La métamorphose s'annonçait dans son dernier roman dont le titre était "Croisière". Il en a corrigé les épreuves au cours d'un voyage au Japon. Mais soyons sérieux, Cloutier, tout touriste qu'il soit, n'a peut-être pas fini d'explorer son propre monde intérieur, et l'on aurait tort de croire que ses derniers livres marquent la fin de sa carrière de romancier. En 1967, il publiait "Le Canada sans passeport", et "Un homme regarde son pays". Et puis voici qu'il nous raconte son voyage au Japon, devant sans doute que le monde tournerait les yeux vers ce pays où, dans un an, se tiendra la prochaine Exposition universelle. En ouvrant "Journées japonaises" (1), on lit d'abord un proverbe japonais. "Si tu es pressé, fais un détour". Paradoxe apparent que Cloutier cite sans doute pour nous dire que, même si la vie est courte, même si nous courons notre vie plus que nous la vivons, nous devons prendre le temps de connaître le Japon.

Je suppose que comme moi, plusieurs lecteurs n'auront pas la chance ou l'occasion ou les moyens d'aller au Japon. Il leur reste à lire le récit d'Eugène Cloutier. Quant aux chanceux qui visiteront ce pays, eh bien, ils auraient, eux aussi, intérêt à le lire. D'abord, c'est un livre toujours bien écrit, rempli d'impressions personnelles et d'informations essentielles. C'est en un mot, le récit de voyage d'un homme cultivé, qui, tout en étant présent dans son livre, sait s'effacer devant le paysage et les hommes qui l'habitent. Si certaines pages sont parfois un peu longues, elles demeurent intéressantes. L'auteur se sera attardé à écrire un aspect du pays, d'une ville, des mœurs, qui ont retenu plus particulièrement son attention. J'avais pris des notes, souligné ça et là, avec la ferme intention de résumer le livre, mais j'y renonce, car c'est un récit qu'il faut lire de la première à la dernière page pour vraiment vivre l'aventure de ce touriste de grande classe qu'est Eugène Cloutier. Ce que je voudrais quand même signaler, c'est qu'il ne néglige rien d'important, ni les conditions matérielles de la vie japonaise, ni les centres d'inté-

rêt, ni les manifestations artistiques, religieuses ou sociales. Bref, il décrit le Japon avec une sympathie qui n'obscurcit jamais la description. Mystérieux Japon qui s'inspire de l'Occident mais qui adapte tout à son image éternelle. "Un miracle permanent", dit Cloutier. Un autre monde à découvrir, guidé par un romancier.

Le sens du refus

Dans le numéro de septembre-décembre de "Liberté", qui vient tout juste de paraître, André Payette rappelle que la revue a dix ans, qu'elle a duré grâce à l'amitié indéfectible de ses collaborateurs. Il regrette, d'autre part, la disparition provisoire de "Parti-pris", qui se conteste, et nous présente, vingt ans après "Refus global", une étude d'Adèle Lauzon sur le mouvement de contestation étudiante. C'est un texte qui force la réflexion. Non un compte-rendu des événements qu'on connaît, ni un reportage, ni un commentaire plus ou moins moralisateur. Mais un essai d'interprétation qui permet de dégager du mouvement de contestation un sens conforme à sa réalité. Adèle Lauzon note d'abord que "Refus global" était un phénomène d'expression, tandis que le mouvement de 1968 constitue en réalité une affirmation globale, qui passe presque directement de l'intuition à l'action, laissant aux adversaires les mots et leur cortège d'ambiguïtés.

"Finalement, écrit-elle, l'essentiel n'a pas été dit, il a été vécu." Dénoncer le système en paroles, voilà ce que plusieurs générations se sont épuisées à faire, voilà ce que la nouvelle génération, d'instinct, refuse de prolonger. Il faut dire que, chez nous, la parole trop souvent "se substitue à l'action". On prend les mots pour la réalité, pour de l'acquis, ce qui a pour effet d'affaiblir le sens et la force des mots. Selon elle, "les actions menées à cette occasion avaient des caractéristiques révolutionnaires", même si la minorité étudiante impliquée dans ce mouvement agit "d'une manière plus intuitive que consciente". Elle croit que, cette fois, le mouvement de revendication débordant la cadre classique de la lutte des classes. Il ne s'agit plus de substituer les intérêts d'une classe à ceux d'une autre classe, mais de manifester "un mécontentement quotidien, un sentiment d'insécurité et 'la conscience d'une mauvaise organisation de la société et celle d'une injustice fondamentale". Chez les jeunes, sont donc nés "le sentiment d'une absurdité globale en même temps que le désir d'en sortir". En fait, ils veulent édifier un monde "où les valeurs humaines prendraient le pas sur l'efficacité et le profit". Ils donnent sans le savoir raison à Bernanos qui décevait dans le monde moderne



Eugène Cloutier

les germes d'une crise de la civilisation. Qu'on relise "La liberté, pour quoi faire?", livre prophétique. Mme Lauzon souligne l'originalité du mouvement québécois en disant qu'il remet en question radicalement la société entière, mais en partant d'une réflexion sur l'expérience quotidienne, à la fois personnelle et collective. Les jeunes contestataires ne renient ni l'abondance, ni le progrès, ni la technique, mais ils "contestent la domination de l'argent et de l'efficacité technique", souhaitent "rendre la richesse et la technique à leur état normal d'instruments au service de l'homme". Si l'unanimité s'est faite, au début de la crise étudiante, sur le problème de l'accès à l'université et sur celui des débouchés dans le monde du travail, elle ne s'est pas faite sur la contestation globale de la société. Ce que les adultes ont refusé aussi, c'est l'occupation permanente. On a alors parlé de minorité. Mme Lauzon analyse cet argument de façon serrée et elle le rejette parce qu'il fausse la donnée du problème. Elle remarque que si cette minorité agissante forçait la majorité à réfléchir et à prendre parti, elle n'exercerait pas sa violence contre la majorité. Venons-en, avec elle, au cœur du problème qui se définirait en ces termes: la contestation, "c'est un vouloir-vivre autrement que ce qu'on vit maintenant". Il ne s'agit pas d'édifier un nouveau système, une nouvelle forme de pouvoir, mais d'instaurer "une façon de penser, d'être et de s'organiser qui favorise le plein développement de l'homme

qu'est la civilisation. Il note que le doute "reflète l'indétermination congénitale de la pensée politique au Canada français". On dit, d'autre part, que le Canadien français a du mal à se définir, comme si c'était à lui de le faire; "ce sont les autres, les événements, l'histoire, les choses, qui vous définissent". Selon Tétréau, "le caractère dynamique" de la civilisation occidentale a permis à notre peuple de résister, passivement, sans doute, à la manière de certains peuples orientaux. Mais en résistant, ce peuple n'a pas créé une civilisation propre dans le sens où il n'a pas exercé une influence sur les autres peuples. Mais il a pour lui l'imagination, la jeunesse et la tenacité. Son scepticisme le conduit parfois au nihilisme; son esprit critique est trop souvent un esprit de dénégation. Son échec historique lui a appris la patience, la souplesse. Timide, le Canadien français reste gai, avec un goût prononcé pour "la gaucherie, la plaisanterie ju-

teuse". Pour Tétréau, le peuple canadien-français a adopté le rythme de vie américain, mais il n'a pas été profondément touché par la civilisation américaine qui est une civilisation au sens restreint du terme. Car, c'est évident, la société canadienne-française a "ses caractères propres, sa mentalité et possède une culture de plus en plus autonome". Il note une "accélération du processus de maturité chez les Québécois, à la faveur d'événements politiques et sociaux qui ont réveillé leur conscience collective". A son avis, la solution politique réside dans l'édification d'une "république" pourvue que l'Etat soit fort. Démocratique et fort. Il ne faut pas se cacher que de nouvelles difficultés vont surgir, qui seront de taille. Mais l'essayiste croit que les Québécois seront capables de les résoudre.

(1) JOURNÉES JAPONAISES, récit de voyage, par Eugène Cloutier, collection Les pays du Jour, Editions du Jour, 263 pages, Montréal, 1969.

LE CENTRE D'ÉTUDES
CANADIENNES-FRANÇAISESUniversité McGill
présente

LA SIGNIFICATION DE NELLIGAN

Conférence donnée par Monsieur Réjean ROBIDOUX
Professeur - Département de Français - Université de TorontoLe mercredi 26 février à 20h. 30 - Salle Palmer Howard
Édifice des Sciences médicales McIntyre
1200 ouest, avenue des Pins

Entrée libre Pour tous renseignements 392-5200

Librairie Académique Centre-Ville Inc.

Louis Evely, Dieu et le prochain	\$3.10
" " Apprenez-nous à prier	1.00
" " Notre Père	1.80
" " C'est toi cet homme	2.60
" " Fraternité et Évangile	1.00
" " Le chemin de la joie	3.00
" " Souffrance	2.00
" " Vivre en fraternité	1.00
" " Des pauvres...	1.00
" " Liberté	0.75
" " Homélies sur la parole de Dieu	4.00
" " Credo	3.00

Delanglade, Le problème de Dieu 3.35

Schillebeeckx, Approches théologiques:

- 1- Révélation et théologie 6.20
- 2- Dieu et l'homme 4.65
- 3- Le monde et l'Église 5.45

Dictionnaire de la foi, 2 vol. 22.50

Catéchisme hollandais 7.50

Fattorusso et Ritter, Vademecum clinique 16.00

1181, rue Saint-Alexandre
(Édifice du Collège Sainte-Marie)
Montréal 111.

Tél.: 861-6321

AVIS

marabout

Les lecteurs de ces collections voudront bien prendre note que c'est sans l'autorisation de: KASAN LIMITEE

distributeur exclusif pour les Amériques des "COLLECTIONS MARABOUT"

que l'on a fait usage de leur lettrage distinctif, apparaissant ci-haut, dans une annonce émanant d'une librairie de Montréal, laquelle publiée a paru dans Le Devoir du samedi 8 février 1969.

Cette annonce pouvant prêter à confusion la

CIE KASAN LIMITEE
226 est, Christophe Colomb, Qué.

informez vos clients qu'elle n'a rien à avoir de commun avec cette publicité faite à son insu.

— autant individuel que collectif". Dans ce même numéro, on lira un texte de Roland J. Haumot, qui s'explique sur la publication de "La Grenouillère", critique du Ministère de l'Éducation, des poèmes de Jean-Guy Pilon, Léonard Forest, poèmes qui méritent une relecture, le scénario original de "Kid Sentiment" ou Godbout retrouve la verve qui caractérise "Salut Galarneau" des extraits du prochain roman de V.-L. Beaulieu, "La famille du roman scié", où le langage subit de profondes transformations pour le meilleur ou pour le pire, la parution du livre nous le dira.

Analyse d'un phénomène

Il faut lire aussi, dans le numéro de février de l'Action Nationale, la première partie d'un essai de Jean Tétréau, "La mentalité canadienne-française (description d'un phénomène)". L'essayiste, avec toute la rigueur qui caractérise ses "Essais sur l'homme", définit le Canadien français en fonction de normes objectives et de cette réalité

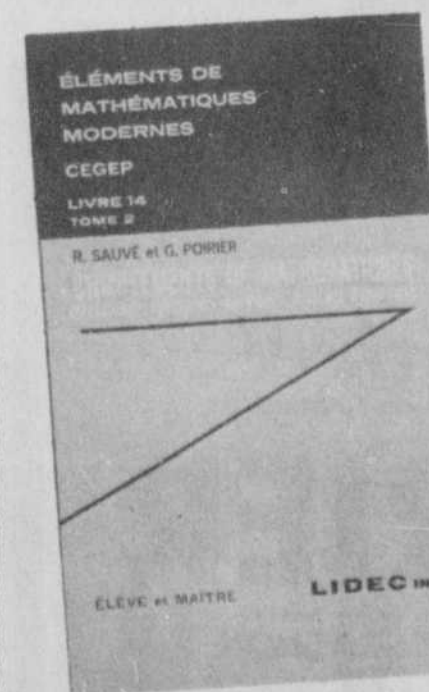
COLLECTION ÉLÉMENTS DE
MATHÉMATIQUES MODERNES
CEGEP

J.M. Jarry, Directeur de la collection

VIENT DE PARAÎTRE: LIVRE 14 - TOME 2

COMPLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES

(RELATIONS - FONCTIONS - MATRICES - SYSTÈMES D'ÉQUATIONS)



ROBERT SAUVÉ

B.Sc. (Math.), Professeur au CEGEP, Valleyfield

GILLE POIRIER

B.A., L.Sc. (Math.), C.A.P.E.S. Professeur au Collège Ste-Marie

RELATIONS ET FONCTIONS

Relations
Fonctions
Graphique d'une relation
Opérations sur les relations et sur les graphiques
Composition de relations et de relation inverse
Fonctions exponentielles
Fonctions logarithmiques
Fonctions trigonométriques
Fonctions trigonométriques inverses

MATRICES

Définition - égalité
Addition de matrices, multiplication par un scalaire
Multiplication de matrices
Quelques types de matrices
Fonction déterminant
Opérations sur les déterminants
Inverse d'une matrice carrée
Opérations élémentaires
Solution d'un système de n équations linéaires non-homogènes à n variables
Solution d'un système de n équations linéaires homogènes à n variables

APPENDICE

Suites: Progressions arithmétiques
Progressions géométriquesCe livre s'adresse aux étudiants du cours
201-111-00 et tout cours
de même niveau en dehors du réseau CEGEP.

1083 VAN HORNE, MONTRÉAL 154, QUÉ. 274-6521

Les poches

Parmi les nombreux livres de poche qui paraissent chaque semaine, nous retenons ici les meilleurs titres parus, dans des disciplines différentes.

Histoire

HISTOIRE DE LA PALESTINE, par Lorand Gaspar. Petite collection maspero, No 27, 150 p. Inédit.

Le titre de l'étude de M. Gaspar sonne un peu le défi. D'"Histoire de la Palestine", c'est bien en effet la première qui paraît, en français tout au moins. Il n'y a rien pourtant d'absolument neuf dans cet essai sinon le ton résolument pro-arabe, pro-palestinien pour être plus précis. Utilisant à l'occasion le ton ironique, l'auteur va bon train dans ce périple qui, du Royaume de David nous amène à la guerre des six jours, en passant naturellement par la naissance de l'Etat d'Israël. Une étude curieuse et pourtant essentielle qui a le mérite de laisser entrevoir l'énormité du fossé qui sépare aujourd'hui, plus que jamais, Arabes et Israéliens. Une étude qui n'a pas l'intention de plaire, et qui n'en est pas pour autant mauvaise.

Toujours chez Maspero, il faut signaler la réédition des oeuvres "presque" complètes de E. Che Guevara en quatre volumes et en format de poche. Le quatrième tome contient le célèbre "Journal de Bolivie". (Petite collection maspero, No 34-35-36-37).

Poche-divertissement

Pour tous ceux qui entendent joindre l'utile à l'agréable il faut tout d'abord parler des trois derniers volumes de la collection Marabout Service. Il y a tout d'abord cet admirable guide où M. Emile Lejeune a rassemblé tout ce que doit savoir un vrai chasseur sous le titre **LE GUIDE MARABOUT DE LA CHASSE** (No MS 91). Un chapitre est consacré au "Canada, paradis des chasseurs". MM. Toebosch et Musette nous révèlent tous les petits mystères de l'art équestre à l'aide d'une abondante iconographie dans **LE GUIDE MARABOUT DE L'EQUITATION** (No MS 92). Enfin, les nombreux amoureux de la vitesse trouveront d'utiles et indispensables renseignements dans **LA CONDUITE HAUTE PERFORMANCE** de Richard von Frankenberg (Marabout Service, No 96).

Aux amateurs de roman, la collection "J'ai lu" présente un roman "à faire rêver", **SERENADE AU BOUR-REAU** de Maurice Dekobra (No 315, 311 p.), et un autre "à donner des frissons", **DECOLLAGE INTERDIT** de Nevil Shute (No 316, 375 p.). Des frissons aussi avec **POISONS** et **EMPOISONNEURS CELEBRES**, un document réuni par Roland Villeneuve (J'ai lu, No A 198, 307 p.).

Au domaine des romans policiers il faut tout d'abord attirer l'attention du lecteur sur les deux derniers Exbrayat, **LES MESSIEURS DE DELET** (Le livre de poche, No 2478) et **JOYEUX NOEL TONY** (Club des Masques, No 63). Un "spécial Mike Shayne" avec **MIEUX VAUT MORT QUE JAMAIS** de Brett Halliday (J'ai lu, No P 82). Et de Frank Gruber, un récit délinant... de dollars, **CENT MILLE DOLLARS** (J'ai lu, No P 81).

Jean-Pierre Tadros

Les Idées

Les étudiants contestent Marcuse

par Naim Kattan

L'Université libre de Berlin-Ouest organisa en juillet 1967 des conférences et des débats qui ont réuni, autour d'Herbert Marcuse, des professeurs tels que Richard Lowenthal et des étudiants, notamment Rudi Dutschke qui fut, comme on le sait, victime d'un attentat au printemps 1968. On vient de réunir en un petit livre et les exposés et le compte rendu des débats qui ont eu lieu à l'Université berlinoise. L'intérêt de ces textes est considérable. Marcuse émet des opinions. Elles sont reçues, discutées et contestées par les étudiants, ceux-là mêmes qui subissent de la manière la plus profonde et la plus significative son influence.

Pour Marcuse les forces matérielles et intellectuelles suffisamment puissantes pour réaliser une société libre existent. Si elles n'agissent pas c'est à cause de la mobilisation totale de la société établie contre sa propre libération. Il ne s'agit plus uniquement d'un prolétariat opprimé qui cherche à s'affranchir, mais d'un besoin réel quoique latent de toute l'espèce humaine visant à changer non pas quantitativement mais qualitativement la vie.

Les facteurs objectifs pour réaliser le changement radical de la société agissent, en réalité, non pas pour libérer l'homme, mais pour l'asservir davantage. La domination ne s'exerce pas par une force toujours visible, mais par une manipulation occulte dont les effets sont non seulement acceptés, mais voulus et accueillis par la majorité de ceux qui en sont les victimes. Ce qui est nécessaire, par conséquent, selon Marcuse, c'est de développer la conscience des possibilités objectives de libération, et cela incombe à une subjectivité agissante. "Je tiens la libération de la conscience", dit-il, "le travail visant à développer la conscience (considérez cela comme une déviation idéaliste, si vous voulez) comme l'une des tâches fondamentales du matérialisme révolutionnaire d'aujourd'hui. Et si j'ai tant parlé des "besoins", c'est dans le sens de ce que vous appelez le facteur subjectif."

Cependant, Marcuse reconnaît que la concentration de la puissance de domination de la société capitaliste est telle que la conscience la plus libre est vouée à l'impuissance et à la dérision dès l'instant qu'elle s'oppose à cette domination d'une manière ouverte. Il constate que les couches considérées traditionnellement comme révolutionnaires ne le sont plus. Elles sont étouffées par des mécanismes qui les empêchent de prendre conscience de leurs besoins réels, et de l'exprimer par une opposition à la société établie. Il pense que le premier pas qu'il faut franchir c'est d'éliminer les mécanismes qui étouffent la conscience des besoins. Mais, pour ce faire, il faut créer le besoin de les éliminer. Comment faire? Et Marcuse lui-même avoue: "Nous sommes enfermés dans une dialectique à laquelle je n'ai pas trouvé d'issue."

C'est la faille principale dans la pensée de Marcuse. Un de ses interlocuteurs, le professeur Schwan, met le doigt dessus. "Le but, le point d'arrivée reste très vague," dit-il, "on ne le précise pas. Pourtant, c'est seulement si l'on a en vue quelque chose de concret qu'on peut justifier un changement révolutionnaire qualitatif. Dans le cas contraire, il est présomptueux, du

point de vue intellectuel, de placer au-dessus de la liberté subjective, la liberté de se déterminer soi-même, une vérité objective qu'on ne peut ni définir ni prouver. On se trouve alors en présence d'un volontarisme intellectuel, d'un retour à la forme la plus spéculative de la métaphysique." Et en réalité ce qui frappe dans la pensée de Marcuse tel qu'elle s'exprime dans ses exposés et au cours des débats c'est qu'elle aboutit soit au nihilisme, soit à la métaphysique. Cependant, cette pensée ne comporte rien de hâtif, de léger ou de superficiel.

D'abord Marcuse ne devine pas d'une manière solitaire les besoins latents d'une société dominée et opprimée, mais qui n'a pas conscience de sa condition. Il est le témoin de certains phénomènes qui prouvent que sa pensée n'est pas de la spéculation menée dans un salon fermé. Il s'agit, en résumé, de ce qu'il considère comme la conjonction active des événements qui se déroulent à l'heure actuelle dans le Tiers-Monde et les forces corrosives qui sont à l'oeuvre dans les métropoles des pays occidentaux les plus industrialisés. Il signale le mouvement des Hippies et des Beatniks. Il y a là, selon lui, le symptôme d'une opposition, d'un refus de participer aux bienfaits de la société d'abondance. C'est selon lui un changement qualitatif des besoins. Les jeunes qui se dressent contre la société ne veulent pas de meilleures télévisions, de meilleures automobiles. Ils nient le besoin d'un élément quelconque de confort supplémentaire. Mais il ne veut pas non plus tomber dans le piège de considérer l'opposition intellectuelle en elle-même comme une force révolutionnaire, ni de conclure que les Hippies sont les héritiers du prolétariat. Il fonde ses espoirs sur les fronts de libération nationale des pays sous-développés.

Au cours d'un long débat sur les pays colonisés auquel participaient quelques étudiants originaires de ces pays l'on a constaté la difficulté de

décélérer d'une manière logique et concrète un lien direct entre les mouvements de libération nationale dans ces pays et les brèches qui s'ouvrent dans l'armure du monde capitaliste. Marcuse est le premier à dire que ce n'est pas de l'extérieur, par l'action du Vietnam, par exemple, que le monde américain serait transformé. Il faut que des forces de l'intérieur surgissent et s'expriment. Il s'agit de savoir si le surgissement de nouveaux besoins peut être considéré comme le développement radical des besoins actuels. Il ne s'opposera pas à l'idée d'une dictature pour voir se libérer ces besoins. Ce serait une dictature très différente de la dictature marxiste du prolétariat. "Il s'agirait d'une dictature au sens de contre-administration, une administration qui éliminerait les saletés que répand l'administration en place."

Je me souviens d'un colloque sur l'idée de l'avenir qui eut lieu à l'université Rutgers dans le New Jersey il y a quelques années et auquel j'ai participé. Marcuse qui prenait part aux débats n'était pas à ce moment-là une figure internationale et ne soulevait pas les espoirs et les passions de la jeunesse occidentale. Il exposait les mêmes idées qu'il expose encore aujourd'hui. Je me souviens d'une levée de boucliers qui opposait des philosophes, des écrivains, des sociologues tels que Sidney Hook, Daniel Bell et Shils contre les opinions de Marcuse que l'on considérait un peu comme un mélange de prophète et de farfelu. Shils déclara même qu'il était heureux de voir que l'ouvrage "L'homme unidimensionnel" trouvait finalement un éditeur après que les Presses de l'Université à laquelle il appartient l'ait rejeté.

Et Marcuse s'est trouvé aussi sur le plan logique et intellectuel obligé, pour ne pas tomber dans l'impasse et la futilité, de dire qu'il ne s'opposerait pas à une dictature qui changerait la quantité en qualité. Il a même utilisé les

termes "despote éclairé". Mais s'y attarder comme l'ont fait à ce moment-là et plus tard Sidney Hook et Daniel Bell serait réduire la discussion des idées de Marcuse à une querelle de mots. Si tant de jeunes le suivent avidement c'est qu'ils trouvent dans son oeuvre un élément qui n'est point de la spéculation pure.

Marcuse ne cesse de répéter qu'il est toujours marxiste, mais que les théories de Marx ne devraient pas être dissocées de celles de Freud. Si les jeunes le suivent c'est que la révolte contre le père à laquelle Freud réfère se transforme en un acte collectif et ne se confine plus à un sentiment personnel, individuel. Et cette action collective n'a pas pour but de transformer la société, mais de traverser une période difficile de la vie. C'est en fait une nouvelle méditation. Et si les enragés, les révoltés trouvent dans les théories de Marcuse un cadre c'est qu'il donne une apparence de structure à un besoin de sécurité, à l'expression d'une crainte devant l'avenir, d'une hésitation devant les responsabilités de l'âge adulte qui devient une bonne conscience puisqu'elle dicte une action, même si celle-ci ne mène nulle part.

Les jeunes qui suivent Marcuse ne savent pas comment gagner leur vie une fois leurs études terminées. Ce qui est nouveau c'est qu'ils peuvent attendre quelques années, qu'ils peuvent passer quelques années dans une réflexion sérieuse, avant de trouver leur place dans la société. Et c'est cette société, parce qu'elle est une société d'abondance, qui leur donne cette possibilité. Tous les jeunes demandaient à Berlin-Ouest la même question: "De quelle manière mener une action efficace?" "Quelles sont les mesures réellement aptes à changer la société?" Les références de Marcuse sont américaines: la guerre au Vietnam et le conflit racial. Un an plus tard une autre confirmation fut donnée à ce besoin de changement qu'il exprime: les événements de mai en France.

Dans son livre "La Prise de Parole" Michel de Certeau, qui pense que les instruments intellectuels de Marcuse sont pesants justement parce qu'ils se veulent efficaces et que celui-ci semble avoir gardé le goût des concepts taillés comme des pavés, pense que les événements de mai en France furent avant tout une révolution de la parole. Comme un gréviste qu'il cite l'a dit: "La culture aujourd'hui, cela consiste à parler." "Le socialisme", déclara Jacques Sauvageot, "c'est de prendre les affaires en main quand tout le monde a envie de s'exprimer." "Pas plus que prendre con-

science", dit Michel de Certeau, "prendre la parole n'est une occupation effective ou la saisie d'un pouvoir. En dénonçant un manque la parole renvoie à un travail." Il y a un schisme entre une conscience irréductible et des institutions sociales auxquelles cette conscience s'oppose. Michel de Certeau qui pense que la conscience s'exprimera grâce à cette révolution de la parole diffère de Marcuse qui, à cause de sa formation marxiste, croit à une action concrète et organisée. Je voudrais finalement signaler les quelques poèmes que la romancière italienne Alba de Céspedes a écrit di-

rectement en français: "Chansons des filles de mai". Elle se trouvait durant les mois de mai et de juin 68 à Paris au coeur du Quartier Latin. Elle a écouté et puis enregistré ce qu'elle a écouté. Ce qu'elle nous livre est par moment très prenant.

"La fin de l'Utopie" d'Herbert Marcuse Editions du Seuil, Paris,

"La prise de parole" de Michel de Certeau, Editions Desclée de Brouwer, Bruges,

"Chansons des filles de mai" d'Alba de Céspedes, Editions du Seuil, Paris.



Librairie Le Carrefour
Station Berri-Demontigny
843-5033

20% sur romans européens

LIBRAIRIE
RENAUD-BRAY

5219, Côte des Neiges
Tél.: 342-1515

VENTE
DE
SOLDE
ANNUELLE

ÉCRITS 25
DU CANADA FRANÇAIS

JACQUES FERRON
Le Coeur d'une Mère

Théâtre

Jacques Brault - La Morte-saison

Nouvelles

Roch Carrier - Madeleine Gagnon-Mahony - René Carboneau - Marianne Favreau - Jean-Jacques Hamm.

Poésie

Madeleine Guimont

Essais

Robert Elie - Saint-Denis-Garneau à dix-huit ans *
Naim Kattan - L'immigrant de langue française et son intégration à la vie canadienne.

HMH

1029, Beaver Hall, Montréal / 871-1350

La critique

On lira ci-dessous un petit bilan critique des nouveautés parues sur le marché français. Nous retenons pour chaque livre nommé l'extrait d'un commentaire particulièrement révélateur.

PEGUY ENTRE JAURES, BERGSON ET L'EGLISE, essai, par André Robinet, Seghers, 352 pages. "C'est donc Péguy philosophe qu'André Robinet nous présente ici, et il le fait avec beaucoup de soin... Ce qui fait plaisir, avant tout, dans cet ouvrage, c'est son parti-pris de vérité" — Henri Guillemin, Le Monde.

CONTRE-CHANT, poèmes, par Andrée Chédid, Flammarion, coll. Poésie. "... incontestablement le plus beau, le plus accompli de tout ce qu'elle a écrit jusqu'alors" — Edith Mora, Les Nouvelles littéraires.

ZACHARIE BLUE, roman, par Pierre Silvain, Mercure de France, 208 pages. "Pierre Silvain est de ces auteurs conscients de leurs moyens qui jamais ne se lassent de dire la messe pour les sourds. Mais il serait temps qu'on l'écoute quand, à sa manière très personnelle, il approche de la perfection". — Jean Freustié, Le Nouvel Observateur.

MAIS QUE L'AMOUR D'UN GRAND DIEU, roman, par Adelaide Blasquez, Denoel. "Un tempérament. C'est ce qu'on ressent, d'emblée, avant tout examen critique, avant même que cet examen essaie de s'y retrouver dans l'ordonnance, sinon sur le sens, de l'histoire racontée". — Luc Estang, Le Figaro littéraire.

L'ETRANGE CROISADE DE L'EMPEREUR FREDERIC II, histoire, par Pierre Bouille, Flammarion. "Mais si vous aimez aussi l'histoire comme un grand et riche jeu libre de l'esprit, voici une "partie" dont on suit le déroulement avec autant de profit que d'amusement". — Robert Kanter, Le Figaro littéraire.

TROU DE MEMOIRE, roman, par Hubert Aquin, Cercle du Livre de France. "Mais l'on sait gré à l'auteur d'avoir délivré l'angoisse du misérabilisme et les complexes de leurs chaînes pour leur donner cyniquement un air de triomphalisme qui accentue leur démesure". — Jean Montalbetti, Les Nouvelles littéraires.

ÉDITIONS DE L'ARC

MANUEL
D'ASTROLOGIE

par
Werner H. Hirsig

Méthode permettant à chacun d'établir son thème de naissance pour l'étude du caractère et du destin.



\$5.00 - 305 pages

En Vente chez tous les libraires

ou chez l'éditeur

1335 CHARLES-HUOT

SILLERY

HMH

1029, Beaver Hall, Montréal/871-1350

Joseph Schull

LAURIER

traduit par HÉLÈNE J. GAGNON

Très fort volume, 540 pages, \$8.50

Le portrait d'une époque
troublée comme la nôtre

L'OEIL SUR LES ROUTES

POUR DÉCOUVRIR L'ITALIE...

par Jean Tainturier

L'Italie en voiture, c'est un peu emprunter le chemin des écoliers; c'est rouler sur de larges autoroutes ou flâner le long d'un chemin tranquille.

L'Italie en voiture, c'est prendre le pays à pleines mains; c'est la liberté de mouvement si précieuse en vacances; c'est enfin pouvoir musarder autour d'un monument, découvrir à grands pans la campagne italienne, aller à son gré d'un Botticelli à une plage chaude.

Des pays sont trop vastes pour être découverts en voiture. L'Italie, comme la plupart des pays européens d'ailleurs, s'y prête à merveille.

Un réseau très dense de routes et d'autoroutes, souvent riches en souvenirs historiques, quadrille parfaitement l'Italie. Certaines de ces routes, appelées "consulaires" parce qu'elles suivent le tracé de l'époque romaine, sont particulièrement pittoresques. Les autoroutes, dont les premières furent construites entre les deux guerres, permettent aujourd'hui de rallier les grandes villes à très grande vitesse. Des travaux spectaculaires sont

actuellement poursuivis notamment près de Gênes. Là l'autoroute qui surplombe ce grand port, coupe les montagnes et franchit les vallées à elle seule "vaut le déplacement". Les grandes autoroutes sont celle "du soleil" qui relie Milan à Naples, via Florence et Rome et celle qui va de Gênes à Venise.

Parallèlement, de nombreuses routes secondaires permettent l'évasion, la recherche de la petite auberge, du coin de camping, de la pinède rafraîchissante.

Sur la plupart des principales routes de l'Italie du Centre et du Sud, on peut trouver des "auto-stelli", sorte de relais automobiles gérés par l'Automobile-Club et qui offrent les chambres confortables, une table des meilleures spécialités gastronomiques italiennes ainsi que les crûs les plus réputés du vignoble italien. Un peu semblable à nos motels, ces relais permettent de ne pas trop s'écarter d'un itinéraire fixé. La compagnie pétrolière italienne AGIP a également fait construire de nom-

breux motels et restaurants, dont certains enjambent l'autoroute. Le touriste plus jeune et moins fortuné (encore que les hôtels italiens ne sont pas très chers et offrent généralement un service remarquable) peut également descendre dans les auberges de la jeunesse, très nombreuses en Italie.

Afin d'encourager le tourisme, les autorités italiennes ont bénéficié l'automobiliste étranger d'une réduction d'environ 33% du prix de l'essence. Il suffit pour cela d'acheter à la frontière ou même, en Europe, dans la plupart des banques, des bons spéciaux dits "Buoni Benzina". Un automobiliste a ainsi droit à 15 litres (environ trois gallons) d'essence par jour à prix réduit. Les formalités de douanes (examen de la carte d'immatriculation, du triptyque, etc) sont très rapides. Il est pourtant recommandé d'éviter de franchir les frontières à certaines heures le samedi et le dimanche.

Signalons enfin que garages et stations d'essence sont très nombreux et bien équipés. Les voitures européennes, qu'elles soient françaises, allemandes ou italiennes, n'ont pas de secret pour les mécaniciens italiens.

Plusieurs itinéraires se présentent, bien sûr, au touriste-automobiliste. Un pourtant, que nous avons fait, permet de concilier à la fois la mer et la campagne, les satisfactions culturelles et l'agrément tout court. En trois semaines, en effet, il a été possible de découvrir la partie nord de l'Italie: Gênes, Portofino (sur la Riviera du Levant), Venise, Ravenne, Florence, Rome et retour vers la France en suivant le bord de mer, Pise, la Riviera della Versilia, de nouveau Gênes, la Riviera du Ponant et San Remo.

La première étape choisie: Portofino, avec sa péninsule et une des routes en corniche les plus pittoresques de l'Italie. L'eau y est d'un bleu transparent remarquable; la côte, très tourmentée, est truffée de petites criques de galets gris. Au fond de l'une d'elles: San Frutoso, accessible en bateau ou à pied seulement. Un petit cloître construit par des bénédictins et de style roman, abrite encore les tombeaux de la famille Doria. A l'entrée de la baie, dans l'eau claire et profonde, un im-

mense Christ en pierre en souvenir des marins morts en mer.

Cette région est sans doute une des plus belles de la Riviera. Un conseil cependant: éviter si possible la route San Margherita-Portofino le dimanche en pleine saison estivale, alors qu'aux touristes viennent s'ajouter les Génois.

Une autoroute conduit directement de Gênes à Venise, elle passe par Milan et au large de la région des lacs. A Venise, l'automobiliste devra se séparer de son véhicule qu'il laissera dans un des nombreux "parkings" à l'entrée de la cité lacustre, et prendra la gondole, ou le "vaporetto" pour gagner son hôtel. En dépit de la



distance, le trajet Gênes-Venise peut se faire en une demi-journée.

Venise-Ravenne est encore plus bref. Mais avant d'arriver à cette Byzance de l'Occident où on trouve les plus belles mosaïques de l'art chrétien primitif, il est recommandé de s'arrêter quelque peu dans cette région étonnante formée par les bouches du Pô.

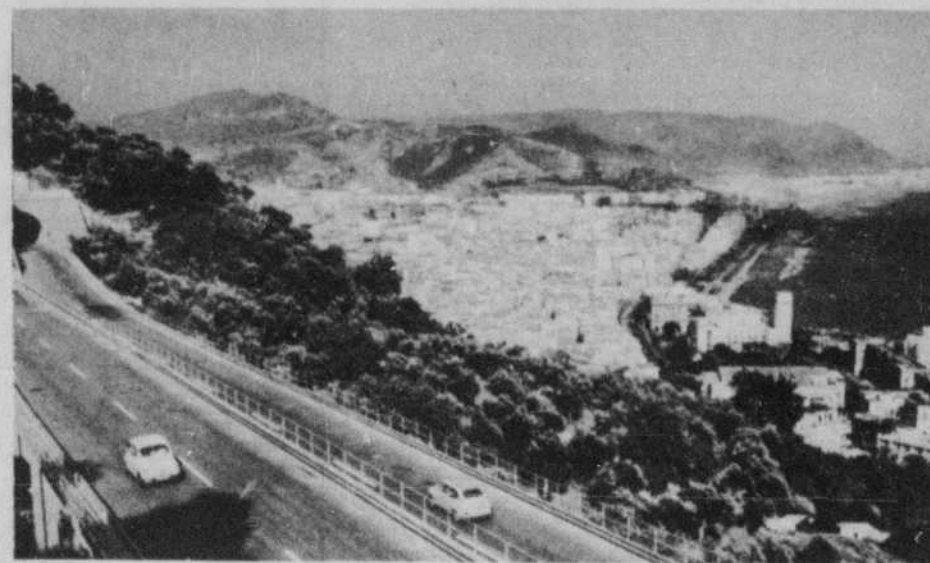
Après un dernier regard sur l'Adriatique, c'est donc Ravenne, cette ville injustement un peu oubliée mais dont le charme et les richesses artistiques sont incontestables. Là encore, une voiture permettra de visiter sans fatigue les principales curiosités, aux quatre coins de la ville: le tombeau de Galla Placidia et ses mosaïques du 5^e siècle, l'église Saint-Vital, le baptistère néonien, le mausolée de Dante, ou encore les très belles mosaïques de la basilique Sant'Apollinare, à une dizaine de milles de Ravenne.

Une très belle petite route conduit ensuite de Ravenne à Florence. L'escalade des Apennins, la traversée de grandes forêts et le passage de plusieurs petits cols, préparent à la descente sur le val d'Arno et Florence.

L'automobiliste aura alors l'avantage de s'arrêter dans un hôtel de Fiesole, la "mère de Florence". La vue sur Florence, à moins de cinq milles, à dix minutes en voiture, est très belle, de jour comme de nuit. Les hôtels y sont nombreux, confortables et plus calmes.

A moins de faire un petit détour vers Sienne, on peut ensuite gagner Rome en six heures, en empruntant "l'autoroute du soleil". Le propriétaire d'une voiture devra sans doute, à Rome, sagement l'abandonner à un "parking"; mais il pourra la reprendre pour visiter les environs de la Ville éternelle, pour se rendre par exemple à Ostie ou aux catacombes, dont celles de San Calisto.

Après cinq ou six jours à Rome, il sera temps de prendre la route qui longe la Méditerranée, et après un arrêt à Pise et Porto Azzurro, par exemple, ce sera la Riviera della Versilia avec Viareggio et les très belles plages de Marina di Pietrasanta et de Forte dei Marmi. On trouvera dans l'arrière-pays les fameuses carrières de marbre blanc, et des routes étroites et encaissées d'où on découvre des panoramas uniques. Ce sera ensuite de nouveau la Riviera du Levant et du Ponant et la frontière française.



La Renault 4.

En Europe, le plus agréable chemin d'un point à un autre se fait en Renault.

Une Renault toute neuve, c'est le moyen le plus confortable de visiter l'Europe, tout en économisant. Allez où bon vous semble. Sans vous soucier d'un horaire. Vous pouvez, avant votre départ, acheter une Renault à partir de \$1,324 (prix hors taxes), et Renault se chargera de vous la ramener au Canada. Ou encore, vous pouvez en louer une à partir de \$23.00* par semaine, kilométrage illimité. Pour tous renseignements, envoyez le coupon ci-contre dès aujourd'hui.

RENAULT SERVICE OUTRE-MER ND-1
C.P. 6400, Montréal (Québec)
Veuillez m'adresser une documentation complète sur vos conditions de vente et de location.

NOM _____

ADRESSE _____

TÉL. _____

VILLE _____ PROVINCE _____

*Renault 4 louée pour 6 mois.

C'est notre tour

FRANCE-ITALIE-SUISSE

le plus cher...

mais aussi le plus beau!

FRANCE: Paris, Côte d'Azur, Bourgogne
ITALIE: Rome, Venise, Florence, rivières et lacs
SUISSE: Alpes du Valais et lac Léman

28 AVRIL — 19 MAI

... à l'époque la plus précieuse du printemps. Étapes et visites intéressantes tous les 7 jours de repos.
Partout les plus beaux hôtels, groupe restreint; c'est un voyage de grande classe pour personnes exigeantes.

PRIX: \$ CAN. 879

Direction: François Nicaise • A Paris: André Malavoy

Voyages
ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL, P.Q.
TEL.: UN. 1-2485

L'agence de qualité pour gens de qualité



LE MONDE VOUS INVITE

à la sensationnelle

Mosaïque Européenne

Belgique — Allemagne — Autriche

Suisse — Italie — France

Liechtenstein — San Marino — Monaco

Un merveilleux tour d'horizon en autocar de luxe

Art — littérature — histoire — paysages

Dauze départs le samedi d'avril à octobre

En collaboration avec AIR CANADA

21 JOURS — 9 PAYS — \$772. (Can.)

Tous frais principaux compris.

Tarif légèrement plus élevé pour le départ du 21 juin

Plus de 50 années d'expérience à votre service

Renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, av. UNION, Montréal 111 — Tél. 845-8221

Le métro à notre porte — Station McGill-Union

Notre bureau: ouvert le vendredi jusqu'à 7 h. p.m. — fermé le samedi

Découvrir l'Espagne...

soleil, mer bleue et montagnes sauvages, villes d'art, histoire et folklore, ceci avec les plus beaux hôtels.

Voir aussi des Provinces peu connues de France

... Pour cela notre tour exclusif ESPAGNE

Côte basque, Madrid et Tolède; Andalousie avec repos à Torremolinos; Côte du Levant et Catalogne.

FRANCE

Loire, Béarn, Roussillon, Périgord - et bien entendu Paris.

31 mars - 21 avril

Direction: Pedro Villalba

Qualité en tout: hôtels, repas, autocar, guides, chef de groupe. Prix tout compris, même les pourboires.

\$789. (Canadiens)

ATTENTION

Après le 1^{er} mars le prix devient \$837.
prescription de l'IATA pour l'application des tarifs de groupe.

Voyages
ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL, P.Q.
TEL.: UN. 1-2485

Qui dit VOYAGES... dit MALAVOY

Si vous ne connaissez pas

la Bulgakie

Nous vous dirons tout ce qu'il faut savoir
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE
ou envoyez ce coupon

Office du Tourisme Bulgare
Dept.
1550, boul. de Maisonneuve
Montréal 107, P.Q.

Veuillez me faire parvenir vos dépliant en couleur:
Nom _____
Adresse _____

VOYAGE CULTUREL ÉTÉ-1969-EUROPE

Six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. 42 jours en Europe. Départ le 2 juillet avion de Dorval. Retour le 12 août avion de Paris-Dorval. - Hollande, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, France.

Tout compris
\$1,249.00
en dollars canadiens

Profitez de l'expérience. - 15^e année consécutive. Excellents services d'une grande compagnie. Pour informations, demandez:
P. Julien Desjard, O.F.M.
Les Franciscains
2010, boul. Dorchester,
Montréal, 108, Qué.

LAVAL EN ESPAGNE

Cours d'été d'espagnol organisé en collaboration avec le Département des Langues Étrangères de l'Université Laval.

LIEU: Valencia, Espagne

DURÉE: cours de six semaines

excursions diverses: dix jours

INSCRIPTION: avant le 1^{er} mars 1969

DATES du VOYAGE: du 23 juin au 13 août

COURS: niveaux A, B et C

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à:

Extension de l'Enseignement,
Collège des Jésuites,
1150 Ouest, St-Cyrille,
Québec 6, P.Q.
Tél.: 681-0107

Sur les traces d'Ulysse; sur les pas des Césars...

VOYAGE au soleil de la Méditerranée orientale

TOUR:

Rome... 3 jours dans la "Ville des Villes"

Dubrovnik... 4 jours de repos dans un incomparable paysage marin.

GRÈCE... deux semaines au pays de toutes les beautés, incluant une croisière de 4 jours dans les îles à bord du "Stella Solaris".

16 AVRIL — 7 MAI

Direction: Jacqueline Heuzé

\$ CAN. 993.

tout compris (ou \$ CAN. 954, avec cabines intérieures à bord du "Stella Solaris").



Voyages
ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL, P.Q.
TEL.: UN. 1-2485

Qui dit voyages, dit Malavoy

Choisissez une croisière et naviguez sur la mer des Antilles en "Empress"



Il n'y a rien de tel pour oublier l'hiver. Naviguer vers le sud, c'est se payer un second été. Le service du Canadien Pacifique est magnifique. L'"Empress of Canada" est luxueux; grands salons confortables, deux superbes piscines, sports, danse, cinéma, réceptions. Et ce qui compte avant tout, des journées ensoleillées, des nuits fraîches et des îles splendides.

Cette année, fuyez l'hiver en croisière. Nous en avons sept merveilleuses à vous offrir. Appelez un agent de voyages ou le Canadien Pacifique. Nous vous réserverons une place.

CP Navigation

POUR UN MERVEILLEUX VOYAGE AUX CARAÏBES

TOUTES LES PLUS BELLES DESTINATIONS AU MONDE

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

Voyages
TRAVELAIDE
LTÉE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H. LE SAMEDI JUSQU'À 4 H. Services gratuits UN SEUL BUREAU À MONTREAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE - UN. 1-7272

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

SAMEDI

CBFT 2	12.45	Dernière édition
8.55 Aujourd'hui à CBFT	12.50	Fermature
9.00 Cours universitaires (Histoire du Canada)		
9.45 Cours universitaires (Littérature canadienne-française)		
10.30 Pépino		
11.00 Robin fusée		
11.30 Riquet belles oreilles		
12.00 Ultraman		
12.30 Si jeunesse pouvait		
1.00 Le golf et ses étoiles		
1.45 Les quatre saisons		
2.00 Cent millions de jeunes		
2.30 Images en tôle "La cage de verre" drame psychologique		
3.00 Les Corsaires		
3.30 Skippy le Kangourou		
3.50 L'heure des quilles		
4.30 Téléjournal		
4.55 Atomes et galaxies		
5.00 Cher oncle Bill		
5.30 Jimmy		
5.50 La soirée du hockey (Les Flyers à Montréal)		
6.15 Les Couches-Tard		
6.45 Téléjournal		
7.00 Nouvelles du sport		
7.15 Cinéma		
7.30 "Ce soir ou jamais" comédie sentimentale (France, 1969)		
7.50 Cinéma		
8.00 "Quand la chair succombe" drame (France-Italien, 1963)		
8.15 CFTM 10		
7.45 Mire et musique		
8.00 Les p'tits Bonhommes		
8.30 Capitaine Bonhomme		
9.00 Le Gros Bill		
10.00 Bon week-end		
11.00 Mes amis les animaux		
12.00 Le temps s'écoule		
12.30 Cinéma		
1.00 "Les mœurs" policier (France)		
1.30 Pour une chanson		
1.45 Monseigneur Bricole		
2.15 Sur le matériel		
2.45 Hallucination des crâniologistes		
3.00 La Rampe sportive		
3.30 C'est arrivé cette semaine		
3.50 Terre des jeunes		
4.30 Capitaine Scarlett		
5.00 Jeunesse d'aujourd'hui		
5.30 Les grands spectacles		
6.00 A communiquer		
6.30 Gala du 50 ^e anniversaire		
6.55 Dernière heure et météo		
7.00 La ronde des sports		
7.15 Cinéma		
7.30 "French Line" comédie (E.U.)		

DIMANCHE

CBFT 2	9.30	Reach for the top
8.55 Aujourd'hui à CBFT	10.00	H. Diddle Day
9.00 Cours universitaires	10.30	Imaginaire
9.45 Cours universitaires	11.00	Church Service
10.30 Le 5 ^e jour	11.30	Davey and Goliath
11.00 Partout (L'Irlande du Nord)	12.15	Let's Talk Music
12.00 D'hier à demain (L'archéologie)	12.45	The Great War
1.00 Les travaux et les jours	1.15	Gardening
1.30 Langue vivante	1.30	Country Calendar
2.00 Les secrets de la Mer Rouge	2.00	A Second Look
2.30 Miroirs de l'art	2.30	The World of Music
3.00 L'univers des sports	3.00	Through the Eyes (Tomorrow)
3.30 Le monde parallèle	3.30	Today, the World
4.00 Cinquante dimensions	3.50	CBC TV News
4.30 Mes trois fils	4.00	Man Alive
5.00 Téléjournal	4.30	Hymn Sing
5.30 Walt Disney présente	4.50	Walt Disney World of Color
6.00 Zoom sur la Guadeloupe	5.00	Tommy Hunter Show
6.30 Les beaux dimanches	5.30	Green Acres
6.55 Théâtre Alcan "Les croulants se portent bien" comédie de Roger Ferdinand	5.50	Ed Sullivan Show
7.30 2 plus 1	6.00	Bonanza
7.50 Téléjournal	6.30	Document: The Occupation
8.15 Sport-Limanche	6.50	CBC National News
8.30 L'Exercice des hommes (Omer Gratton, végétarien)	7.00	Night Owl
8.55 CFTM 10	7.15	Week-end in Sports
9.00 Mire et Musique	7.30	Cine-Camp "Charlie Chan at Monte Carlo"
9.30 Regards sur le monde	7.50	Final Report
10.00 Bon dimanche	8.00	Sing-on-News
1.30 Cinéma	8.15	London Line
1.45 "Le pirate de l'épaveur noir" cape et épée (France)	8.30	University of the Air
2.00 Télé-jeux	8.50	Question Period
2.30 Sor la société	9.00	The World at Large
3.00 C'est votre affaire	9.30	Vita Col Padre
3.30 Peter Gunn	10.00	Talkin'
4.00 Bon populaire Desjardins	10.30	The World Tomorrow
4.30 Music Hall des jeunes	11.00	Forum
5.00 Le rinceau s'ouvre	11.30	The Sports Scene
5.30 L'homme de fer	12.00	Mr. Gardener
6.00 L'âme des poètes	12.30	Mr. Chips
6.30 Le Saint	1.00	Tiny Talent
7.00 Deux pianos	1.30	Special Canadian Football
7.30 Dernière heure et météo	1.45	Scandal Theater: Casanova's By Night" comédie
8.00 La ronde des sports	2.00	The Sweeney Brothers Comedy Hour
8.30 Frère Parler	2.30	Dream of Jeanie
9.00 Cinéma "Un revenant" drame (France)	3.00	This Is Tom Jones
9.30 Dernière édition	3.30	National News
1.00 Fermature	3.50	Pulse
	4.00	Under Attack
	4.30	Surviv de Newroom 12

LISEZ

ET FAITES LIRE

LE DEVOIR

AU VICOMTE

1313 des Laurentides
669-1794

LUCIENNE BOYER

La grande Dame de la chanson française nous revient pour nous parler d'amour jusqu'au 2 mars.

En première partie:

JEAN-CLAUDE ALLORA
CLAUDE STEBEN, vedette québécoise.

Spectacles: du mardi au vendredi - 9.30
samedi - 9.30 - 11.30

POUR RÉSERVATIONS: 669-1794

A MONTRÉAL PROCHAINEMENT!
3 attractions exceptionnelles

BALLET FOLKLORICO DE MEXICO

PAUL MAURIAT ET SON ORCHESTRE

LE GRAND FESTIVAL DE MUSIQUE ET DE DANSE RUSSE

Pour renseignements:
Canadian Concerts & Artists Inc.
932-2171 - 932-2234

CINERAMA L'UN DES PLUS BEAUX
SPECTACLES A VOIR... EN 1969

FAUTEUILS RÉSERVÉS ACTUELLEMENT EN VENTE

début le 26 FEV. ... A MONTRÉAL, TORONTO et U.S.A.



en 70 mm... sur écran super-géant

SON STÉRÉOPHONIQUE ET TECHNICOLOR

LE FILM LE PLUS HONORÉ AU MONDE
11 OSCARS dont celui pour
"La plus belle histoire"



Fauteuils réservés en vente... par poste... ou au théâtre... Jules Jacob Musique, Morgan (Mogavin Boulevard et Dorval), Roi des Box Prix, Roland Foucher, C.T. Point-Vue, Par poste, prière de libeller, chèque ou mandat postal au nom de Cinéma Imperial et inclure une enveloppe revêtant nom, adresse, timbre et numéro de téléphone.

HORAIRE
8h.: LUN. au SAM. — 7h.30: DIM. — 2h.: MER., SAM., DIM.

POUR TOUS
En matinée comme en soirée.

IMPERIAL CINERAMA

METRO STATION PLACE DES ARTS

1430 Bleury, Mtl. — AV. 8-7102 ou 5603

'CHARLY'... 14 ANS

Une histoire d'amour qui débute avec une expérience incroyable



GAGNANTS DU GOLDEN GLOBE
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
MEILLEUR ACTEUR: CLIFF ROBERTSON

CLIFF ROBERTSON dans CHARLY avec CLAIRE BLOOM, LILIA SKALA, LEON JANNY, RUTH WHITE

A L'AFFICHE
AVENUE
1224 GREENE AVE. 937-2747

Horaires 1.00, 3.00, 5.05, 7.15, 9.25
Dernier programme à 9.00 p.m.



LES GRANDS BALLETS CANADIENS

présentent

CATULLI CARMINA

Ce soir à 20.30 hres

CARMINA BURANA

Demain 14.30 hres

Billets: \$2.50 - \$3.50 - \$4.50 - \$5.50 - \$6.50

En vente: Centaur Ticket Service — Instant Theatre, Place Ville-Marie
Guichet de la Place des Arts.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112



LES PRODUCTIONS SUEX
GUY LATRAVERSE PRÉSENTENT
MARIE LAFORET
En première partie:
LOUISE FORÉSTIER
YVON DESCHAMPS
DU 26 FÉVRIER AU 2 MARS

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112



LES PRODUCTIONS SUEX
GUY LATRAVERSE PRÉSENTENT
ENRICO MACIAS
du 3 au 8 mars

BILLETTS AUSSI EN VENTE
Chez O.R.E., 2015 Drummond, Suite 710: Tél: 288-8735

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

TEMPS LIMITE 6 SEMAINES SEULEMENT
DÉBUTANT JEUDI LE 27 FÉVRIER

"LE MEILLEUR film étranger de l'année"
— New York Film Critics
— National Board of Review



La Production des deux parties de LEO TOLSTOY'S

WAR and PEACE

Présenté par le Walter Reade Organization and Seta - en couleurs
réalisée par Constantin.

PARTIE I "Natcha et Andrei" Commencant le 27 fév.

La production complète de "WAR AND PEACE" sera présentée en deux parties. Chaque partie sera présentée durant une semaine.

BILLETTS POUR SIEGES RÉSERVÉS
des MAINTENANT au GUICHET ou par POSTE
Faire parvenir un chèque payable à l'ordre du Théâtre Alouette.
Guichet ouvert tous les jours
11 a.m. à 9 p.m. (dim. à partir de midi)

MAT: Tous les jours à 2 p.m.
Lundi, mardi, vendredi \$2.50
Samedi \$3.00
Dimanche et fêtes \$3.50

SOIRÉES à 8 p.m.
Dimanche, mardi, jeudi \$3.00
Ven. sam. et fêtes \$3.50

BILLETTS PEUVENT ÊTRE ACHETÉS SÉPARÉMENT POUR CHAQUE PARTIE

PARTIE II "Natcha et Pierre" Commencant le 6 mars

PRIX SPÉCIAUX POUR ÉTUDIANTS
Billets disponibles à demi-prix au guichet pour toutes représentations de matinée ou de soirée du LUNDI au JEUDI SEULEMENT, sur présentation de la carte d'étudiant.

ALOUETTE
318 STE-CATHERINE O. 861-2807

Horaires des théâtres

CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI:
"Tabarin - Tabarin" - jeudi et vendredi à 20.30 - samedi et dimanche à 14.30 et 20.30
COMÉDIE CANADIENNE: "Ginette Reno" - samedi à 20.30
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: "Le Jeu de l'amour et du hasard" (Horaires irréguliers)
RIDEAU VERT: "La jalousie" de Guitry - samedi à 20.30

PLACE DES ARTS
THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: Les Grands Ballets Canadiens samedi et dimanche à 20.30
THÉÂTRE MAISONNEUVE: "The Megilla of Itik Manger" samedi à 20.30; dimanche à 14.30 et 20.30
THÉÂTRE PORT ROYAL: "Témouage arcevable" de John Osborne, au T.N.S. samedi à 20.45; dimanche à 19.15

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE	EN LANGUE ANGLAISE
ARLEQUIN - "La Vallée des pouspées" 2.15 - 4.05 - 6.05 - 7.15 - 9.15 RJOU - "Suzanne Simonin la religieuse de Diderot" 1.05 - 3.40 - 6.20 - 8.55 BOYAVENTURE - "La Bande à Bonnot" 1.00 - 3.15 - 5.30 - 7.45 - 9.15 CANADIEN - "Coplan sauve sa peau" 12.30 - 4.15 - 6.00 - 7.15 - 9.15 CINÉMA 1 (COTE DES NEIGES) - "La Bande à Bonnot" 7.00 - 9.00 CINÉMA 2 - "Alexandre le bienheureux" 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 CHAMPLAIN - "Devine qui vient dîner" et "Duffy le renard de Tanger" (Voir France) CHATEAU - (Voir France) CINÉMA DE PARIS - "Le Pacha" 1.30 - 3.50 - 5.30 - 7.30 - 9.30 CREMAZIE - (Voir Champlain) DALPHIN - "Salle McLaren: Les Gaudoues bleues" 7.30 - 9.30 - sam. et dimanche 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 DALPHIN - "Salle Renou: Jusqu'au cœur" 7.30 - 9.30 ELECTRA - "Le Coup de lapin" - "Le Ben, la bruite et le fruit" ELEEZE - "Salle Eisenstein" - "Week End" 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - 10.00 JEAN-TALON - "Lamuel" et "Le samouraï" MAISONNEUVE - (Voir Electra) MERCIER - (Voir Electra) MIRAMINUT - "Voluptés du bain" et "Les heures chaudes" PAPINEAU - "Le retard" et "Ombres sur l'aban" PARISIEN - "La prisonnière" - 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.20 PRAGUE - (Voir Miramint) PLACE VILLE-MARIE - "Gaudoues bleues" 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 RIVOLI - "Le Laureat" 2.25 - 5.35 - 9.25 - 11.30 - 12.50 - 1.45 SALLE HERMES - "Le Vieil homme et l'enfant" 8.30 - 10.00 - Dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00 ST-DENIS - "La fille du d'ave" et "Sursis pour un royaume" VILLERAY - (Voir Electra)	ALOUETTE - "Chitty, chitty, Bang, Bang" - 8.15 - 10.15 - 12.15 SEVILLE - "Les matins mers" - sam. dim. et fêtes 2.15 ATWATER - "Carry On Doctor" 1.00 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20 AVENTURE - "Charly" 1.00 - 3.00 - 5.05 - 7.15 - 9.25 CAPITOL - "Bullitt" - 10.20 - 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.10 CINÉMA 1 COTE DES NEIGES - "Oliver" 8.30 CINÉMA THÉÂTRE IMPÉRIAL - "Les Stages Zebra" - Tous les soirs 8.30 - Dim. 7.30 - mer. sam. et dim. matinée 2.00 CINÉMA WESTMOUNT SQUARE - "Star 75" Soirée: 8.15 - matinée mer. sam. et dim. 2.15 KENT - "Lost in Winter" - Soirée 8.15 - matinée mer. sam. dim. 2.15 LAW'S - "The Sergeant" PALACE - "If he holds, let him go" 2.00 - 4.20 - 6.40 - 8.55 - 10.15 VAN HORNE - "Pretty Poison" - 1.30 - 3.50 - 5.30 - 7.30 - 9.40 VERDI - Sam. et dim. "Tom Jones" 2.25 - 4.40 - 6.50 - 9.00 VENDEMO - "The Passionate Adventure of Caroline Cherie" 1.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 et 9.30 WESTMOUNT - "Faces" - 1.40 - 4.05 - 6.20 - 8.30 YORK - "The Impossible Years" 1.10 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.25

ET AUTRES LANGUES

Suedois: s-t. anglais
Suisse: s-t. anglais
FESTIVAL - "The Vicious Circle" 7.30 - 9.30 - dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Japonais: s-t. anglais
AIT: CINÉMA - "Kuronoko" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
ELEYSEE - "Salle Alan Hestais: 'Rebellion' 7.30 - 9.45 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINÉMA THÉÂTRE CANADIENNE - "répète sam. et dimanche"

CINÉ-ART FILMS
PRÉSENTE
TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL...
LE MIRACLE DE L'AMOUR
AUSI: COPLAN SAUVE SA PEAU
1204, E. STE-CATHERINE — 573-5180
CANADIEN

TOURMENTE DANS UN MONDE REDOUTABLE...
Le Pacha
JEAN GABIN
DANY CARREL
un film de GEORGES LAUTNER
EN COULEUR
851, E. STE-CATHERINE — 288-3303
CINÉMA DE PARIS

2 FILMS EN COULEURS!
Lamuel
ANNA KARINA
ROBERT HOSSAIN
LE SAMOURAÏ
ALAIN DELON
3019, E. SHERBOURKE — 523-2174
MAISONNEUVE

Commencant vendredi le 21
L'HOMME À LA LIMITE DE SES DESIRS
The Vicious Circle
LA DERNIÈRE DÉCOUVERTE D'HUGH MARSHALL
GIMMEL LINDGREN
PAR ARNE MATTHESEN
Séances: 7.30 - 9.30. Dimanche: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
1200, E. STE-CATHERINE STATION BEAULIEU — 573-8400

DERNIERS JOURS: THE MAN
une tempête de RIRE!
NE REMETS PAS À DEMAIN... LA SIESTE D'AUJOURD'HUI!
PHILIPPE NOIRET
FRANÇOISE BRION
MARLENE JOBERT
YVES ROBERT
alexandre le bienheureux
EN COULEURS
EN SEMAINE: 7.30 - 9.30
DIMANCHE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
TEL. 489-5559
5550, OUEST, SHERBOURKE

POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE
"On pleurera un peu et l'on rira beaucoup"
— CANDIDE
MICHEL SIMON — ALAIN COHEN
Le vieil homme et l'enfant
UN FILM DE CLAUDE BERRI
EN SEMAINE: 8.00 - 10.00
DIMANCHE: 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
489-5559 - 5550 OUEST, SHERBOURKE

727-1752 ÉTOILE 321-4447 RIO
3 GRANDS FILMS (Cine St-Michel et Jour)
1. Angelique Marquise des Anges
2. Merveilleuse
3. et le Roy
POUR TOUTE LA FAMILLE
1. LE MONDE SÉCROÏLE
2. JACK LE TUEUR DE GEANTS
3. LA VALLÉE DES DRAGONS

ESCLAVE d'elle même ou celle d'un homme.
HÉNRI-GEORGES CLOUZOT
la prisonnière
LAURENT TERZIEFF ELIZABETH VIVÉNIER
DANNY CARREL
CINÉMA LE PARISIEN

JUSQU'AU 23 FÉVRIER SEULEMENT
LE CHOU DES CHOUX
2 films-couleur de
JEAN LUC GODARD
ANNE MARQUET
JEAN-PIERRE LÉAUD
2.3 SAIS D'ELLE!
CINÉMA GUY & MAISONNEUVE TEL. 501-2172
VERSION FRANÇAISE COULEUR
CINÉMA DE REPENTOIRE

L'OEIL SUR LES SPECTACLES

Nonobstant les Poulets et les Hippies...

Réflexions sur la participation dans "Double jeu"

par Jean Basile

Vingt-neuf représentations, 13,800 personnes (officieusement), soit 45 pour cent d'une salle de près de 1,000 sièges, tel est le bilan du "Double jeu" de Loranger-Brassard, dont la carrière vient de se terminer. Un Succès d'autant plus stimulant à signaler que l'oeuvre était assez difficile. Tout le monde en semble content et tout le monde pense déjà à une autre expérience de ce genre.

On sait que "Double jeu" faisait appel à la participa-

tion du public. Selon Brassard, le metteur en scène, on ne s'attendait guère à la Comédie-Canadienne au succès de cette participation. Or, et le fait est tout particulièrement intéressant, 248 personnes sont montées sur le plateau pour jouer les scènes proposées par l'auteur. Ce succès mérite qu'on s'y attarde.

André Brassard a tenu, au jour le jour, une petite comptabilité. La plupart des participants avaient moins de vingt-cinq ans; mais 25 pour cent

dépassait la trentaine. Il y eut plus de filles que de garçons et les filles étaient plus habillées que les autres à exprimer ce qu'elles avaient à dire. L'ensemble de ces participations a été satisfaisant et l'on ne dénombrera qu'un petit nombre de cabotins purs. Encore faut-il s'entendre sur le mot "cabotinage". Cela peut être une façon comme une autre de surmonter sa gêne!

Quant au public qui restait gentiment sur son siège, il réagit généralement d'une façon sympathique aux tentatives de leurs représentants sur scène. Toujours selon les notes de Brassard, ce public fut toujours coopératif et s'identifia bien. Il accepta à peu près tout, sauf le cabotinage (on y revient). Dans ces moments, on nota dans la salle quelques "Aboultis", "Ferme-toi", "Laisse-la parler". Un seul incident majeur à signaler. Un jeune Suisse monta sur scène pour interpréter la scène du jeune homme; on sait que ce jeune homme est "square" et par conséquent "square" il fut interprété par le pauvre Suisse. On cria dans la salle "C'est pas étonnant qu'il ne comprenne rien, c'est un maudit Français". Fait remarquable, la partenaire québécoise du jeune Suisse s'adressa à l'interlocuteur "Ce n'est pas fini ce que vous venez de dire", lança-t-elle, puis elle enchaîna sa scène!

Pour la plupart des gens qui n'ont pas vu la pièce, il faut admettre, hélas, que l'incident (des "poules et les hippies") qui marqua l'avant dernière de "Double jeu" et qui occupa la première page de certains journaux, a réduit considérablement l'importance générale de la participation des spectateurs à l'oeuvre. Or, aussi bien selon Brassard que selon Loranger, le succès de cette participation générale dépasse l'importance de ce qui est une participation parmi d'autres.

A ce propos, nous a dit Francoise Loranger, j'admets que ma pièce laissait une ouverture à une telle participation; par conséquent, je ne peux que l'admettre tout en la rejetant car toute forme de violence me répugne. Je suis



néanmoins heureuse que cela se soit passé à la fin des représentations car, sinon, on aurait pu y voir une provocation publicitaire.

Quant à Brassard, il se dit fort heureux de ce qu'on ne l'interroge plus sur ça qui, pour lui, est un "événement" comme un autre même si sa violence l'a marqué. Il lui semble opportun au contraire de dégarer les lignes globales de cette aventure théâtrale unique à Montréal jusqu'à ce jour.

Pour le public, dit-il, la grosse affaire était de prendre leur respir et de monter les six marches qui conduisaient à la scène; une fois là, même s'ils ne parlaient pas, ils étaient contents de leur victoire sur eux-mêmes. J'ai noté un exemple type de ce comportement. Une femme d'environ quarante ans nous a avoué être venue trois fois au spectacle. La première fois, elle n'a pas osé monter sur scène; la deuxième, elle est montée sans avoir le courage d'improviser et elle est restée assise; la troisième, elle a enfin improvisé la scène de l'arpenteur. C'est une des scènes les plus difficiles en ce qu'elle provo-

que un élément antipathique. Cette femme nous a dit qu'elle a choisi cette scène parce que l'arpenteur doit aider la jeune fille à traverser un marais et que c'est précisément ce marais qui lui faisait peur; elle voulait dominer une peur et ça lui a pris trois fois pour le faire.

D'une façon générale, les scènes d'improvisation étaient encore, selon Brassard, fort différentes quant à la qualité d'authenticité. — Généralement dit-il, nos improvisateurs "jouaient" une scène; ils ne se livraient pas vraiment. Mais déjà cela est une victoire. Sans doute étaient-ils trop conscients. Parfois, au contraire, les improvisateurs se livraient; c'est là que ça devenait extraordinairement humain et beau.

Il n'est pas possible de rapporter par le détail ces improvisations. On peut résumer avec Brassard.

Les filles, dit-il, étaient les plus sympathiques parce que souvent elles étaient jeunes filles et décidées. Les garçons étaient rarement l'initiative; ils étaient la plupart du temps à la remorque. Est-ce

étrange dans une civilisation où chacun se retranche derrière son "moi"? Une fois, par exemple, un jeune couple nous a donné la scène du passeur; c'est-à-dire une scène où un homme (incarné par le jeune gars) accepte de faire passer la rivière à une fille, à condition que cette dernière veuille bien se déshabiller devant lui. Le gars était incapable de lui demander formellement de le faire, même sur une scène; il tournait autour du pot; enfin, il s'est décidé à dire non pas "Ok, je te passe mais je veux que tu te déshabilles devant moi", mais "Ok, mais quel prix veux-tu que je te fasse payer"; c'est la fille, finalement, qui a dû lui dire "Tu veux que je me déshabille", il n'a répondu que "Oui".

Il est intéressant maintenant de savoir ce que toutes ces expériences ont apporté à l'auteur, Francoise Loranger, et au metteur en scène, André Brassard. — Ça m'a apporté beaucoup, dit Brassard. Au début j'ai été très étonné de voir les gens embarquer. J'ai été encore plus étonné quand des spectateurs m'ont décaré, après le spectacle, qu'ils auraient dorénavant beaucoup de

mal à voir un autre genre de théâtre. Je crois donc qu'il faut continuer dans cette veine, aller plus loin. En ce qui me concerne, cette mise en scène marque pour moi un palier. Je ne compte pas abandonner les mises en scènes traditionnelles mais j'ai appris que l'on pouvait aussi bien faire une mise en scène sans mise en place. J'aimerais, maintenant, mettre en scène un bon boulevard dans ce sens.

Il est intéressant de parler aussi des comédiens dont l'importance dans "Double jeu" a été énorme. — Il n'y a eu aucune difficulté majeure avec eux, dit André Brassard. Le travail que j'ai fait, souvent en collaboration avec eux, a été très intéressant. L'expérience m'a d'ailleurs prouvé que le travail en collaboration peut être profitable. Tous les comédiens ont été coopératifs et, bizarrement, ceux qui montraient quelques réticences au début, ont été les plus présents à la fin. Nos contacts dans "Double jeu" ont été étroits et merveilleux. Je n'ai eu que deux "nons". Le premier, au moment où je voulais qu'ils racontent une anecdote de leurs vies personnelles, scène qui d'ailleurs a été merveilleusement accueillie par le public; ils ont été longs à accepter. Le second est de moindre importance; c'est une question de jeu de scène, celui de la forêt.

On sait que dans la critique que j'ai faite de cette pièce, je reprochais à André Brassard de s'être inspiré, pour cette scène, d'une mise en scène de Jean-Guy Sabourin. Il n'est pas d'accord du tout et me rappelle que Sabourin faisait souffler et hulluler ses comédiens à travers des branches, alors que lui n'utilise rien. Donnons-lui ce crédit. — Quant à Francoise Loranger, elle avoue sans peine que toute l'expérience du "Double jeu" aura été pour elle "extrêmement stimulante".

Cela m'a confirmé, dit-elle, que le public québécois est en mesure et veut participer.

Sa prochaine pièce sera donc dans la même direction "en allant plus loin". Elle ten-

tera d'écrire une pièce "vraiment collective", sur un thème "qui sera important pour tous".

— Je crois, dit-elle encore, que "Double jeu" est une pièce positive. Les gens en sont repartis plus optimistes et plus heureux. On a d'ailleurs été tous changés par cette expérience.

Il reste évident qu'il y avait dans "Double jeu" une part d'acrobatie intellectuelle.

— Sans doute, avoue Francoise Loranger, l'idée de base pourrait être intellectuelle; pratiquement, tout cela est joué au plan de l'émotion. Si, vers le milieu du spectacle les comédiens "intellectualisaient", Brassard les ramenait à l'ordre; c'est pourquoi, il a modifié sans cesse sa mise en scène durant les deux dernières semaines du spectacle. D'ailleurs, tel qu'il m'est apparu, notre groupe de création, auteurs, metteurs en scène, comédiens n'était pas intellectuel.

Pour Loranger "Double jeu" n'est qu'une étape après des succès largement assis et un nom déjà incontestable dans le théâtre québécois. Pour Brassard, jeune encore, chaque mise en scène est un pas important vers une carrière que l'on prédit brillante. Presqu'inconnu, sinon d'un groupe, voilà un an, il est sollicité de tous les côtés. Il prépare pour le TNM à Ottawa une mise en scène de "Lysistrata" avec, comme adaptateur l'auteur des "Belles sœurs", Michel Tremblay. Jean-Louis Roux l'a approché pour travailler dans un atelier que le TNM souhaite former. De même, il travaillera avec un autre atelier, formé celui-là par la Comédie-Canadienne. S'il peut dire de "Double jeu" que "les improvisations étaient le pivot du spectacle", il ne dira pas que les improvisations sont le pivot de sa carrière.

Il aura donné avec "Les Belles sœurs" et "Double jeu" les deux meilleurs spectacles de la présente saison à Montréal. En quelques mois et à vingt-quatre ans, ce n'est pas mal, et c'est aussi beaucoup d'atouts et beaucoup de travail.

Cinéma

Faites votre choix

LA BANDE A BONNOT, de Philippe Fourastie, avec Jacques Brel. Au Bonaventure et au Cinéma Il Côte-des-Neiges, v.o. BULLITT, de Peter Yates, avec Steve McQueen. Film solide, efficace, dans la meilleure tradition américaine. Au Capitol, v.o.

FACES, écrit et réalisé par John Cassavetes. Le drame d'un couple américain en état de crise scruté par une caméra "candid". Exploration impitoyable qui ne va pas sans complaisance. Au Westmount, v.o.

INNOCENCE SANS PROTECTION, yougoslave, de Dusan Makavejev. Annotation critique et humoristique d'un mélodrame de 1942 réalisé par une sorte de Louis Cyr yougoslave. Réflexion qui débouche sans cesse, mais sans allusion directe, sur la réalité actuelle. Au Ciné-Week-end (auditorium Hôtel-Dieu), s.-t. français, le samedi et le dimanche seulement.

JUSQU'AU COEUR, nouveau film de Jean-Pierre Lefebvre, "dédié aux Martiens et aux autres, c'est-à-dire à ceux peut-être d'un monde meilleur". Dans un mélange de tons allant de la gravité à la satire et de la tendresse à la violence, une fable qui se coule à tous les niveaux et finit par donner le vertige. Au même programme: un documentaire sur la chasse aux marsouins, LE BEAU PLAISIR, de Pierre Perrault, Michel Brault et Bernard Gosselin. Au Dauphin (salle Renoir), v.o.

REBELLION, Nouvelle incursion du Japonais Masaki Kobayashi chez les samouraïs. A l'Elysée (salle Resnais), s.-t. anglais.

LE SAMOURAI, autre excellent policier de Jean-Pierre Melville, avec Alain Delon dans le rôle d'un héros solitaire. Au Jean-Talbot et au Maisonneuve, v.o.

SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE de DENIS DIDEROT, Jacques Rivette. Un des romans français les plus passionnants du XVIIIe siècle revu et "distancié" pour la défense de la liberté. Au Bijou, v.o.

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT, de Claude Berri. Histoire d'une amitié à l'époque de l'occupation. Remarquable de délicatesse et de tendresse malgré d'ironie. Au Hermès, v.o.

WEEK-END, de Jean-Luc Godard. "Film trouvé à la ferraille", dit Godard. La dite ferraille était sûrement inondée de sang en flammes. Fable féroce sur la bêtise et la méchanceté, cri violent devant la crise du monde actuel. A l'Elysée (salle Eisenstein), v.o.

AU VERDI: TOM JONES de Tony Richardson et THE KNACK de Richard Lester (22-23 tév., v.o.); BLOW UP (v.o. angl.) et RED DESERT (s.-t. angl.) de Michelangelo Antonioni (24-28 tév.).

A LA CINEMATHEQUE CANADIENNE: Mardi 25, 19h.30: ANIMATION YUGOSLAVE IV; 21 h. 30: WHAT PRICE GLORY? de Raoul Walsh, U.S.A. 1926. inter-titres anglais.

Mercredi 26: 19h.30: LES TREIZE de Mikhail Romm, U.R.S.S. 1936, s.-t. fr.; 21h.30: CHRISTOPHER'S MOVIE MATINEE de Mort Ransen, Can. 1968, v.o. "Film-événement" sur, par et pour la jeunesse, d'où se dégagent à la fois une volonté d'observation et un certain esprit de contestation.

Jeudi 27: INVENTION ET REINVENTION DU CINEMA D'ANIMATION. Invité: André Martin. A partir de films de pionniers et d'oeuvres de cinéastes contemporains, André Martin mettra en lumière les lignes de force qui font que le cinéma d'animation se renouvelle constamment.

Vendredi 28: 19h.30: AU LOIN UNE VOILE de Vladimir Legochine, U.R.S.S. 1937, s.-t. fr.; SOUVOROV de Vsevolod Poudovkine et M. Doller, U.R.S.S. 1940, s.-t. fr.

du 25 février
au 2 avril

Théâtre du Gesù
1200 rue Bleury

LA NOUVELLE
COMPAGNIE
THEATRALE

présente
UN
SIMPLE
SOLDAT

de Marcel Dubé
avec

Gilles Pelletier
Ovila Légaré
Juliette Huot
Pierre Boucher
Louise Rémy
Robert Rivard
Monique Mercure
Yves Létourneau
Nicole Filion
Gilles Renaud
Michèle Dery
Claude St-Denis

RENSEIGNEMENTS
866-1964

AUJOURD'HUI et DEMAIN!

Amours et séductions à l'anglaise...
un film de Tony Richardson
TOM JONES
(couleurs) 2.25-6.00 et 9.30

& THE KNACK
de Richard "Help!" Lester
à 1.00-4.30 et 8.15
dernier spectacle complet 8.15

dès LUNDI (5 SOIRS)
les 2 films couleurs
d'Antonioni
"Blow-Up" à 5.30 et 9.30
"Le Désert Rouge" à 7.30
prix d'entrée: 99-solement!

verdi
5380, ST-LAURENT - 277-4145

GALERIE DE MONTRÉAL

EXPOSITION
PIERRE ALECHINSKY

Commencant le 25 février

Heures d'ouverture: de 10h. à 18h. tous les jours, sauf dimanche
(Lundi sur rendez-vous seulement)

2060 MacKAY TÉL.: 937-1530

CINE-WEEK-END AUDITORIUM HÔTEL-DIEU

de DUSAN MAKAVEJEV POUR TOUS

ETUDIANTS: Tarif spécial 2^e

INNOCENCE SANS PROTECTION

(nevinost bez zastite)

Yugoslave - s.t. français

SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT 7 h. - 9 h. SEULEMENT

DERNIER JOUR: JE T'AIME, JE T'AIME

SALLE RESNAIS 14

WASAKI KOBAYASHI

REBELLION

TOSHIO MIFUNE TATSUYA NAKADAI

ELYSÉE

35 MILTON 842-8083

Bijou 9e Sem.

En Grande Exclusionité

ANNA KARINA

Suzanne Simonin

LA RELIGIEUSE

DE DIDEROT



LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI à 7h.45
LE DIMANCHE à 2h.00

Blue
Bonnets

Exposition de

ANFOSSO et BARTOLI

commençant le 26 février

Galerie Waddington

1456 ouest, rue Sherbrooke

NOUS DESIRONS ACHETER
DES PEINTURES DE QUALITÉ

GALERIE WALTER KLINKHOFF

1200 OUEST, RUE SHERBROOKE

288-7306

Jeudi 13 mars, 1969 20.30 h.

Salle Claude Champagne, 220 Bellingham

Jean-Pierre RAMPAL flûte

Mario DUSCHENES flûte et flûte à bec

Mireille LAGACÉ clavecin

dans des oeuvres de Bach, Haendel, Telemann, Kuhlau, Scarlatti.

Billets à \$3.00 (étudiants \$2.00) à l'International Music

Store, chez Archambault, Inc. ou en écrivant au Trio

Rampal-Duschenes-Lagacé, 424 Roslyn, Montréal 217.

théâtre du rideau vert

2 DERNIERES REPRESENTATIONS

"LA JALOUSIE"

COMEDIE DE SACHA GUITRY

AVEC YVETTE BRIND'AMOUR

GILLES PELLETIER - HUBERT NOËL

DES LE 26 FEVRIER

"LES INTERETS CREEES"

COMEDIE-FARCE DE BENAVENTE

MISE EN SCENE: YVETTE BRIND'AMOUR

Dispositif scénique: Guy Rajotte

Costumes: François Barbeau

SPECTACLES POUR ENFANTS

Tous les dimanches

à 14 h

MARIONNETTES

LE FIL D'OR

Prix d'entrée: \$1.00

à 15 h 30

THEATRE

LE GROSQUOUOU

DE PAILLASSON

Réservations: 844-1793

4664, rue Saint-Denis - Métro Laurier, sortie Gilford

4e SEMAINE!

Robert Charlebois et Mouffe

un film de Jean Pierre Lefebvre

Jusqu'au
cœur

Il a perdu le sens de la guerre.
Elle a gardé le sens de la vie.

COULEURS

Un film de Michel Cournot

LES GAULOISES BLEUES

Horaires: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30



LE DAUPHIN

DELAUBEN PRES D'HERVILLE 771-4048

HORAIRE

1.30 - 3.30
5.30 - 7.30
9.30

ON VIVAIT DANGEREUSEMENT AUSSI... EN 1912!

...A LA GLOIRE DU DRAPEAU NOIR...

18 ans et plus

JACQUES BREL

ANNIE GIRARDOT

BRUNO CREMER

JEAN-PIERRE KALFON

COULEUR

Reconstitution minutieuse, acteurs parfaits, esprit anti-flic irréprochable.

L'Observateur

Petit Journal

les anarchistes ou

LA BANDE A BONNOT

Fin de semaine: Programme continu à partir de 1 heure

Cinema

BONAVENTURE

PLACE BONAVENTURE TÉL. 361-2725

Cinema

COTE des NEIGES

8800 CÔTE-DES-NEIGES

TÉL. 735-5527

L'OEIL SUR LES DISQUES



Un voyage dans l'intimité de Brahms

● **BRAHMS: LA MUSIQUE DE CHAMBRE:** les 2 sextuors à cordes (Quatuor Amadeus, Cecil Aronowitz et William Pleeth), les 2 quintettes à cordes (Quatuor Amadeus et C. Aronowitz), le quintette pour clarinette (Karl Leister et Quatuor Amadeus), les 3 quatuors à cordes (Quatuor Amadeus), les 3 quatuors pour piano (Jörg Demus et des membres du Quatuor Drolc), le trio pour cor, violon et piano (Gerd Seifert, Eduard Drolc et C. Eschenbach), le trio pour clarinette, violoncelle et piano (K. Leister, Georg Donderer et C. Eschenbach), les 3 trios pour piano, violon et violoncelle (le Trio di Trieste), les 3 sonates pour violon et piano (Christian Ferras et Pierre Barbizet), les 2 sonates pour piano et violoncelle (Rudolf Firskusny et Pierre Fournier) et les 2 sonates pour clarinette et piano (K. Leister et J. Demus); 104 973/87 DEUTSCHE GRAMMOPHON

Nos grands-pères ne l'auraient pas cru! Actionnant patiemment la manivelle d'un électrophone révolutionnaire pour l'époque, ils écoutaient avec satisfaction les voix fades et grignotées que reproduisaient les rouleaux à musique. Vingt ans après l'apparition du microsillon et dix ans après la première gravure stéréophonique, l'heure est aux intégrales phonographiques présentées en coffret luxueux. On peut actuellement se procurer les symphonies de Beethoven (par Walter, Toscanini, Krips, Klemperer... ou Karajan), celles de Bruckner avec Jochum (11 disques), celles de Mahler avec Bernstein (14 disques), la Tétralogie de Wagner avec Solti (19 disques). A cette liste très incomplète, il faut maintenant ajouter la musique de chambre de Brahms (à l'exception de l'œuvre pianistique) qui rassemble quinze microsillons et que Deutsche Grammophon offre à un prix exceptionnel pour souligner son 70^e anniversaire de fondation.

Magnifiquement gravée, cette édition "limitée" sera disponible jusqu'à épuisement complet. Si vous la manquez, vous devrez attendre que les interprétations soient publiées séparément, en pochette et au prix régulier, bien sûr.

A l'exception notable du sextuor à cordes Op. 18, du quintette pour clarinette, des quatuors à cordes et des deux sonates pour piano et violoncelle, la firme présente des versions inédites dont les qualités respectives sont inhérentes aux noms d'interprètes ou d'ensembles prodigieux: le Quatuor Amadeus, le Trio di Trieste, les pianistes Jörg Demus et Christoph Eschenbach, le clarinettiste Karl Leister, le violonis-

te Christian Ferras et le violoncelliste Pierre Fournier, pour ne nommer que ceux-là.

En leur compagnie, on y fait une promenade privilégiée à travers des sentiers où se rejoignent les rêveries, la tendresse, les joies, la nostalgie et les regrets de Brahms. C'est un peu, comme l'a écrit William Ritter, "l'or des parcs mélancoliques et la grisaille morose des promenades d'hiver"; c'est une musique qui agit comme un magnifique soleil dont les rayons, tant à travers le feuillage d'un grand chêne, agissent comme chaleur délicate et somptueuse; c'est aussi le cadre dans lequel le compositeur fut le plus à l'aise, plus vrai et plus constant que dans les vastes compositions. Emporté par ces véritables marées d'intimité, chacun s'y retrouve à divers degrés et, personnellement, je ne peux me retenir de citer un témoignage opportun de Schoenberg: "Brahms, le classique, le traditionaliste, a été un grand innovateur dans le royaume du langage musical, et, en fait, il a été un grand progressiste." (In "Style and Idea.")

Venons-en maintenant aux exécutions dont aucune n'est décevante. Certaines même sont inégalées jusqu'ici. C'est le cas du sextuor Op. 36 dont les versions phonographiques sont rares, des quintettes à cordes, des quatuors avec piano (que Demus a réalisé antérieurement avec des membres du Quatuor Barylli), du trio pour clarinette et des sonates pour clarinette qu'on entend assez rarement. La démonstration de virtuosité est proprement étourdissante, les instrumentistes s'étant gardés des effets romantiques superflus. Tenant compte de mes préférences, j'avoue toutefois être plus sensible aux trios pour piano du Trio Beaux-Arts (sur World Series), aux sonates pour violon et piano du tandem Suk-Katchen (sur London) qui apparaît plus raffiné, qui joue avec plus de poésie, enfin, au quintette pour piano qui coule avec plus de naturel et d'âme sous l'impulsion que Rubinstein insufflé au Quatuor Guarneri (sur RCA Victor). Toutes les autres interprétations figurent parmi les meilleures au catalogue et, il faut le répéter, sont sans faiblesse majeure.

Intégrale assez homogène, donc, elle est vivement à recommander: la technique des instrumentistes fait oublier bien des rides et, parfois même, le temps qui passe. Je m'y suis attaché à pas lents mais peut-être déciderez-vous, un beau matin, de vivre l'aventure d'un bout à l'autre — soit environ trente heures de musique! Et, toutes mes sympathies à celui qui viendra ensuite vous dire comme Françoise Sagan: "Aimez-vous Brahms?"...

spéciale revient au clarinettiste Gervase de Peyer: il est d'une éloquence royale. A écouter à tout prix!

● **SCHUBERT:** Fantaisie "Wanderer" en ut majeur Op. 15 et Moments musicaux Op. 94; par le pianiste Wilhelm Kempff; 139 372 DEUTSCHE GRAMMOPHON

La Fantaisie dite "Le promeneur" de Schubert date de 1822 et se constitue de quatre mouvements enchaînés: parmi toutes les pages pianistiques du compositeur, c'est celle qui exige le plus de virtuosité de la part d'un interprète. Composés cinq années plus tard, les six Moments musicaux évoquent les chimères et les fantômes de Gérard de Nerval et sont animés d'un esprit neuf, tant sur le plan de la forme que de l'esprit.

Le pianiste Wilhelm Kempff sera plus particulièrement apprécié dans les Moments musicaux: la joie qui surgit sous ses doigts, notamment dans le cinquième en fa mineur, est inénarrable. Mais, on y

décèle sans peine son sens de la construction et de la juste sonorité que rehausse des tempos implacables. Kempff donne à rêver... Excellente prise de son.

● **LUCIANO PAVAROTTI CHANTE VERDI ET DONIZETTI:** "Quando le sera all'placido" (Luiza Miller-Verdi), "Ah, si ch'io sento ancora..." (I due foscari-Verdi), "Ma se m'è forza perdeti" (Un ballo in maschera-Verdi), "Ah, la paterno mano" (Macbeth-Verdi), "Fra poco a me ricovero" (Lucia de Lammermoor-Donizetti), "Inosservato, penetra..." (Il duca d'Alba-Donizetti), "Spirto gentil" (La Favorita-Donizetti) et "Deserto in terra" (Don Sebastiano-Donizetti); Luciano Pavarotti, ténor; l'Orchestre de l'Opéra de Vienne sous la direction de Edward Downes; OS-26087 LONDON

Révéle tout dernièrement, le ténor italien Luciano Pavarotti s'attache ici à des airs qui transportent l'auditeur hors des sentiers habituels — ce qui n'empêche pas le récital d'être fort attachant. La voix est très belle, issue directement de la grande tradition vocale italienne.

Rappelons qu'il a participé au dernier enregistrement du Requiem de Verdi sous la direction de Solti.

● **KARL AMADEUS HARTMANN:** Symphonie No. 4 pour orchestre à cordes et Symphonie No. 8 pour grand orchestre; Rafael Kubelik dirige l'Orchestre Symphonique de la radio bavaroise; 139 359 DEUTSCHE GRAMMOPHON

Après Hans Pfitzner, voici un autre compositeur allemand subitement ressuscité: Karl Amadeus Hartmann. Décédé en 1963 dans sa ville natale à Munich, il fut l'élève d'Anton Webern et un grand admirateur de Bach.

Espèce de visage de Janus, le microsillon présente des ouvrages qui appartiennent à des périodes différentes: la quatrième symphonie (1946-47) marque la fin de sa période dite "expressive" et la huitième (1962) l'aboutissement d'une période commencée en 1950.

Ce sont les seules oeuvres de Hartmann qui soient disponibles.

À bon marché

Au sein de cette chronique, nous présentons aujourd'hui deux disques de musique électronique, deux oeuvres contemporaines pour guitare et des pièces pour piano-solo rarement enregistrées qui révèlent un jeune pianiste fort brillant, David Bean.

● **JOHN PFEIFFER:** 9 IMAGES: Warm-Up, canon and peace; Reflection of a string; Drops; Moments; Take off; Forests; Pavone; Orders; After hour; composées à partir de différents appareils électroniques; VCCS-1371 CAMDEN CLASSICS.

Ne chicanons pas les réalisateurs de ne pas nous dire qui est Pfeiffer: on a tôt fait de découvrir son monde à l'audition de ses 9 Images qui présentent autant de sources sonores. Disons que, sans tomber dans la fumisterie d'un John Eaton, cette collection d'exercices se situe au niveau de l'article de bazar. A ne pas confondre avec les véritables représentants du XX^e siècle.

● **LUCIANO BERIO:** Thema (Omaggio a Joyce) avec la voix de Cathy Berberian; JACOB DRUCKMAN: Animus 1, pour trombone et bande magnétique; ILHAN MIMAROGU: Piano music for performer and composer (au piano: George Flynn) et Six préludes pour ruban magnétique; TV 34177 TURNABOUT.

Ce disque devrait figurer dans toutes les discothèques. Le point de départ de "Omaggio a Joyce" (1958) est la lecture en anglais d'un passage d'Ulysse de Joyce qu'on a superposé à sa traduction française et italienne. Cela jusqu'à l'éclatement complet des mots. Pour trombone et bande magnétique, la partition de Druckman date de 1966: elle pourrait bien être inspirée de Sequenza V (pour trombone solo) de Berio. Enfin, les oeuvres du compositeur turc Mimaroglu témoignent d'une grande habileté et d'une inspiration étonnante.

● **CASTELNUOVO-TEDESCO:** Quintette pour guitare et quatuor à cordes (par le guitariste Manuel Lopez Ramos et le Quatuor Perrenin); JACQUES BONDON: Concerto de Mars pour guitare et orchestre (par le guitariste Konrad Ragossnig et l'Orchestre des Concerts Lamoureux sous la direction de Bondon); VCCS-1367 CAMDEN CLASSICS.

Surtout intéressant pour le concerto de Bondon dont les couleurs et le sens dramatique se rejoignent pour affirmer un "cosmos" personnel. Si l'on est moins sensible au quintette "espagnolisant" de Castelnuovo-Tedesco, on reconnaît néanmoins la réelle technique des interprètes.

● **VILLA-LOBOS:** Rudepoema; BUSONI: Six études; par le pianiste David Bean; VCCS-1379 CAMDEN CLASSICS.

C'est la première fois que nous entendons ce jeune pianiste américain et, croyez-nous, il fera couler l'encre à en juger ces interprétations.

Jacques Thériault

Nouveautés Pop



Les Doors, The Mamas and the Papas, les Cream? Voilà trois groupes célèbres qui, chacun de leur côté, explorent les mondes de la poésie et des sons.

Très heureux groupes qui savent rester eux-mêmes, tout en appartenant à la grande famille de l'ère électronique.

Les groupes mixtes sont rares. Tel est pourtant The Mamas and the Papas dont le dernier disque vient de sortir, sous le titre "Golden Era, Vol. 2" (RCA - DS 50038). Au vrai, ce groupe est-il mixte? Le ténor est si aigu et le contralto si grave que les interférences, exagérées par la prise de son dirigée par Lou Adler, ne permettent pas de dire qui est qui. Exquise ambiguïté.

Empruntant au folklore le charme désuet (mais souvent charmant) de la répétition, ils chantent très bien la fort jolie chanson, "My Girl," dont le romantisme est à la mesure de leur voix.

Deux réserves s'imposent. Est-ce l'ambiance un peu forcée, les paroles des chansons ("Trip, Stumble and Fall"), l'énorme volume sonore des voix, il se dégage parfois de cet enregistrement, et pour certains, une sorte d'anxiété déplaisante.

La meilleure façon de les écouter est donc le dos tourné aux haut-parleurs (non sans les avoir inversés s'il-vous-plait). Surtout ne pas hésiter à enlever le disque du stéréo au premier signe d'angoisse.

Si le précédent disque est essentiellement axé sur les voix, les Cream sont avant tout des musiciens dans "Wheels of Fire" (Polydor stéréo - 543.004/5), deux disques sous la même pochette noire et argentée, comme un catafalque.

Les Cream restent un savant et efficace coquetel de jazz cool, de pop et de spirituals. Ils passent, sans honte, de l'un à l'autre en laissant à la musique la première place.

Le premier disque (il faut ici s'élever contre cette manie de publier des doubles disques, la plupart du temps sans raison) est consacré à des chansons enregistrées en studio dont "Born Under a Bad Sign." Le second ne comprend que quatre chansons dont la plus courte ("Crossroads") ne dure que 4 minutes et treize secondes, la plus longue ("Spoonful") seize minutes et quarante quatre secondes. Cette dernière est la meilleure du disque.

Le monde des Cream, tout bizarre qu'il soit et souvent par trop diversifié, est finalement fascinant. On peut les écouter comme un simple disque bien rythmé ou bien, est-ce la vérité, se fixer sur le background orchestral plein d'invention. C'est cette dernière solution que je recommande.



Quant aux Doors ce sont de braves garçons dont la clientèle croit peu à peu et avec raison. Leur dernier enregistrement a un titre charmant, "Waiting for the Sun," ce que nous faisons tous, avec de bonnes raisons.

Ils sont, une trop grande gentillesse en moins, les émules de Simon and Garfunkel. Ils rêvent mais ils protestent, d'où sans doute leur gloire sur la côte ouest américaine.

La plus mauvaise chanson de leur nouveau disque est, sans contredit, "Spanish Caravan"; la meilleure est "Not to Touch the Earth," tirée elle-même d'un poème de Jim Morrison: "The Celebration of the Lizard." Pourquoi pas? Ils se transforment alors en bonne locomotive verte et à quatre pattes, sans oublier la longue queue.

"Not to Touch the earth
Not to see the sun
Nothing left to do, but
Run, run, run
Let's run.

Conseil que l'on suit sans mal.

On trouve ce disque sous la dénomination suivante: EKS-74024.

Ecouter ou non

● Contemporary Sounds of Nelson Riddle (UAS - stéréo 6670): le type même du grand orchestre de variété que l'on entend sans écouter. Si on l'écoute-tant pis.

● The Beat goes On (RCA - CAS - 2255): le titre dit tout: une musique d'accompagnement basée sur l'emploi des gongs, cloches, tambours, timbales, sitar électrique, glockenspiel, tambourins, celesta, etc... Un programme stéréo pour les fans de la percussion. Le choix des pièces est nettement commercial mais efficace.

● Fresh Fruit from the Strawberry street Singers (RCA - LSP - 4034): Là, c'est le divertissement pur avec des succès de Broadway ou de Hollywood. Suivons le conseil du présentateur du disque: "If you are a devotee of fresh fruit, dig in." Le tout reste de savoir quel fruit?

● Guitar Sounds from Lenny Breau (RCA - LSP - 4076): autre fond sonore, celui-là pour les fans de guitare. La virtuosité de Lenny Breau est impressionnante que ce soit "Hard Days Night" ou "Don't Think Twice, It's All Right." Il est vrai que les Beatles and Dylan aident.

● Watch Me: Jonna Gault and her symphonopop scene (RCA - LSP - 4081): ce nouveau disque fait partie de joujou que nous aura donné l'enregistrement stéréophonique. Rien ne compte finalement que les passages du son, à droite, à gauche, en passant par les harmoniques centrales. On s'y amuse quand même.

Pénélope

Nouveautés classiques

● **SCHUBERT:** Octuor en fa majeur pour cordes et instruments à vent Op. 166; par des membres du Melos Ensemble; S - 36529 ANGEL.

Sans contredit, voici la meilleure version du fameux Octuor de Schubert. Ecrite en 1824 à l'intention du compte Ferdinand Troyer, un clarinettiste amateur, l'œuvre rassemble six mouvements dont le déroulement n'est pas sans rappeler le Septuor de Beethoven — vieux d'un quart de siècle à l'époque.

Les membres du Melos Ensemble jouent avec une grande sûreté technique qui ouvre sur une homogénéité inespérée. Les sonorités instrumentales sont splendides, d'une netteté et d'une rondeur qu'on retrouve à la fois dans le jeu de l'ensemble et dans celui de chacun des exécutants. Une mention toute

Cette semaine chez Bertrand

DISQUES COLUMBIA

BANDES MAGNÉTIQUES STÉRÉO

CES TITRES SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES SUR DISQUES

CARTOUCHES COLUMBIA

8 PISTES STÉRÉO **7⁹⁸**
Avec dividendes 20%

- 18 10 0342 Eydie Gorme: Greatest hits
18 10 0344 Johnny Cash: from sea to shining sea
18 10 0352 Ray Conniff: It must be him
18 10 354 Dave Brubeck: Jackpot
18 10 0362 Leonard Cohen
18 10 0366 Jerry Vale: You don't have to say
18 10 0372 Bob Dylan: John Wesley Harding
18 10 0384 El Trio Los Panchos Y Armando Manzanero
18 10 0386 Paul Revere: Going to Memphis
18 10 0396 Lefty Frizzell: Puttin' on
18 10 0410 John Davidson: Goin' places
18 10 0414 Andre Kostelanetz: Scarborough Fair
18 10 0416 Jerry Vale: I hear a rhapsody
18 10 0418 Flatt & Scruggs: Bonnie and Clyde
18 KO 0420 Simon and Garfunkel: Bookends
18 10 0434 Thelonus Monk: Underground
18 10 0440 JIM NABORS: Kiss me goodbye
18 10 0444 Popular Star Track, Vol. IV
18 10 0446 Country & Western Vol. VI
18 10 0456 The Union Gap: Young Girl
18 10 0460 Stonewall Jackson: Nothing takes the place
18 10 0476 Pozo Sexo Singers: Shades of time
18 10 0484 Jerry Vale: This Guy in Love
18 10 0508 Andre Kostelanetz: For the young at heart
18 10 0520 Ray Conniff: Turn around look at me
18 10 0548 Stonewall Jackson: Great old songs
18 10 0246 Aretha Franklin: Greatest hits
18 10 0330 Pete Seeger: Greatest Hits

\$8.98
Avec dividendes 20%

- 18 11 0006 Reverie: Ormandy — Orch. Philadelphie
18 11 0008 Fireworks: Ormandy — Orch. Philadelphie
18 11 0034 Clair de Lune: Ormandy — Orch. Philadelphie
18 11 0050 Greatest hits: Ormandy — Orch. Philadelphie
18 11 0062 Mormon Tabernacle: Old beloved songs
18 11 0072 Mormon Tabernacle: Greatest hits vol. II
18 11 0074 Greensleeves: Ormandy — Orch. Philadelphie
18 11 0078 Valse des fleurs: Ormandy — Orch. Philadelphie
18 12 0002 My Fair Lady: Piste originale
18 12 0004 West Side Story: Piste originale
18 12 0006 Camelot: Original de la comédie
18 12 0008 Sound of Music: Original de la comédie
18 12 0030 The Graduate: Piste originale
18 12 0034 Funny Girl: Piste originale
18 12 0036 You are what you eat: Piste originale

CARTOUCHES EPIC

8 PISTES STÉRÉO **7⁹⁸**
Avec dividendes 20%

- N 18 10042 Tammy Wynette: Your good girl
N 18 10048 Bobby Hackett: Trumpets' Greatest Hits
N 18 10074 Lulu: To sir with love
N 18 10078 Donovan: Wear your love like heaven
N 18 10090 Eddie Layton: Lawrence Welk hits
N 18 10132 Donovan: Concert

CASSETTES COLUMBIA

\$6.98
Avec dividendes 20%

- CZ 748 Tony Bennett: Greatest hits vol. III
CZ 934 Ray Conniff: This is my song
CZ 940 Johnny Cash: Greatest hits
CZ 947 Percy Faith: Themes for Young Lovers
CZ 966 Barbara Streisand: Simply Streisand

BANDES 4 PISTES STÉRÉO

REEL TO REEL **7⁹⁸**
Avec dividendes 20%

- CQ 968 Andy Williams: Love Andy
CQ 969 Ray Price: Hits vol. II
CQ 976 Johnny Mathis: Up and away
CQ 977 Ray Conniff: It must be him
CQ 979 Johnny Cash: From sea to shining sea
CQ 995 Andre Kostelanetz: Greatest movie hits
CQ 996 Tony Bennett: For once in my life
CQ 1001 Percy Faith: For those in love
CQ 1002 Charlie Byrd: Sketches of Brazil
CQ 1003 Paul Revere: Going to Memphis
CQ 1004 Johnny Mathis: Love is blue
CQ 1006 Andre Kostelanetz: Scarborough Fair
CQ 1012 Ray Conniff: Honey
CQ 1016 Simon & Garfunkel: Sounds of silence
CQ 1018 The Buckinghams: Portraits
CQ 1019 Bob Dylan: Greatest hits
CQ 1024 Andy Williams: Honey
CQ 1048 Barbara Streisand: Happening in Central Park
CQ 1049 Andre Kostelanetz: For the young at heart
CQ 1051 Ray Conniff: Turn around look at me
CQ 1061 Les & Larry Elgart: Greatest hits
FQ 3292 Gilles Vigneault
FQ 3303 Claude Léveillé
FQ 3318 Claude Léveillé à Paris
FQ 3322 Monique Leyrac: Pleins feux
MQ 943 Ouvertures de Rossini: Szell-Orch. Cleveland
MQ 958 Favorite Masterworks: Leonard Bernstein
MQ 960 Choeurs d'Opéra: Mormon Tabernacle
MQ 963 Les 4 "Leonard": Beethoven: Szell/Cleveland
MQ 964 Symp *1 — Mahler: Leonard Bernstein
MQ 965 Greatest hits vol. 3: Ormandy/Philadelphie
MQ 971 Orphee aux enfers: Leonard Bernstein
MQ 972 Greatest hits vol. II: Mormon Tabernacle
MQ 981 Symp *3 — Rachmaninoff: Ormandy/Philadelphie
MQ 991 Symp. *1 — Ives: Ormandy/Philadelphie
MQ 992 Symp. *6 — Mahler: Leonard Bernstein
MQ 998 Valse des fleurs: Ormandy/Philadelphie
MQ 999 Concerto *2 — Brahms: Watts/Bernstein
MQ 1007 Chevauchée des Valkeries: Bernstein
EN 619 Bobby Hackett: Succès de Mancini
EN 623 Village Stompers: More of Washington Square
EN 626 Village Stompers: Around the world
EC 830 Magic Vienna: Szell/Cleveland
EC 839 Carnaval bohémien: Szell/Cleveland
EC 839 Symp. *5 — Beethoven: Juilliard Quartet
EC 841 Tableaux d'une exposition & Oiseau de feu

COLUMBIA "TWIN PACK"

\$10.98
(avec dividendes 20%)

- H2C 11 Sound of Music / Camelot: Percy Faith
H2C 16 Viva / Malaguena: Percy Faith
H2C 18 My favorite things / Angel eyes: Brubeck

À PRIX RÉDUITS SANS DIVIDENDES



ANDRÉ GAGNON
POUR LES AMANTS
FS 680 (STÉRÉO) **\$4.20**



SWITCHED-ON-BACH
WALTER CARLOS
MS 7194 (STÉRÉO) **\$4.99**

les commandes
accompagnées
d'un acompte
sont expédiées

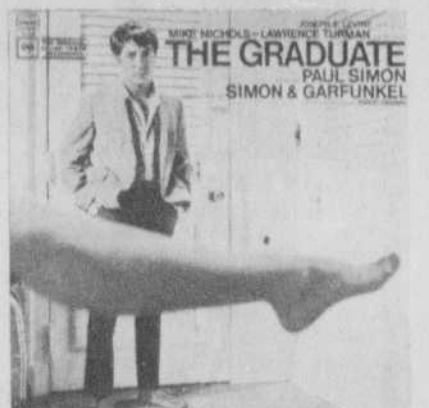
**SANS FRAIS
LE MÊME JOUR
PARTOUT**
au Canada



FUNNY GIRL
BARBARA STREISAND-OMAR SHARIF
BOS 3220 (STÉRÉO) **\$5.59**



JACQUES BREL
IS ALIVE AND WELL
AND LIVING IN PARIS
D2S 779 (STÉRÉO) 2 disques **\$8.48**



THE GRADUATE
SIMON ET GARFUNKEL
OS 3180 (STÉRÉO) **\$4.99**

les dividendes
BERTRAND
vous donnent droit
en tout temps
à des
DISQUES
et des
LIVRES GRATUITS



SERKIN JOUE BEETHOVEN
BERNSTEIN
PHILHARMONIQUE DE NEW-YORK
M2X 788 (STÉRÉO) 2 disques **\$6.39**



BERNSTEIN CONDUCTS
FOR YOUNG PEOPLE
LA PHILHARMONIQUE DE NEW-YORK
D3S 785 (STÉRÉO) 3 disques **\$9.98**



CATULLI CARMINA
ORMANDY/PHILADELPHIE
MS 7017 (STÉRÉO) **\$4.99**



LILI KRAUSS
SONATES DE MOYART *4-*8-*10
BC 1385 (STÉRÉO) **\$4.99**



2001 A SPACE ODYSSEY
ORMANDY - BERNSTEIN
MS 7176 (STÉRÉO) **\$4.99**

LIVRES À PRIX RÉDUITS (SANS DIVIDENDES)

DE
GILLES VIGNEAULT

ÉTRAVES
BALISES
AVEC LES VIEUX MOTS
QUAND LES BATEAUX S'EN VONT
CONTES DU COIN DE L'OEIL
LES GENS DE MON PAYS
TAM TI DELAM

\$2.50

COFFRET "PAROLES ET CHANSONS"
\$10.75

L'AMÉRIQUE BRÛLE
de JAMES HEPBURN **\$4.95**

BERTRAND - C.P. 84, Place Bonaventure - Montréal 114.

Veuillez m'expédier:

NOM
ADRESSE
VILLE
PROV.
CI-INCLUS UN ACOMPTÉ DE: \$

Le plus grand choix à Montréal

BERTRAND

PLACE VILLE MARIE - Montréal 113
PLACE BONAVENTURE - Montréal 114

l'information

sportive

Jean Loisel a été le bouc-émissaire de l'abcès Chantigny-Duceppe qui vient de crever

Belle tempête dans un verre d'eau que ces présomptions "intrigues" au Haut-commissariat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs, que "le Soleil" de Québec, criant au scandale, a cru devoir révéler à ses lecteurs, et en manchette frontispice, s'il vous plaît, dans son édition de lundi dernier.

La belle affaire que voilà, on a profité de quelques jours de congé que s'accordait le ministre du Tourisme, de la chasse et de la Pêche, Me Gabriel Loubier, pour en faire état. On est en droit de se demander s'il s'agit là d'une pure coïncidence car, s'il est un personnage bien au fait de toute la situation, c'est bien lui. C'est dire que la réplique ne se serait point faite attendre longtemps.

L'article publié sous la signature de Gilbert Athot, est centré sur la personne de M. Jean Loisel, chef de cabinet du premier ministre Jean-Jacques Bertrand qui fut, à l'époque du règne de feu Daniel Johnson, le bras droit de ce dernier. L'unique chose vraie qui apparaît dans ce long article, est sans doute le rôle prédominant qu'aurait joué M. Loisel lorsqu'il s'est agi de désigner les aides commissaires Duceppe et Chantigny au Haut-commissariat Yves Bélanger.



Le Haut-Commissariat à Montréal

Ci-haut, Louis Chantigny, commissaire aux sports, assiste son "patron" et ami Yves Bélanger, le haut-commissaire à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, au moment de sa présentation aux journalistes montréalais il y a déjà plusieurs mois.

C'est un fait que Loisel aurait joué un rôle relativement important dans ces nominations, comme nous l'a confirmé un personnage proche du gouvernement. Mais il est certaines choses qui doivent être dites afin de replacer toute cette affaire dans son juste contexte.

À l'époque de ces nominations, c'est un secret de polichinelle que l'on ne comptait plus toutes les personnes influentes, sorties des différents organismes de loisirs et de sports, qui tiraient les ficelles pour tenter d'obtenir les postes de commissaires. Aussi n'a-t-on pas hésité un seul instant à sortir des sentiers battus, à faire en quelque sorte un pied-de-nez magistral à toutes ces personnes remplies de trop bonne volonté pour aller chercher, en dehors des organismes établis, deux hommes qui avaient le mérite de bien connaître le milieu du plein air et qui jouissaient, par surcroît, de l'estime de tous.

Ces deux hommes, c'étaient Louis Chantigny et Pierre Duceppe, que l'on semble aujourd'hui, avec beaucoup de bonheur, vouloir embarquer dans une drôle de galère, à leur corps défendant. Mais il apparaît, à la lumière d'informations recueillies, que c'est véritablement la tête de Loisel que certains désirent obtenir à Québec. C'est pourquoi on n'a pas trouvé mieux que lui reprocher une certaine ingérence politique. C'est en fait d'avoir fait son devoir de chef du conseil-exécutif, mandaté par feu Daniel Johnson pour soumettre une liste de candidats acceptables dans le contexte plus haut cité, qu'on lui reproche.

Il appartient ici aux politologues de juger du sérieux de l'offense (?), non au chroniqueur de sport qu'il n'a qu'un but en signant ces lignes, celui de replacer les choses dans leur juste perspective, tout en profitant de l'occasion pour dire au confrère journaliste de la Vieille Capitale, ceci: Il a trouvé-là, avec cette affaire de mini-scandale, une occasion rêvée de vider l'abcès qu'a provoquée l'arrivée de Louis Chantigny et Pierre Duceppe à Québec.

Froidement accueillis à Québec

Personne n'ignore à 185 milles de Québec, que les nominations de Chantigny et Duceppe ont été accueillies froidement dans la Vieille Capitale, comme une douche d'eau froide! Tous deux sont en place depuis plusieurs

mois et pourtant aucun organisme québécois, que je sache, n'a encore poussé la politesse et la bienséance jusqu'à inviter, à leur table, l'un de ces deux hommes pour leur demander le pourquoi de leur présence à Québec.

Certains chroniqueurs de sports, qui se piquent de suivre de près les questions de loisirs et de récréation, auraient aussi gagné beaucoup plus que la joie de ce mini-scandale à l'eau de rose en leur tendant la main au lieu de la boulder en se renfermant dans cette pudeur québécoise qui ressemble étrangement à un complexe d'infériorité que décrit si bien Félix Leclerc.

Poussés sans doute par quelques politiciens qui oeuvrent aussi dans le milieu des loisirs, (mais oui là aussi), encouragés par la grandeur de l'humiliation faite aux gens de Québec, suite à ces nominations de source montréalaise, certains journalistes n'attendaient qu'une occasion, elle fut, à mon sens, la dernière déclaration tapa-

geuse de Louis Chantigny à propos du tournoi pee-wee, de la Vieille Capitale. Louis s'est mis les pieds dans les plats en s'attaquant à si forte partie. Au reste, on ne devrait penser que du bien de ce tournoi bien qu'il faille, sur

CONTACT

Roger LABONTÉ

le fond, admettre que l'ami Chantigny ait pu avoir un peu raison de s'emporter. Admettons cependant qu'il aurait pu trouver un moment plus propice que celui de la tenue du tournoi.

Cela étant dit, cette chasse aux sorcières lancée par le confrère Gilbert Athot aura eu le mérite de lever le voile sur deux préoccupations certaines de quelques factions québécoises du milieu des loisirs. Celles-ci veulent: 1) la tête de Loisel, politiquement loirant; 2) le départ de Chantigny et Duceppe, pour qu'ils puissent être remplacés par des personnes animées d'une préoccupation plus grande, des intérêts de la région de Québec, sans doute.

En attendant, le confrère Athot et les chroniqueurs sportifs de Québec feraient un travail beaucoup plus utile en surveillant de près ce qui se passe au Conseil des ministres afin d'aider, le cas échéant, à donner l'appui nécessaire aux hommes de bonne volonté qui sont là, disposés à doter bientôt le Québec de structures vraiment sérieuses pour l'épanouissement de la masse par le sport et les loisirs.

Mission en France de 14 experts en éducation physique

QUÉBEC — Quatorze experts québécois en éducation physique, dont le directeur des programmes d'éducation physique du Ministère de l'éducation, M. Raymond Benoit, feront un voyage d'étude en France à compter du 24 février.

Leur voyage, qui durera deux semaines, s'inscrit dans le cadre de l'entente franco-québécoise sur l'enseignement; il fait suite à une décision que l'on a prise le 15 novembre à Paris, à la dernière session de la commission permanente de coopération entre le Québec et la France.

Ce voyage permettra aux experts québécois de se renseigner sur ce qui se fait en France dans le domaine de l'éducation physique en milieu scolaire.

La mission québécoise comprend des représentants du personnel de cadre responsable de l'éducation physique et du sport au niveau des universités, des collèges et des écoles secondaires.

À l'issue de leur séjour en France, les membres de la mission québécoise remettront au service de la coopération avec l'extérieur du Ministère de l'éducation un rapport qui fera état des relations qui leur seront les plus utiles, et qui fera part des perspectives de coopération entre la France et le Québec dans le domaine de l'éducation physique en milieu scolaire.

De plus, les membres de la mission québécoise élaboreront un programme complet d'échanges de professeurs et de stagiaires d'éducation physique qui sera soumis à l'approbation de la commission permanente franco-québécoise. Cet organisme tiendra une réunion à Québec en avril prochain.

Impasse au tennis

LONDRES (AFP) — La réunion entre les représentants des fédérations de tennis de l'Afrique du Sud, de l'Australie, des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne avec les organisateurs professionnels américains, MM. George MacCall et Bob Briner se serait terminée dans l'impasse aux bureaux de la Law Tennis Association à West Kensington, (Londres).

La réunion a été ajournée pour une nouvelle discussion et la conférence de presse prévue pour hier soir a été annulée. La séance d'hier a été divisée en deux parties. Les officiels des cinq fédérations se sont d'abord réunis pour discuter les nouveaux projets de règlements à soumettre à la Fédération Internationale au cours de sa prochaine réunion annuelle. Ensuite les délégués "amateurs" ont rencontré les représentants professionnels américains pour discuter de la participation des "professionnels" aux tournois de 1969 et notamment la question des frais de leur participation, prix etc... C'est au cours de cette seconde séance que les officiels n'ont pu se mettre d'accord. À la fin de la réunion, Basil Reay, secrétaire de la Fédération Internationale a simplement annoncé que la réunion avait eu lieu, nommé les présents et indiqué que la réunion avait été "ajournée pour de nouvelles discussions". L'Australie était représentée par Ben Barnett, leur représentant européen, la France par Robert Abdeslam, président de la Fédération française et Philippe Chatrier, Les États-Unis par Alister Martin et la Grande-Bretagne par Stanley Hawkins, président de la L.T.A. britannique et Derek Pernman vice-président. L'Afrique du Sud n'était représentée qu'en tant "qu'observateur", Alf Chalmers, président de la fédération sud-africaine occupant ce rôle. Le All England Club de Wimbledon était également représenté par plusieurs délégués.

Un skieur descendra l'Everest en parachute

TOKYO (AFP) — Partir du sommet du mont Everest (29,000 pieds) et effectuer un descente d'environ 11,000 pieds, muni d'une bouteille à oxygène et d'un parachute, tel est l'exploit que tentera de réaliser le skieur professionnel japonais Yuichiro Kiura, dans le courant du printemps 1970.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel).

L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANTIQUITES A VENDRE

ATTENTION COLLECTIONNEURS: authentiques meubles canadiens à vendre. Raison transfert. Veuillez téléphoner: 931-3075 matin jusqu'à 1 hre. p.m. 25-2-69

A VENDRE

Gestetner électrique modèle récent ainsi que adresseur à afficher. À prix d'au moins. 276-9306 25-2-69

Bureau de dentiste à vendre, banlieue montréalaise. Écrire Case 11 Le Devoir. 24-2-69

Meubles de tout style: tapis, draperies au prix du gros. service complet à domicile sur rendez-vous M. Edouard 388-4548 25-2-69

BUREAUX A LOUER

MONT-ROYAL EST. 1129, 2e-3 bureaux doubles, insonorisés, chauffés, chacun 14' x 30'. \$30 plus grande salle d'attente. Tel. 255-3118 24-2-69

DIVERS

TOP MART INC. 15 est. rue Ste-Catherine. Tel. 845-0401. Métro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Habits complets 100% pure laine \$10. Habits complets en terry et tricot \$20. Manteaux d'hiver \$10. \$15. — Pull-over toutes sortes \$5. Vestons sport \$6. — Pantalons \$3. \$5. \$6. \$6.50 etc. etc. J.N.O. 24-2-69

CHAMBRE A LOUER

Étudiant (e) professeur ou infirmière. chambre à louer près Université de Montréal. meublé, accès à la cuisine \$15. semaine. Tel. 731-4772 24-2-69

HOMME OU FEMME DEMANDE

TRADUCTEUR (OU TRADUCTRICE)

requis par le service d'information du Haut-Commissariat de Grande-Bretagne à Ottawa, pour rédiger des textes en français à l'intention de la presse, la radio, etc.

Savoir écrire de façon à satisfaire les journaux et les postes de radio de langue française est essentiel. TRAITEMENT: suivant l'expérience jusqu'à \$7,860.

Prière de s'adresser par écrit avant le 28 février à:

Chief Clerk, British High Commission, 80 Elgin Street, Ottawa 4,

Les candidats choisis devront subir un examen. 24-2-69

LOGEMENT DEMANDE

Professeur 2 enfants âge scolaire, désire maison ou appartement meublé mai-juin ou mai-juillet. 277-7925 soir. 24-2-69

HOMMES DEMANDES

JE CHERCHE UN HOMME...

capable de gagner de \$20,000 à \$30,000 par année. Superbe opportunité financière pour celui qui saura se qualifier. Habileté administrative. 861-6658 24-2-69

LOGEMENT A LOUER

DUVERNAVY EST. Ville Laval, logement 4 pièces fermées, chauffé, \$115. Libre 1er juillet. Tel. 661-2700 24-2-69

OUTREMENT, coin de rue, haut de duplex, 7 pièces fermées, 2 salles de bain, chauffé, eau chaude, garage libre mai. \$300. Tel. 735-0042 24-2-69

LOGEMENT A LOUER

Jeune professionnelle, logement 3 1/2 pièces, chauffées, réfrigérateur, cuisinière électrique, réservoir eau chaude, 220V, avec bureau pour même étage, 3 pièces à diviser pour convenir. Contrôle thermostatique, chauffage. Fenêtre panoramique rue St-Hubert face arrêt autobus. Une rue du métro éliminant auto. Bureau libre et gratuit au premier mai. Logement premier mai. Les deux locaux ensemble seulement \$160. Affiche sur les lieux à 5109 St-Hubert juste au nord de Laurier. 24-2-69

Duplex 5636 Clarendon, haut, 6 pièces chauffées, bien éclairé, site attrayant \$155, pour adultes. Tel. HUR-6096. 24-2-69

MAISONS DEMANDES

Constructeur ne suffisant pas à la demande de recherche bungalows. Prix raisonnable. Préférence 6 1/2. Duvernay, St-Vincent de Paul, Pont-Viau, Auteuil, Vimont, Maiso Bernard Inc. 663-2951. 24-2-69

PROPRIÉTÉ A VENDRE

REPENTIGNY

Bungalow, 6 pièces, garage, grand terrain, superficie de 8,402 p.c. enjôlée de plusieurs arbres. 51, Lemoyne Tel. 581-0765 24-2-69

WESTMOUNT (Côte St-Antoine)

Près parc, écoles, 8 pièces, salon 17' x 29', 2 foyers, tapis mur à mur, cuisine équipée, boudoir, 4 chambres, 2 salles de bain, terrain 4,738 p.c. grand jardin, \$55,000 comptant \$15,000. Tel. 933-5503 27-2-69

DUVERNAVY OUEST: bungalow, intérieur européen, salon avec foyer en pierre, salle à manger et chambre principale avec portes patio, tapis mur à mur, sous-sol fini, 3 pièces, salle de lavage, toilette, tapis mur à mur, garage avec porte automatique, terrain paysager, patio. Tel. 663-2958 24-2-69

PROPRIÉTÉ A VENDRE

OUTREMENT (Loisirs près Davaar)

Duplex semi-détaché, pierre, BAS; 8 1/2 pièces fermées, 3 salles de bain, libre 1er mai. HAUT; 7 1/2, 2 salles de bain, foyers naturels, garage double niveau de la rue. Tel. 273-5513 24-2-69

TAILLEUR

Vous avez mangé ou emporté? Faites réviser vos vêtements, habits ou pailots, transformés en devant simple dernier style. DROLET TAILLEUR - SPÉCIALITÉ - Habits et costumes sur mesure 251 rue St-Jacques Tel. 388-2532 J.N.O.

TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT, déménagement, local longue distance. Emballage entreposage 725-2421. 25-2-69

TRAVAIL DEMANDE

Secrétaire particulière. Libre immédiatement. Féminine, honnête, efficace. Peut rédiger correspondance. Traduire. Peu de sténographie. Centre-ville ou nord \$6,000. Tel. 661-4388. 25-2-69

VIIEUX BIJOUX

Achetez vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine, ainsi que diamants et pierres précieuses. Pomponette Inc. 256 est. Ste-Catherine Tel. 861-9293 24-2-69



HABITAT: un tour d'horizon

Le monde entier a proclamé les mérites d'Habitat; un certain nombre de critiques ont été formulées par des gens qui n'y ont jamais habité. Aucune de ces critiques n'a porté sur l'extraordinaire degré de confort et d'intimité que procure cet ensemble d'habitations, ni sur son emplacement tout à fait spectaculaire, à la fois près du centre de l'activité et loin du brouhaha de la grande ville. C'est vraiment ce qu'il y a de mieux en fait de logement moderne. Les locataires actuels y trouvent plus d'intimité que

dans les immeubles d'appartements les plus exclusifs, sans avoir à souffrir les inconvénients des grands ensembles du genre "town house". Chaque unité de logement dans Habitat a sa propre entrée, sa propre terrasse, son propre accès à des promenoirs où l'on peut respirer l'air frais tout en restant à l'abri du vent. Habitat est unique. C'est le premier grand ensemble d'habitations du genre au monde. Rien de semblable n'existe. Il faut y habiter pour le savoir!

la semaine dernière, des amis ont passé la nuit chez moi. Et bien, j'ai pu les loger dans un appartement qu'on trouve justement à cette fin.

Etant un homme d'affaires, je trouve profitable d'habiter à une seule adresse connue du monde entier.

On se sent en sécurité avec un personnel nombreux, en service 24 heures par jour. Et les gens sont si obligeants.

Tous ces navires qui passent à proximité font défiler le monde entier sous vos yeux; pourtant vous avez l'impression d'être à une très grande distance de tout le brouhaha de la grande ville.

On se sent à l'aise dans ce bureau situé si près de tout ce qui est important et à des milles de tous les problèmes.

Cotéaux? Consultez la nouvelle échelle des loyers - de \$275 à \$460 par mois

Une limousine fait gratuitement la navette entre Habitat et le centre-ville.

Vous pouvez vous approximer à la boutique

Ils ont pensé à tout. Les locataires peuvent même louer des locaux pour y organiser des réceptions.

Rien ne me ferait quitter Habitat. J'y suis pour longtemps! Nos locataires sont nos meilleurs publicitaires.

Nancy Greene, une source d'inspiration pour tous

Dans le grand soleil qui inonde la partie supérieure de la piste Waterloo à Bromont, Nancy Greene se déplace avec dextérité au milieu des "moguls" polis par le vent. En l'observant, qui suit quelques-uns des forts coureurs de l'endroit qu'a envahi leur conscience de skier en compagnie de la championne du monde, et qui sont lancés à corps perdu sur la pente hostile, on est fasciné par cette figure en blanc et orange. Le groupe dévale un court "pitch", puis s'engage dans un long plat. Les coureurs ont ralenti, et Nancy, qui angule avec force derrière eux dans les bosses de glace où ils allaient presque droit, exécute maintenant de grands virages arqués pour n'avoir pas à les dépasser. Elle a skié avec autorité dans la partie difficile de la piste, et dans le plat où la force de gravité joue désormais moins, ses compagnons ont perdu de la vitesse. Nancy les aura bientôt perdus, pour aller les attendre au bas de la piste, le soleil clair du matin d'hiver devenant dans ses yeux le reflet de celui qui rayonne de son sourire d'enfant, une enfant qui a grandi mais qui sait encore s'émerveiller.

A la manière de Larry Ouellette

Nancy Greene a autant de dynamisme dans la conversation qu'elle a de force sur les pistes de ski. Elle parle avec l'animation et l'honnêteté d'une étudiante, l'expérience d'une personne qui a voyagé dans beaucoup de pays, la conviction d'une personne qui connaît son sujet à fond.

Elle constate, et avec raison, que les comptes rendus des compétitions internationales sont mal faits ou incomplets, parce qu'on néglige souvent d'y parler de ce qu'on fait les coureurs canadiens. Elle a été dans l'équipe et a parfois tenté de communiquer elle-même des résultats de courses ou d'importantes nouvelles, et s'est heurtée à des obstacles causés par des différences linguistiques, des difficultés de communication, l'ignorance pure et simple du ski chez les gens à qui elle s'adressait.

Parce que son tempérament le lui commande, elle est engagée à fond dans le ski, et cet engagement la rend consciente et inquiète des lacunes qui existent, dont une des principales est justement ce manque de communication qui empêche le public canadien de suivre de près ce que fait l'équipe nationale en Europe. Elle tentera peut-être de remédier à la situation si au cours des prochaines saisons elle doit suivre l'équipe dans ses pérégrinations à travers les montagnes françaises, autrichiennes et italiennes. Elle reste attachée à l'équipe canadienne comme une collégienne reste liée à son Alma Mater et tout comme celle-ci retrouve avec joie le contact de celles qui furent ses compagnes de classe, Nancy Greene cherche, on le sent, à conserver intact le lien qui l'a uni pendant si longtemps à l'équipe nationale du Canada.

La Coupe du Monde produira en 1969 une nouvelle championne mondiale de ski alpin, et Nancy Greene perdra donc le titre qui est sien depuis deux ans.

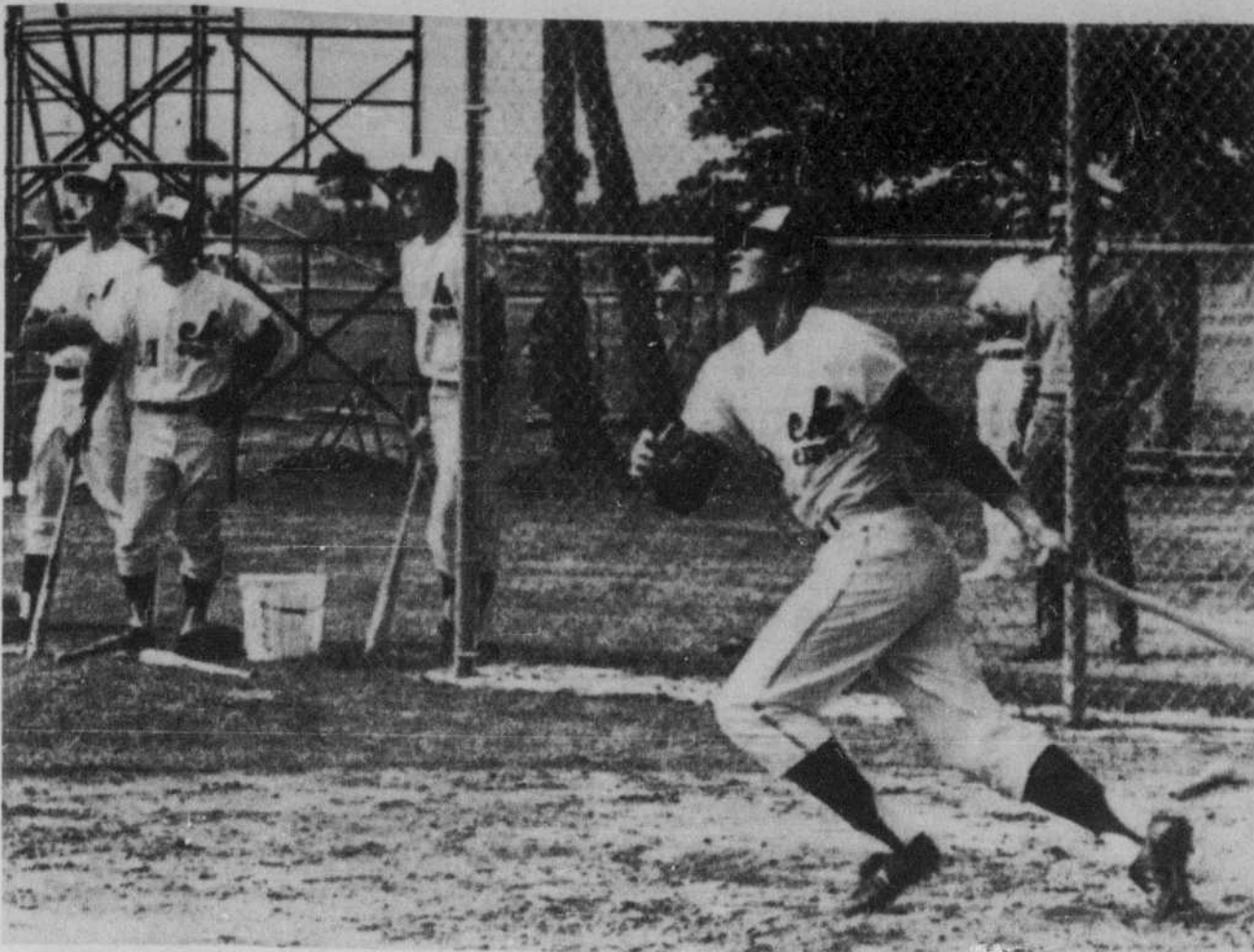
Mais c'est tout ce qu'elle aura perdu. Le reste, elle le conservera, toutes les qualités d'athlète qui en ont fait la championne qu'elle est, de même que les qualités humaines dont la nature l'a comblée, le courage d'un soldat, le cœur d'une femme, le sourire enjoué d'un enfant.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

TELEPHONE 866-2249 / 866-3003

l'information

sportive



La grève du baseball n'aura pas lieu, semble-t-il. De toute façon l'entraînement se poursuit au camp des Expos de Montréal. On voit quelques joueurs à une séance d'entraînement

pour améliorer leur coup de bâton. Michael Oates surveille ici un long coup qu'il vient de cogner près de la clôture.

(Téléphoto UPI)

Au baseball

FIN IMMINENTE DE L'IMBROGLIO

Le représentant des propriétaires des équipes de baseball des ligues majeures John Gaherin a rejeté une suggestion de joueurs voulant qu'une médiation fédérale intervienne dans la dispute entre les représentants du baseball et l'association des joueurs.

Gaherin a avisé par téléphone le directeur des services fédéraux de médiation que ses services n'étaient pas requis et que les négociations n'étaient pas dans une impasse.

Une nouvelle réunion entre John Gaherin et Marvin Miller, directeur de l'association des joueurs, aura lieu sous peu.

D'autre part, une nouvelle en provenance de San Francisco laisse entendre que seulement un dollar de différence sépare les joueurs et les propriétaires, soit \$60 par mois plutôt que \$59 offerts par les propriétaires et concernant les bénéfices mensuels pour les joueurs à compter de 50 ans pour les 10 premières années de service.

Dans les camps, on note le fléchissement des joueurs qui pour plusieurs raisons préfèrent tenter leurs chances de crainte d'être relégués au deuxième rang par des recrues qui voient une chance unique de se mériter des postes.

Le Saguenay couronne ses champions jr

JONQUIÈRE — L'excellent Pierre Girard, champion marqueur de la ligue de hockey junior "A" du Saguenay, des Saguenéens de Chicoutimi, a été désigné le joueur de distinction par excellence de la ligue et a reçu le trophée Madame Gustave Gauthier.

Il a déjà reçu le trophée Rollo, remis au meilleur marqueur. Le trophée Dan Walker pour le meilleur franc tireur a été gagné par Roger Tremblay de Port-Alfred.

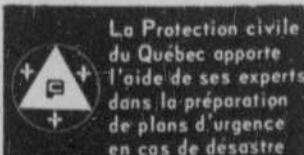
Le trophée Lucien-Larouche, pour le plus grand nombre de passes, a été remporté par Laurent Girard du club Arvida.

Le trophée Vézina qui récompense le meilleur gardien de buts a été remporté par André Bergeron, des Saguenéens de Chicoutimi.

Le trophée Molson décerné au joueur le plus utile a été attribué à Laurier Murray, du club Alma.

Ted Hallahan, du club Arvida, a été choisi comme la meilleure recrue. Laurent Bouchard, du club Arvida, a reçu le trophée Sylvio Boivin comme le joueur le plus gentilhomme tout en étant très efficace.

Paul Gauthier, des Saguenéens, a été choisi comme le meilleur défenseur.



FORUM

Dimanche 23 fév. à 8 h. p.m.

HOCKEY

Ligue Junior de l'Ontario

OSHAWA vs CANADIENS

PRIX: SIEGES RÉSERVÉS: Loges, Promenade et Mezzanine: \$2.50 - Amphithéâtre: \$2.00 - Cercles et Balcons: \$1.50 - ADMISSION GÉNÉRALE: \$1.00 - ENFANTS: .50 sous DANS LES SECTIONS NON RÉSERVÉES SEULEMENT.

BILLET MAINTENANT en vente. VEULEZ NOTER QUE NOS GUICHETS NE SERONT PAS OUVERTS AVANT 3 HEURES DIMANCHE.

Chez les Braves qui s'entraînent au même terrain que les Expos à West Palm Beach, on note l'arrivée de cinq lanceurs de renom dont Claude Raymond, George Stone, Ron Reed, Phil Nickro, ainsi que Pat Jarvis qui déclarait: "Je serais bien fou de ne pas me présenter si je considère que mon salaire est passé de \$6,500 à \$33,000 en deux semaines".

A Fort Myers, les Royals de Kansas City ont enregistré l'arrivée de 46 joueurs qui se sont rapportés au gérant Joe Gordon. Les Royals ont déjà engagé 31 de leurs 40 joueurs sur leur liste du club majeur.

Moe Drabowsky, Wally Bunker, Roger Nelson et Jerry Adair font toutefois partie des réticents.

A St-Petersburg, les Belles Mike Torrez et Bo Belinski ont signé leur contrat pour les Cardinals. Hier, on comptait au camp des Cardinals 21 joueurs dont huit sur la liste régulière de l'équipe.

A Bradenton, Steve Blass, le meilleur lanceur des Pirates de Pittsburgh la saison dernière, a mis fin à une journée de grève pour finalement accepter les conditions du club.

Il s'est ainsi joint aux lanceurs Bob Moose, Dock Ellis et Bruce Dal Canton. Jim Bunning, Bob Veale, Tommie Sisk, Ron Kline et Luke Walker font la grève.

Les Astros de Houston s'attendent à ce que leurs 19 lanceurs et sept receveurs, dont la grande majorité, rallient le camp de Cocoa, Floride. Une rumeur veut même que 30 des 40 réguliers de l'an dernier aient déjà signé leur contrat.

Chez les Tigers on rapporte que 17 joueurs ont accepté les contrats du club et sont prêts à commencer l'entraînement, mais seulement quatre de ces derniers sont des réguliers de la saison dernière avec les champions du monde.

Chez les Yankees, John Cumberland, un lanceur-recrue a fait son apparition au camp, mais il n'a pas participé à l'entraînement. Il a signé son contrat, mais il attend que tout se règle avant de se lancer à la tâche.

Toutefois, l'opinion générale est que tout rentrera dans l'ordre en cette fin de semaine et que l'entraînement débutera partout pour de bon dès la semaine prochaine.

Les White Sox de Chicago ont toutefois subi une perte de \$30,000 pour n'avoir pu respecter un engagement concernant des joutes hors-concours au Mexique. Le retard apporté au début de l'entraînement a causé ce contretemps.

Regimbaldo représentant les associations sportives intercolégiales.

Les difficultés sont loin d'être toutes aplanies. En effet, les dirigeants des Canadiens et des Leafs ont bien promis leur aide, mais ils n'ont pas expliqué en quoi elle consistait.

En donnant des explications aux journalistes, MM Munro et Bell n'ont pas semblé réaliser que la Fédération internationale de hockey peut empêcher l'équipe canadienne d'aligner des joueurs professionnels ou encore affiliés à des organisations professionnelles.

M. Bell a toutefois laissé entendre que la Fédération ne verrait pas d'objection à ce que des joueurs canadiens fassent partie de notre équipe tout

comme c'est le cas pour les Russes. C'est ce qui reste à voir!

Judy Crawford est blessée

La jeune Torontoise Judy Crawford, une des vedettes de l'équipe nationale de ski alpin féminin, a été victime d'une chute à l'entraînement sur les pistes de Whistler Mountain.

C'est en s'entraînant en vue des épreuves du championnat du Canada de ski alpin que Judy Crawford s'est blessée à la jambe gauche.

Elle a été transportée au Lion's Gate Hospital où les médecins ont diagnostiqué une dislocation de la hanche.

Judy Crawford, qui comptait beaucoup sur les dernières compétitions qui vont se dérouler en terre d'Amérique pour améliorer son classement F.I.S.

Gene Littler a pris les devants

PALMER BEACH GARDENS — Après les six premiers tournois de golf de la saison organisés par la PGA Gene Littler a pris la tête du classement des boursiers avec un total de 48 mille 028 dollars; Jack Nicklaus suit avec 36 mille 950.

Ensuite viennent Billy Casper, 30 mille 291; George Archer, 28 mille 953; Miller Barber, 25 mille 255; Bruce Devlin, 21 mille 546; Charles Sifford, 21 mille 104; Dave Hill, 19 mille 539; Harold Henning, 16 mille 783 et Bob Dickson, 15 mille 688.

Kramer ne veut pas être commissaire

NEW YORK — Jack Kramer, l'une des grandes vedettes de l'histoire du tennis amateur et professionnel, a déclaré qu'il ne pourrait jamais devenir le commissaire du tennis tout simplement parce qu'il ne se croyait pas l'homme qualifié pour détenir un tel poste. Kramer a fait cette déclaration, hier à New York, après qu'on lui eut appris que plusieurs des dirigeants de tennis aux États-Unis aimeraient le voir comme l'autorité suprême dans le tennis en le nommant au nouveau poste de commissaire.

Eagleson, conseiller de l'Association des joueurs, a déclaré qu'il s'était entretenu avec Walton jusqu'à 4 h. a.m. jeudi dans le but de régler la dispute au sujet du temps que Punch accordait à l'aider de 24 ans sur la glace.

"Mike veut continuer sa carrière dans le hockey, mais il croit qu'il ne joue pas assez, a précisé Eagleson dans une entrevue, et Imlach soutient qu'il joue suffisamment."

Eagleson prévoit que les Leafs vont suspendre Walton

et, dans un tel cas, il soumettra la dispute au président Clarence Campbell, de la LNH.

Walton n'a pas accompagné les Leafs à Montréal jeudi soir et Imlach a déclaré dans la métropole qu'il avait caché l'absence du joueur jusqu'à une heure avant le match contre les Canadiens dans l'espoir que Walton arrive à temps pour jouer.

Walton, qui a compté 30 buts la saison dernière, a récolté 15 buts et 14 aides en 48 parties cette saison tout en jouant occasionnellement sur le 3e trio des Leafs et pendant les jeux de puissance.

Il a signé son contrat cette saison après une longue intervention du président Campbell et Eagleson.

Imlach a toujours critiqué Walton pour sa nonchalance à la contre-offensive.

Avant l'intervention du président l'an dernier, Walton

Walton s'en va... Worsley revient

"Ce sont des gars formidables! Ce matin, il y avait séance d'entraînement optionnelle, mais pourtant, presque tous les joueurs ont décidé de se délier les jambes et de se préparer pour la joute de samedi soir contre les Flyers. Prenez le cas de Claude Provost; blessé au dos dans la dernière joute contre les Bruins, Claude a chaussé les patins presque immédiatement après. Il a bataillé comme pas un dans les dernières rencontres avec les Leafs. Nous sommes en première position, mais je persiste à dire que nous sommes malchanceux autour des filets; nous pourrions remplir un filet avec les rondelles qui ont frappé les poteaux depuis le début de la saison. Avec un tel groupe de joueurs, c'est impossible de ne pas remporter des succès. Il existe toutefois un fait qu'on ne peut me reprocher, celui de ne pas avoir fait travailler mes joueurs entre les joutes."

C'est dans cet esprit que Claude Ruel se préparait avec ses joueurs à la joute de ce soir contre les Flyers de Philadelphie. Le Canadien détient maintenant une priorité de deux points en tête sur les Bruins qui ont toutefois trois parties en main sur les détenteurs de la coupe Stanley.

Lorne Worsley, ébranlé lors de la dernière joute à Toronto sera de retour dans l'alignement ce soir. Worsley était d'ailleurs un spectateur à la victoire de 2-1 des Canadiens sur les Leafs jeudi soir. Il est prêt à se lancer dans le feu de l'action ce soir. Ruel n'a toutefois pas nommé son gardien pour cette joute contre les Flyers. Le "Gump" a participé à la séance d'entraînement de vendredi avant-midi et il s'est déclaré en pleine forme physique.

Harper se prépare

Le défenseur Terry Harper participe aux séances d'entraînement du club et il devrait être prêt à répondre sous peu à l'appel. Claude Ruel analyse de cette façon la condition physique de son défenseur: "Terry patine très bien lorsqu'il s'agit de se lancer à l'attaque. Il semble plus gêné dans ses mouvements lorsqu'il doit tourner rapidement et faire ensuite un effort supplémentaire pour mettre un joueur en échec. Nous ne prendrons pas de chance et j'ai l'intention de l'utiliser lorsqu'il ne se ressentira en aucune façon de sa dernière intervention chirurgicale à un genou."

Walton suspendu

OTTAWA (PC) — L'avocat Allan Eagleson a révélé hier soir que Mike Walton avait averti Punch Imlach, pilote des Maple Leafs de Toronto, qu'il ne pouvait plus jouer pour lui dans la ligue Nationale de hockey.

Eagleson, conseiller de l'Association des joueurs, a déclaré qu'il s'était entretenu avec Walton jusqu'à 4 h. a.m. jeudi dans le but de régler la dispute au sujet du temps que Punch accordait à l'aider de 24 ans sur la glace.

"Mike veut continuer sa carrière dans le hockey, mais il croit qu'il ne joue pas assez, a précisé Eagleson dans une entrevue, et Imlach soutient qu'il joue suffisamment."

Eagleson prévoit que les Leafs vont suspendre Walton

et, dans un tel cas, il soumettra la dispute au président Clarence Campbell, de la LNH.

Walton n'a pas accompagné les Leafs à Montréal jeudi soir et Imlach a déclaré dans la métropole qu'il avait caché l'absence du joueur jusqu'à une heure avant le match contre les Canadiens dans l'espoir que Walton arrive à temps pour jouer.

Walton, qui a compté 30 buts la saison dernière, a récolté 15 buts et 14 aides en 48 parties cette saison tout en jouant occasionnellement sur le 3e trio des Leafs et pendant les jeux de puissance.

Il a signé son contrat cette saison après une longue intervention du président Campbell et Eagleson.

Imlach a toujours critiqué Walton pour sa nonchalance à la contre-offensive.

Avant l'intervention du président l'an dernier, Walton

avait exigé \$25,000, mais les Leafs lui avaient offert \$21,000 plus plusieurs chances de boni.

Eagleson a précisé hier que Walton et lui-même songeaient à cette décision depuis un mois et demi.

Walton a fait ses débuts professionnels avec le Tulsa de la LCH où il a mérité le titre de recrue de l'année en 1964-65 avec un total de 40 buts.

Il a ensuite mérité le même honneur avec Rochester dans la LAH avec un total de 35 buts.

Après le match Canadiens-Leafs jeudi soir, Imlach a fait savoir que Walton était suspendu "peu importe ce qu'il pu déclarer Eagleson, car Walton n'était pas dans l'alignement ce soir."

Keith Allen, pilote des Flyers de Philadelphie qui avait suspendu Forbes Kennedy pour insubordination plus tôt dans la journée, a déclaré qu'il "aimerait beaucoup" aligner Walton, rappelant des négociations antérieures impliquant

avec des temps respectifs de 55,04 et 55,56.

La deuxième manche et le slalom géant féminin auront lieu samedi.

Les championnats prendront fin avec les slaloms dimanche.

Le slalom devait d'abord être disputé en une seule manche, mais l'Association canadienne a ordonné deux manches à la dernière minute, ce qui a pris journalistes et spectateurs par surprise, afin de permettre aux skieurs de se qualifier pour les points FIS de la Fédération internationale.

En somme, les membres de l'équipe nationale ont dominé la première journée et devraient continuer de s'affirmer en l'absence de compétition étrangère retenue dans leurs pays pour des épreuves locales.

Bert Irwin, de Montréal, a pris le 4e rang en 55,57, suivi de Peter Duncan, de Mont-Tremblant, en 55,82, tandis que Graham Hess, ex-junior, mettait fin au monopole des Nationaux en prenant la 6e place en 56,03.

Conditions d'enneigement

Laurentides: Les conditions varient de bonnes à excellentes avec de la neige poudreuse. Tous les remonte-pentes fonctionnent.

Mont Tremblant: 32 à 47 Poudres 37 à 60 Saint-Jovite 27 à 34 Saint-Faustin 29 à 42 Saint-Donat 29 à 36 Sainte-Agathe 29 à 38 Saint-Adolphe 26 à 29 Val David 27 à 36 Val Morin 27 à 36 Sainte-Adele 30 à 35 St-Marg. et Vil. d'Est. 32 à 38 Piedmont et Mt. Gabriel 27 à 34 Saint-Sauveur 27 à 34 Saint-Hippolyte 27 à 34 Morin Heights 28 à 36 Rawdon 30 à 36 St-Gabriel de Brandon 30 à 36

Cantons de l'est: Les conditions sont excellentes partout avec de la neige poudreuse. Tous les remonte-pentes fonctionnent.

Sherb. et North Hatley 18 à 69 East Angus 28 à 42 Lac-Brompton 42 à 58 Magog et Mt. Orford 34 à 70 Knowlton 42 à 79 Mansonville 30 à 70 Sutton 36 à 75 Sutton Junction 40 à 70 Granby et Bromont 18 à 56 Freighsburg 32 à 66 Thetford-Mines 26 à 52 Victoriavil. et Warwick 24 à 40

Région de Québec: Les conditions varient de bonnes à excellentes avec de la neige poudreuse. Tous les remonte-pentes fonctionnent.

Beaupré et Mt. Ste-Anne 57 à 66 Lac Beauport 30 à 36 Stoneham 32 à 52

Vallée de Saint-Maurice: Les conditions varient de bonnes à excellentes. Tous les remonte-pentes fonctionnent.

Trois-Rivières: Neige granuleuse 40 Shawinigan: Neige poudreuse 40 à 46 Grandes Piles: Neige granuleuse 45 à 49

Région de la Gatineau: Les conditions sont bonnes avec de la neige poudreuse. Tous les remonte-pentes fonctionnent.

Old Chelsea Camp Fort 21 à 24 Wakefield Lac Ste Marie 21 à 26

Région du Saguenay: Les conditions vont de bonnes à excellentes. Tous les remonte-pentes fonctionnent.

Neige granuleuse 40 Chicout. et Kénogami 33 à 36 Neige mouillée 36 à 38 Port Alfr. et Mt. Mars 36 à 38

Possibilités du double 3-7

1ère Quinella 4-2-1-2-2-6

2e Quinella 7-2-7-1

Exacta 6-2-7-2

Conseillers financiers de l'AHMQ

Les dirigeants de la grande campagne de souscription en faveur de l'Association du Hockey Mineur du Québec sont tellement confiants que l'objectif de \$250,000 sera atteint qu'ils ont nommé dix hommes d'affaires bien connus pour administrer les fonds recueillis.

Le comité des conseillers financiers de l'AHMQ sera formé des personnalités suivantes: MM. Emile Girardin, président de l'Union régionale de Montréal des Caisse Populaires Desjardins; M. Léo Lavioie, président de la Banque Provinciale du Canada; J. David Molson, président de la Canadian Arena et du Club Canadien; Maurice d'Amours, vice-président, région de Montréal, Bell Canada; Claude Lefebvre, ing. a.g., président de Gendron Lefebvre et Associés; Jacques Francoeur, journaliste et administrateur de journaux; Hervé Belzile, président de l'Alliance-Mutuelle-Vie; Gaston Bettez, représentant de l'Alliance; Arthur Lessard, président de l'AHMQ et Gaston Marcotte, président de la Confédération des sports du Québec.

Une autre victoire

QUEBEC — Earl Carson et son équipe de Bagotville ont remporté hier après-midi le championnat provincial de curling mixte O'Keefe du Québec et ont en même temps mérité le droit de participer au tournoi pour le championnat canadien qui sera joué à Kitchener, Ont. du 10 au 15 mars.

Lors de la finale du tournoi du Québec jouée au Winter Club, Carson a remporté une victoire relativement facile de 12-4 contre l'équipe du skip Brock Stackhouse du club Otterburn.

Carson pilotera l'équipe du Québec au tournoi canadien pour une troisième année consécutive. Son épouse Grace Carson, qui joue comme troisième sur l'équipe de Bagotville, en sera également à son troisième tournoi canadien consécutif. Les autres membres de l'équipe de Bagotville sont Al Sully, deuxième, qui se rendra au tournoi canadien pour une deuxième année consécutive, et Jean Sully qui évolue sur cette équipe pour la première année.

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

DEUXIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

TROISIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

QUATRIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

CINQUIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

SIXIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

SEPTIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

HUITIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

NEUVIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

DIXIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

ONZIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

DEUXIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

TROISIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

QUATRIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

CINQUIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

SIXIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

SEPTIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

HUITIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

NEUVIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

DIXIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

ONZIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

DEUXIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

TROISIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

QUATRIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

CINQUIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

SIXIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

SEPTIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A. Ward 6. H. Dufour 7. J. Dufour 8. J. Dufour 9. J. Dufour 10. J. Dufour

HUITIEME COURSE: 1. M.B.M. 2. Tachion 3. Y. Gauthier 4. J. Foley 5. A.

L'ÉGYPTE... à travers la vie des femmes

par Solange CHALVIN

C'est au 8e étage d'une maison de rapport en tout point semblable à celles que nous voyons à Montréal, que j'ai rencontré Inji Efflatoun. Mais c'était dans le quartier Zamalek au Caire, ce 14 janvier, et Inji me recevait chez-elle, dans une immense pièce ensoleillée qui lui sert d'atelier.

Partout autour de nous, des tableaux, ceux d'Inji. Sur un chevalet, une oeuvre à peine esquissée. Des têtes de femmes, d'enfants, des écoliers, des têtes derrière les barreaux, puis des hommes et des femmes au travail, dans les champs, à l'usine, à l'école... enfin un arbre unique qui revient fréquemment dans les tableaux d'Inji. Qui est-elle cette femme d'un peu plus de 40 ans qui a participé l'an dernier à Paris au salon des indépendants et en 1952 à la Biennale de Venise? Une artiste comme des centaines d'autres dans son pays; une femme qui nous permettra de découvrir la réalité quotidienne de la femme égyptienne.

Des idées qui conduisent en prison

Inji, c'est d'abord une militante dont les idées trop avancées à une époque qui n'est pas si lointaine, lui ont coûté cinq ans de prison. Cinq années bien fructueuses, dit-elle, car j'ai peint en prison des images et des émotions que je n'aurais jamais eu l'occasion de voir nulle part dans le monde. A peine incarcérée, lors de la répression contre la gauche en 1969 en Egypte, Inji apprenait qu'elle était récipiendaire du premier prix de peinture de son pays. Aussi ses bourreaux se firent-ils magnanimes et lui permirent-ils de peindre en prison.

Si je raconte cette période de la vie d'Inji, c'est qu'en fait, elle est extrêmement importante pour elle, mais au cours de l'entretien que nous avons eu, l'artiste a fait à peine allusion préférant me raconter la longue lutte des femmes de son pays pour sortir de l'esclavage et accéder à une indépendance qui est certainement la plus avancée du monde arabe.

Du voile à l'abolition de la polygamie

Pour Céra Nabaraoui, que je surnommerai la Thérèse Casgrain des femmes égyptiennes, et avec laquelle j'ai eu le plaisir de prendre le traditionnel thé à la menthe, face au Nil, tout a commencé vers 1922. Céra avait 18 ans. Fille d'un diplomate, son père l'envoya très jeune étudier en France. De retour dans son pays, Céra se présenta à la gare, non voilée pour être accueillie par ses parents. C'était une époque où toutes les femmes portaient le voile en Egypte. Son père fut tellement furieux de cette attitude provocatrice qu'il la séquestra.

"Et pourtant, nous dit Céra, je portais un chapeau, des bas noirs et un tailleur à mi-jambes."

C'est ainsi que la belle Céra demeura un mois à la maison sans mettre le nez dehors. Puis des amies vinrent à son secours. Parmi celles-là Hoda Charaoui qui devint plus tard la fondatrice de la revue l'EGYPTIENNE et Mme Aboud Zeid qui devait devenir la seule femme, membre du comité central du Parti dans le gouvernement d'après la révolution. Mais à cette époque, ces jeunes filles n'avaient d'autres aspirations que de se marier avec l'homme de leur choix, une chose qui était encore interdite comme l'accès aux études universitaires.



Céra Nabaraoui, telle que je l'ai rencontrée au Caire: elle a fait pour les femmes de son pays ce que Thérèse Casgrain a accompli au Canada. Ci-dessous, la même Céra, à l'âge de 18 ans, quelques jours après avoir enlevé le voile.



Céra supplia son père de rentrer à l'université pour y étudier le droit mais sur ce point, il fut inflexible: sa fille ne serait pas la seule femme et surtout la première à franchir le porche de l'université. Quant au voile, il finit par accepter à condition que Céra ne lui fit pas l'affront de se présenter devant lui... sans voile! Ce à quoi, la jeune fille obéit.

Est-il besoin de dire que Céra refusa le mariage que son père lui avait trouvé, un mari qu'elle ne devait pas voir avant le mariage selon la coutume musulmane (1). Aussi, c'est beaucoup plus tard qu'elle se maria — à un âge où les femmes ont généralement fini d'élever leur famille — mais elle choisit son mari de son plein gré.

"Ce sont toutes ces interdictions et lois désuètes, qui m'ont rendu féministe", me dit Céra qui est aujourd'hui une femme dans la soixantaine, très calme et sereine, aux cheveux argentés, portant tailleur classique et bas résille.

De la littérature à la résistance

Hoda et Céra furent bientôt suivies par des centaines de femmes qui commencèrent à enlever le voile d'abord timidement puis ce fut bientôt un grand mouvement de revendication réclamant le droit de vote, l'abolition de la polygamie, l'accès aux études secondaires et universitaires pour les filles. C'est à la même époque que naissait l'EGYPTIENNE, revue mensuelle qui exhortait les femmes à réclamer ces mêmes droits.

Le mouvement nationaliste de 1919 qui réclamait déjà l'indépendance du pays servit également les femmes qui en profitèrent pour se grouper sous la bannière de l'Union féministe égyptienne que dirigeait Hoda Charaoui. En 1923, pour la première fois les femmes égyptiennes participèrent à un congrès international faisant connaître à l'étranger les problèmes des femmes de ce pays.

D'autres pays arabes comme la Turquie et le Liban assistaient également à une forte poussée des femmes réclamant leur indépendance et des conditions de vie plus humaines.

C'est seulement vers les années 45-46, après la guerre, que les revendications fé-

minines furent véritablement appuyées par les étudiants, les ouvriers et les femmes rurales. Elles devinrent plus agressives. On réclamait encore le droit de vote, des droits politiques égaux pour hommes et femmes, mais aussi la parité de salaire, la création de crèches et de garderies d'enfants, la fixation de l'âge du mariage à 16 ans pour les filles (au lieu de 12) et 18 ans pour les garçons. Ce mouvement auquel participèrent Céra Nabaraoui et Inji Efflatoun était mal vu des autorités du pays. Quelques concessions mineures furent accordées aux femmes pour calmer leur impatience mais insatisfaites, elles appuyèrent rapidement les partisans de l'indépendance du pays et se retrouvèrent en 1951 l'épine dorsale d'une révolution en marche.

La même année, Inji publiait un premier livre qui fit l'effet d'une bombe. Il s'intitulait "Nous, les femmes égyptiennes" et y réclamait ce que nous avons énuméré plus haut. La publication du livre fut suivie d'une polémique acerbe dans les journaux et il fut bientôt retiré du marché. Un an plus tard, soit en 51, de retour d'un congrès international, Inji publia une brochure dont la préface avait été écrite par l'un des plus grands écrivains de ce pays, mondialement connu, M. Taha Husayn. Intitulée "La paix et l'évacuation", cette brochure fut bientôt interdite, constituant pour les autorités anglaises qui

dirigeaient ce pays, un ferment de révolution.

Dans tous les pays du monde, l'esprit de solidarité des femmes au moment d'un conflit armé dans un pays, a toujours été la source d'une reconnaissance de leurs droits, la révolution accomplie.

Il en fut de même en Egypte. Mais il fallut attendre un peu. Mais il fallut attendre au moins quatre ans après la Révolution, soit en 1956 pour que les femmes obtiennent le droit de vote et le droit de se présenter aux élections. Ce droit de vote s'exerce toutefois de façon discriminatoire. J'ai eu l'occasion de le constater, étant sur place, en janvier, au moment d'une élection générale. Tous les citoyens ont le droit de vote mais pour l'exercer, ils doivent au préalable se faire inscrire sur une liste. Si vous négligez d'aller voter, vous devez payer une amende d'environ \$5. Or, plusieurs femmes négligent de se faire inscrire pour ne pas déplaire à leur mari. En plus, si les hommes doivent payer l'amende, les femmes n'y sont pas contraintes.

Afin de faire échec à l'apathie et peut-être à la trop grande soumission des femmes de milieu rural, on a ouvert des bureaux de scrutin "pour femmes seulement" afin que celles-ci soient plus libres d'exercer leur droit de vote. Six femmes étaient au Parlement depuis 1952; aux récentes élections, leur nombre est tombé à deux.



Inji Efflatoun, une femme-peintre égyptienne, qui croit à la paix et à la discussion comme seuls moyens de compréhension des peuples.

Répression contre la gauche et la droite

Pour la majorité des femmes égyptiennes, la lutte pour l'obtention de droits égaux s'est terminée avec l'avènement de la Révolution. Après la mort de la fondatrice de l'Union féministe égyptienne, en 1947, Mme Charaoui qui avait apporté outre ses idées et sa compétence, une fortune personnelle, le mouvement a perdu de son ampleur. Le droit de vote a été accordé en 56 lors de la Nouvelle Constitution, la polygamie est aujourd'hui interdite, plus de 30.000 filles fréquentent l'université, la parité de salaire est reconnue à peu près partout et une charte des droits de la famille est en voie de réalisation.

Toutefois pour Inji, d'autres problèmes devaient surgir au moment de la forte répression qui s'exerça en 1969 dans ce pays, contre ceux et celles qu'on soupçonnait d'idées socialistes trop avancées à une période où l'Egypte comptait autant sur l'Amérique que certains pays européens, y compris la Russie pour repartir d'un bon pied sur le plan économique. Ne voulant se lier avec aucune grande puissance, le gouvernement de Nasser fut à l'époque intraitable pour ceux qui affichaient une trop grande sympathie pour le communisme. Cette répression touchera également les gens de droite et d'extrême droite, tel le mouvement des frères musulmans. C'est ainsi qu'Inji se retrouva en prison avec 25 femmes, la plupart universitaires ou enseignantes, sous l'accusation d'être "politique". Il y avait dans ce groupe deux mères de famille, deux journalistes, une ouvrière et des professeurs. Au même moment, plus de 2.500 hommes connaissaient le même sort. La réclusion a duré un peu plus de quatre ans. En 1963, les femmes étaient relâchées; en 64, c'était au tour des hommes. En sortant de prison, Inji recevait une bourse d'études et de perfectionnement du même gouvernement, bourse qui lui permit de reprendre son métier de peintre. C'était une façon comme une autre de réparer une erreur... nous dit Inji qui ne semble avoir aucune rancune et n'entretenir aucun mauvais souvenir de cette période pénible de sa vie.

Scolarisation et planification familiale

Pour Inji qui a repris ses activités et n'appartient plus à aucune association féminine, le problème numéro un de l'Egypte — après celui de la paix cela va de soi — est la scolarisation des masses. De son côté, Céra Nabaraoui qui est aujourd'hui vice-présidente de la Fédération démocratique internationale des femmes, travaille à éveiller la conscience politique des femmes qui devraient exercer plus efficacement leur droit de vote et incite les jeunes à lutter contre l'analphabétisation. D'autres femmes, dont Lili Doss, fondatrice d'un centre de réhabilitation sociale, travaillent à l'établissement de centres d'hygiène. Le travail bénévole de quantité de femmes égyptiennes a amené le gouvernement à participer à différents services qui n'auraient jamais existé sans l'imagination des ces femmes. Je pense en particulier au Women's Health Improvement Association dont Mme Doss est la fondatrice et directrice et qui permet à plus de 500 enfants de 200 familles de tuberculeux de vivre dans un centre de réve au pied des Pyramides.

Si la scolarisation s'étend maintenant à l'échelle du pays, la planification familiale à laquelle les femmes furent

assez réticentes au début, il y a quatre ans, commence à toucher toutes les classes de la société. La responsable d'un Centre de consultation familiale qui se double presque toujours d'un centre de consultation matrimoniale et sociale, nous dit que les aspirations de la famille égyptienne moyenne se situent aujourd'hui à trois enfants. Il n'y a pas si longtemps, une famille de moins de cinq enfants était exceptionnelle et on voyait fréquemment à la campagne des familles de dix ou douze enfants.

Les contraceptifs sont en vente libre dans les pharmacies et les femmes les obtiennent à peu près gratuitement dans tous les centres de consultation familiale. Une campagne intense est faite à l'intérieur des écoles secondaires où il n'est pas rare de trouver les affiches que nous reproduisons dans cette page. Une famille heureuse y dit-on est une famille qui sait contrôler sa fertilité. Si les contraceptifs sont autorisés, par contre l'avortement est interdit sauf si la vie de la mère est en danger. Dans la seule ville d'Assiut, on compte trente centres de planification familiale.

Des projets de paix

Toutes les femmes que j'ai rencontrées dans ce pays en guerre, m'ont parlé de paix. "Nous avons lutté pour l'indépendance de notre pays, me dit Mme Charaoui, nous avons lutté pour obtenir des droits égaux pour les hommes et pour les femmes. Nous avons travaillé dur à une époque où l'industrialisation était à peine naissante. Il serait foncièrement injuste qu'on vienne aujourd'hui nous léser de nos droits. Il est temps que le monde comprenne que les Egyptiens comme les Arabes ne sont pas antisémites. Israël a droit à son pays, les Palestiniens aussi. Ce à quoi nous nous opposons, c'est à l'expansion des territoires d'Israël, en un mot au sionisme."

"Voyez-vous, nous dit de son côté, Inji, nous sortons de 80 ans de domination anglaise; cela est même inscrit sur certains de nos plus beaux monuments qui font l'admiration du monde (nous avons vu en effet à Luxor, des statues et des tombeaux portant des graffiti en langue anglaise) si nous pouvions trouver dans notre propre nationalisme une force suffisante pour nous permettre de ne pas retomber dans un nouveau bloc, ne serait-ce pas l'idéal? Pour y arriver, il faudrait que les grandes puissances comme les Etats-Unis par exemple, ne provoquent pas et n'aident pas des pays comme Israël qui ont des vues expansionnistes sur tout le Moyen-Orient."

Une économie et une politique de non-alignement nous disait de son côté le Dr Mohamed Hussein El Laufat porte-parole officiel du gouvernement de la RAU au ministère de l'information voilà le but que nous poursuivons pour que notre peuple accède à une véritable autonomie et prenne la place qui lui revient au sein des nations libres.

(1) Si vous êtes intéressés à connaître l'histoire des femmes égyptiennes de l'antiquité en passant par Cléopâtre, nous vous conseillons de vous procurer cette excellente étude de Maurice Bardeche qui vient d'être publiée chez Stock: "Histoire des femmes". Il s'agit de deux volumes de plus de 400 pages illustrant le rôle des femmes de l'âge de pierre en passant par la femme américaine pour se terminer sur les femmes dans la Chine révolutionnaire de Mao. Un ouvrage capital auquel nous consacrons une étude prochainement, dans notre édition du samedi.



Ces images saisissantes sont de grandes affiches collées aux murs des centres de consultation familiale partout en Egypte afin d'inciter les femmes à planifier leur famille. Trop d'enfants conduit à la pauvreté dans un pays insuffisamment développé sur le plan économique; avec des méthodes de planification familiale.



مأمونه ومضمونه

des de contrôle des naissances, il est possible d'avoir deux ou trois enfants et de former une famille unie. Ces posters peuvent sembler naïfs ou provocants aux yeux de gens qui ont résolu ce problème, mais pour la femme égyptienne, c'est un point de départ important et une invitation à un mieux-être social et familial.



SI VOUS AVIEZ QUATRE-Z-YEUX



... mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestionnant qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements... tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

OPTREX
LE BIEN-ÊTRE DES YEUX

OP-30

NETTOYEUR

P.M.

Service d'une heure

au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS

381-1322

LIMONADE

ASEPTA

EMBELLIT

par l'éclat du teint

Agriable au goût

LAXATIVE-PUR ACTIVE

Suivez ce Printemps...

LES COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE

du professeur **Henri Bernard**

ils débuteront les 11, 12 et 13 mars

Pour tous renseignements et prospectus **GRATIS**

s'adresser dès maintenant à

INSTITUT D'ART CULINAIRE

Ecole détachant un permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles Privées

2015 rue de la Montagne suite 610

tél.: 843-6481

MEUBLES

M. ÉDOUARD

AGENT-MANUFACTURIER

Sur rendez-vous

Meubles • Tapis • Draperies

Exemple 25% en gros

388-4548



fithines 33

En boîtes économiques de 15 sachets

souffrir 15 pites d'eau médicamente

EN VENTE DANS TOUTES

LES PHARMACIES